

2024

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal Etude menée dans la Mairie de Bujumbura

Hakizimana, Vincent

UB, FPSE

---

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1673>

*Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi*

UNIVERSITE DU BURUNDI  
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION  
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE  
MASTER EN SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'EDUCATION



**Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal**

Etude menée dans la Mairie de Bujumbura

Par

**Vincent HAKIZIMANA**

Mémoire présenté en vue d'obtenir le  
diplôme de master en Sciences Psychologiques et de l'Education

Spécialité : Recherche en sciences psychologiques

Sous la direction de : **Docteur Rénovate IRAMBONA (Directeur)**

**Docteur Janvier NIZIGIYIMANA (co-directeur)**

Bujumbura, novembre, 2024

Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de  
l'affermissement de leur lien conjugal

---

**MEMBRES DU JURY**

Professeur Innocent NTWARI

Docteur Rénovate IRAMBONA

Docteur Janvier NIZIGIYIMANA

Docteur Violette KABIRIGI

Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de  
l'affermissement de leur lien conjugal

---

**DEDICACE**

A mon épouse,

A mes enfants,

Je dédie ce mémoire.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, mes remerciements s'adressent en premier lieu à ma directrice de mémoire, Docteur IRAMBONA Rénovate, ainsi qu'à mon codirecteur, Docteur Abbé NIZIGIYIMANA Janvier. Leur encadrement rigoureux, leurs précieux conseils et leur disponibilité constante ont été déterminants dans l'accomplissement de ce travail.

En second lieu, je remercie également la directrice de la Direction Provinciale du Développement Familial et Social de Kamenge, pour son accueil bienveillant et son appui inestimable dans la conduite de cette étude. Au moment de l'enquête, son engagement professionnel a été une véritable source d'inspiration.

En troisième lieu, mes sincères remerciements vont également aux coépouses musulmanes qui ont accepté de participer à cette recherche. Leur ouverture et leur franchise ont considérablement enrichi ce travail et lui ont donné toute sa substance.

## **RESUME**

L'étude que nous avons réalisée visait à analyser les stratégies psychosociales adoptées par les coépouses musulmanes pour stabiliser leur union conjugale. Menée dans le milieu urbain de Bujumbura, la recherche a été conduite selon les modalités de l'approche qualitative. Les résultats révèlent que l'acceptation de la vie polygamique par les musulmanes burundaises est largement influencée, d'une part par les dogmes religieux islamiques et, d'autre part, par des enjeux socio-économiques.

L'analyse met en lumière les défis émotionnels inhérents au statut de coépouse : sentiment d'abandon, confusion existentielle, jalousie, frustration et ressentiments négatifs envers la religion ou leurs maris. Face à ces challenges, les femmes développent diverses stratégies d'adaptation : respect des décisions maritales, soumission stratégique, investissement dans l'apparence et l'attention maritale. Les relations entre coépouses se caractérisent par une rivalité sous-jacente, gérée par des mécanismes de résilience tels que la communication constructive et la distanciation géographique. Bien qu'attachées aux normes religieuses, elles ressentent des frustrations face aux réalités de la polygamie défendu par leur religion. Pour compenser la carence affective, elles cherchent du soutien émotionnel auprès de leurs amies, particulièrement au sein de leur communauté religieuse, et trouvent réconfort auprès de leurs enfants. Cette étude illustre ainsi les défis des unions polygames, où s'entremêlent des stratégies d'adaptation individuelles, des contraintes morales et de l'ambivalence entre les convictions religieuses et le vécu conjugal.

## **ABSTRACT**

The aim of our study was to analyse the psychosocial strategies adopted by Muslim co-wives to stabilise their marital union. Carried out in the urban environment of Bujumbura, the research was conducted using a qualitative approach. The results show that Burundian Muslim women's acceptance of polygamy is largely influenced by Islamic religious dogma on the one hand, and by socio-economic issues on the other.

The analysis highlights the emotional challenges inherent in the status of co-wife: feelings of abandonment, existential confusion, jealousy, frustration and negative resentments towards religion or their husbands. Faced with these challenges, women develop various coping strategies: respect for marital decisions, strategic submission, investment in appearance and marital attention. Relationships between co-wives are characterised by an underlying rivalry, managed by resilience mechanisms such as constructive communication and geographical distance. Although attached to religious norms, they feel frustrated by the realities of polygamy defended by their religion. To compensate for their lack of affection, they seek emotional support from their friends, particularly within their religious community, and find comfort in their children. This study illustrates the challenges of polygamous unions, where individual coping strategies, moral constraints and the ambivalence between religious convictions and marital experience are intertwined.

## **TABLE DES MATIERES**

MEMBRES DU JURY.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
RESUME.....	iv
ABSTRACT .....	v
TABLE DES MATIERES.....	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	ix
AVANT-PROPOS.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : COMPRENDRE LES EPOUX DANS LEUR UNION MATRIMONIALE.....	4
1.1. La vie conjugale : une quête de stabilité et d'élan.....	4
1.2. Le couple conjugal comme un espace relationnel et épanouissant .....	6
1.3. L'intimité sexuelle et son rôle dans la communication du couple conjugal .....	8
1.4. Faire preuve d'empathie en couple .....	10
1.5. La fidélité conjugale : fondement du bonheur du couple .....	11
1.5.1. L'engagement à la fidélité comme clé d'une relation de couple équilibrée .....	11
1.5.2. Incidences psychosociales de l'infidélité sur la vie conjugale .....	13
CHAPITRE II : LA VIE CONJUGALE EN SON PROCESSUS DE MATURATION .....	15
2.1. La relation conjugale en tant qu'un perpétuel investissement émotionnel.....	15
2.1.1. S'investir au nom du couple conjugal .....	15
2.1.2. Les facteurs déterminants l'investissement émotionnel du couple .....	16
2.2. Les étapes vers la maturité du couple.....	20
2.2.1. La période de lune de miel .....	20
2.2.2. La lutte pour le pouvoir .....	21
2.2.3. La période de stabilisation du couple .....	23
2.2.4. Période de l'engagement véritable et irréversible .....	23

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

---

CHAPITRE III : LA VIE CONJUGALE DANS UN CONTEXTE DE LA POLYGAMIE .....	25
3.1. Qu'entendre par monogamie et par polygamie ?.....	25
3.2. La polygamie de cœur et la monogamie de fait .....	26
3.3. Le polyamour.....	27
3.4. Incidences psychosociales de la polygamie sur les femmes concernées.....	29
3.5. La polygamie et ses impacts juridiques.....	29
3.6. Des obligations et des limites d'un mari polygame.....	30
3.7. Le marcanda : un rituel de décharge émotionnelle.....	32
3.8. Image du statut de coépouse au Burundi comme ailleurs .....	33
3.9. L'Islam et la question de la polygamie au Burundi.....	34
CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....	36
4. 1. Problématique de recherche.....	36
4. 2. Objectifs de recherche .....	39
4. 2.1. Objectif général .....	39
4. 2.2. Objectifs spécifiques.....	39
4.3. Méthodologie de la recherche.....	40
4. 3.1. La méthode qualitative .....	40
4.3.2. Milieu et population d'enquête.....	41
4.3.3. La technique de choix des enquêtés .....	41
4.3.4. L'enquête par entretien semi-directif .....	42
CHAPITRE V : PRESENTATIONS DES CAS .....	44
5.1. Mme Aissatou.....	44
5.2. Mme Aïcha .....	44
5.3. Mme Fatou.....	44
5.4. Mme Mariam .....	45
5.5. Mme Khadija .....	45
5.6. Mme Amina.....	45

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

---

5.7. Mme Nadia .....	45
5.8. Mme Zainab.....	46
CHAPITRE VI : LES FACTEURS INFLUENÇANT LA STABILITE D'UNE UNION CONJUGALE POLYGAME : EXPERIENCE DES COEPOUSES MUSULMANES .....	47
6.1. L'islam et son influence sur l'acceptation de la polygamie.....	47
6.2. Influence de l'expérience antérieure sur l'envie de devenir coépouse .....	50
6.3. Astuces d'une coépouse pour une relation épanouissante avec son mari.....	51
6.4. Quête de soutien émotionnel et social .....	54
CHAPITRE VII. DEFIS EMOTIONNELS ET STRATEGIES DE RESILIENCE ASSOCIEES	58
7.1. Sentiments éprouvés pendant que l'époux est chez une coépouse rivale .....	58
7.2. Mécanismes d'adaptation pendant que l'époux est avec la coépouse .....	60
7.3. Émotions des premières épouses à l'arrivée des secondes épouses .....	61
7.4. Affirmation de soi et résilience dans un contexte d'union conjugale polygame.....	64
CHAPITRE VIII : ENJEUX RELATIONNELS DES COEPOUSES MUSULMANES ET LES RESIDENCES CONSECUTIVES .....	68
8.1. Tension et rivalité entre coépouses.....	68
8.2. Entre attentes et réalité : la responsabilité du mari polygame selon ses épouses .....	71
8.3. Devenir la favorite : actions des coépouses pour séduire leur mari .....	74
8.4. Entre fierté religieuse et rejet de la polygamie .....	76
CONCLUSION .....	80
BIBLIOGRAPHIE .....	85
ANNEXES .....	92

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

BMC : BioMed Central

DPDFS : Direction Provinciale du Développement Familial et Social

éd. : édition

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

N° : numéro

PUQ : Presses Universitaires de Québec

TCC : Thérapie Cognitivo-Comportementale

vol. : volume

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

## AVANT-PROPOS

Dans la société burundaise contemporaine, où la notion de famille occupe une place centrale, la coexistence de formes d'unions conjugales polygames soulève des questionnements profonds sur les dynamiques relationnelles et la stabilité des couples. En effet, la monogamie est la norme culturelle et légale mais persiste la polygamie, particulièrement au sein de la communauté musulmane où elle trouve une légitimité religieuse, malgré son interdiction légale depuis 1980.

Ce mémoire explore les stratégies psychosociales qui sous-tendent les relations conjugales polygames. Il se concentre particulièrement sur les stratégies psychosociales développées par les coépouses musulmanes pour maintenir et renforcer leurs liens conjugaux. Ce travail de mémoire de fin d'études du cycle de master en sciences psychologiques s'inscrit dans une démarche de compréhension approfondie des réalités vécues par ces femmes.

L'originalité de cette étude réside dans son approche centrée sur l'expérience des femmes elles-mêmes, révélant ainsi les subtilités de leurs stratégies d'adaptation et de résilience face aux défis émotionnels et relationnels qu'elles rencontrent. Les témoignages recueillis auprès des coépouses musulmanes de la Mairie de Bujumbura offrent un éclairage sur la complexité de ces unions. Les résultats issus de cette étude n'ont rien à voir avec les préjugés et les simplifications souvent associés à la polygamie.

Cette recherche contribue ainsi à enrichir la compréhension de la dynamique conjugale dans le contexte de la polygamie en milieu majoritairement et légalement monogame. Elle permet également de saisir comment ces femmes parviennent à construire et à maintenir leur équilibre personnel au sein d'une structure familiale basée sur les convictions religieuses mais non légales, et encore dans un environnement sociétal parfois hostile à leur choix de vie.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

## INTRODUCTION

La notion de famille occupe une place primordiale au Burundi. Dans ce pays laïc, la culture prône généralement la monogamie, où un homme est normalement marié à une seule femme. Cependant, il existe des exceptions, notamment la pratique de la polygamie dans le respect des préceptes religieux, la polygamie musulmane.

Le couple conjugal ne se résume pas à une simple adresse. Il représente plutôt un lieu où les conjoints peuvent s'épanouir. En tant qu'entité physique, il est également une réalité psychologique qui découle des fantasmes et des désirs, qu'ils soient conscients ou inconscients. Il semble que le maintien d'un lien fort entre les partenaires soit nécessaire pour former un couple conjugal. Bien que cela ne soit pas le seul facteur permettant sa réussite, il demeure indéniable quant à l'expression de l'intimité conjugale.

La question de départ pour cette recherche est de savoir si tous les liens conjugaux formés par un homme polygame sont intimement équivalents. Ce qui intéresse dans ce travail, c'est de comprendre ce que font les femmes musulmanes en situation de coépouses pour assurer la survie de leur relation de couple. L'objectif principal étant d'identifier et de comprendre les stratégies psychosociales utilisées par les coépouses musulmanes pour stabiliser leur lien conjugal. Cela inclut les facteurs de réussite ou d'obstacles à la stabilité du lien conjugal dans ce contexte.

Dans les trois premiers chapitres consacrés au cadre théorique, nous abordons plusieurs aspects de la vie des conjoints en nous basant sur des recherches déjà effectuées. Tout d'abord, il s'agit de comprendre les conjoints dans leur conjugalité, c'est-à-dire leurs relations et les dynamiques qui les caractérisent. Dans cette optique, nous revenons sur leur maturité dans la vie conjugale, en mettant l'accent sur le fait que les relations conjugales naissent et évoluent au fil du temps, et qu'elles peuvent également se détériorer. Ensuite, nous examinons la question de la polygamie en nous appuyant sur plusieurs sources à ce sujet. Après les chapitres consacrés au cadre théorique, nous avons choisi de présenter le chapitre sur la problématique de notre étude et la méthodologie adoptée. Nous avons estimé qu'il serait difficile de bien définir notre problématique sans d'abord présenter ce qui émane de la revue de littérature.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Après le chapitre de la problématique, le reste du travail est essentiellement consacré à la présentation des cas, l'analyse et à l'interprétation des résultats. Les points abordés incluent notamment les facteurs qui influencent la capacité des femmes musulmanes à maintenir une relation conjugale stable dans une union polygame, les mécanismes de soutien social et familial qu'elles développent pour préserver leur équilibre émotionnel et affectif, ainsi que leurs stratégies de résilience pour faire face aux défis émotionnels et relationnels associés à cette vie.

## **Motivations du choix du sujet**

L'étude des stratégies psychosociales utilisées par les coépouses au Burundi pour renforcer leurs liens conjugaux est d'une grande importance. Bien que la polygamie soit illégale au Burundi, l'Islam l'autorise<sup>1</sup>, ce qui fait que certaines femmes vivent dans des unions polygames qui ne sont reconnues que par leur religion. Il est donc crucial de saisir les motivations et les mécanismes psychosociaux qui aident les femmes musulmanes en union polygame à préserver leur union conjugale malgré les défis associés à cette réalité.

De plus, cette étude met en lumière les défis émotionnels et relationnels auxquels sont confrontées les femmes en unions polygames, surtout dans un environnement hostile à la polygamie<sup>2</sup>. Souvent, ces femmes doivent faire face à des ressources limitées, à des inégalités de pouvoir et à des stigmates sociaux.

Cette étude contribue aussi à l'enrichissement des connaissances sur la diversité des expériences conjugales dans le contexte burundais. En mettant en lumière les expériences de ces femmes, cette

---

<sup>1</sup> Dans le Coran, à titre illustrative, la polygamie est abordée principalement dans la sourate An-Nisa, verset 3 : "Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, alors épousez deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous plaisent. Mais si vous craignez de ne pas être justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire d'injustice."

<sup>2</sup> L'interdiction de la polygamie au Burundi existe depuis le Code burundais des personnes et de la famille, promulguée le 15 janvier 1980. Elle a été maintenue dans le Décret-loi n° 1/024 du 28 avril 1993 portant réforme du Code des personnes et de la famille.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

étude contribue à briser les stéréotypes et les préjugés souvent associés à la polygamie, en fournissant des perspectives plus nuancées et une compréhension plus approfondie de ces unions et de celles qui les vivent.

## **Délimitation du sujet**

Les aspects susceptibles d'être abordés sur la polygamie sont multiples. De façon plus particulière, cette étude se focalise exclusivement sur les mécanismes psychosociaux employés par les coépouses musulmanes dans le cadre de leurs relations conjugales. Elle n'insiste pas sur les aspects juridiques de la polygamie, les enjeux économiques, les questions théologiques liées à cette pratique ni sur des interactions avec la famille élargie.

## **CHAPITRE I : COMPRENDRE LES EPOUX DANS LEUR UNION MATRIMONIALE**

Comprendre les conjoints dans leur conjugalité consiste à essayer de comprendre leur relation en tant que couple marié et les dynamiques qui les animent. Dans ce chapitre, nous évoquons des aspects importants pour comprendre la dynamique relationnelle du couple conjugal.

### **1.1. La vie conjugale : une quête de stabilité et d'élan**

La dynamique du couple conjugal fait référence aux différents aspects qui influencent la relation entre les partenaires. M. Alain (2007, p.3) fait signifier que « *le couple est une œuvre d'art à laquelle nous travaillons ensemble et qui n'est jamais achevée* ». Le couple conjugal advient ici comme une entité dynamique où s'exerce l'élan conjugal. Dire qu'il est une entité dynamique, c'est souligner qu'il est en constante évolution et en interaction avec son environnement. Cette entité dynamique est influencée par de nombreux facteurs, tels que les besoins individuels de chaque partenaire, les valeurs, les attentes, les objectifs communs, les conflits et les compromis.

Dans son ouvrage, Content (2011) met en exergue deux éléments essentiels pour définir le couple, à savoir la relation et l'espace commun. En effet, le déterminant du couple est fondamentalement sa relation. La vie en couple conjugal, c'est une relation que l'on décide de constituer. Aussi bien que chacun des conjoints travaille pour l'épanouissement de cette relation, c'est aussi, et de prime abord, pour son propre épanouissement. Ainsi, l'entrée en union conjugale est souvent une réponse face à une aspiration de combler un manque intrinsèque. L'union conjugale incarne une dimension existentielle tant au niveau affectif qu'au niveau matériel.

Certains spécialistes mettent en avant l'importance de la dimension psychologique dans une relation de couple. Sardello (1997) affirme que le couple aspire à plus qu'une simple relation et que l'appartenance à un couple va au-delà de ce qui est visible. Neuburger (1994) exprime cela en disant que le couple est l'histoire d'une rencontre entre deux personnes qui ne trouvent aucune raison valable pour se séparer. Ainsi, la vie en couple répond à un besoin existentiel, psychologique et social. Le couple englobe le partage de valeurs et une vision commune du monde (Goldman, 2012). Les deux partenaires se reconnaissent comme une entité duelle indissociable de soi-même, où l'autre est implicite et fait partie intégrante de soi. Par conséquent, l'image du couple ne dépend pas

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

seulement de l'autre conjoint, mais avant tout de soi-même dans cette relation. Selon certains auteurs, comme Séverin et Debelle (1995), le couple est semblable à un être ayant une finalité en soi, c'est le plaisir d'être ensemble.

Dans le cadre de ce travail, Gadoni (2002, p.9) attire notre attention quand il mentionne que « *le couple est le fruit d'une relation entre deux personnes ayant l'intention de faire un bout de chemin ensemble et projetant un avenir commun.* » L'expression « couple conjugal » porte, dans notre contexte, aux conjoints hétérosexuels qui se sont unis formellement par un lien de mariage ; le couple en tant qu'« union affective et morale entre un homme et une femme » (Eudier, 1999). En portant l'attention sur les couples musulmans, nous considérons que toute femme en situation de coépouse fait, elle aussi, avec son mari polygame, un couple conjugal stable.

La stabilité du couple conjugal se réfère à sa capacité à persister et à rester intacte malgré les malentendus susceptibles de surgir de temps en temps entre les conjoints. L'on peut penser que la stabilité du couple est forcément synonyme de l'harmonie entre les conjoints. Dans le quotidien des couples, certaines interactions tendent à les stabiliser et d'autres à les déstabiliser. Il est donc difficile de transcrire les facteurs de la stabilité du couple, car, celle-ci ne réside pas simplement en un « vivre en permanence sous le même toit » mais bien plutôt en une attitude relationnelle constructive. Cependant, plusieurs facteurs à la base de la stabilité ou de l'instabilité du couple peuvent être évoqués, dont l'acceptation et la compréhension réciproque des conjoints, la présence d'enfant (s), la qualité de la communication, la fidélité, la sexualité, etc.

En outre, il semble que le vécu sexuel du couple ait un impact sur sa stabilité. Pour Léonard (2009), un accord affectif et sexuel initialement fragile peut se fortifier à l'intérieur du mariage, contribuant ainsi à sa stabilité. Dans ce même contexte, enrichir sa sexualité serait vital pour le couple, puisque la sexualité y serait comme un facteur de sa longévité (Ballet de Coquereau, 2016). Par ailleurs, l'exclusivité sexuelle et affective serait une forme qui garantit, au-delà de la stabilité du couple, une certaine sécurité personnelle (Singly, 2005). Lahaie (1996) soutient également cette idée en soulignant que les aveux d'adultère peuvent fortement fragiliser la stabilité d'un couple.

Il est de notre objectif de s'interroger si la longévité du couple renvoie forcément à sa stabilité. La stabilité est épanouissante, dans le couple, quand elle n'est pas « *une stabilité qu'on endure pour sauver la face, mais une stabilité qu'on cultive au jour le jour quand on aime profondément son conjoint* » (Laplante, 1985, p.79). Dans le quotidien de certains couples, la frontière entre la stabilité et l'instabilité est malléable. La stabilité y serait comme synonyme de l'indissolubilité du mariage conçue religieusement. Cela étant au moment où certaines conduites ne cessent de déstabiliser la relation du couple. L'on peut penser ici au manque de compréhension mutuelle et à l'absence de partage d'idées, à l'infidélité ou aux problèmes de confiance, à une vie sexuelle insatisfaisante, à l'incompatibilité des objectifs ou des valeurs, à la mauvaise gestion des conflits, etc.

Dans ce travail, nous envisageons comme « *couple stable* » le couple musulman dont le mari-polygame entretient en permanence des « liens conjugaux » avec chacune de ses femmes. En fait, le couple stable est celui qui répond le mieux aux conditions de réussite et d'épanouissement de la rencontre amoureuse (Bréchon, 1976). Pasini (1999) mentionne que le secret de la stabilité du couple consiste à être à la fois ferme et souple, en évitant aussi bien l'autoritarisme que la soumission.

## **1.2. Le couple conjugal comme un espace relationnel et épanouissant**

Le couple conjugal peut être considéré comme un espace relationnel où deux individus interagissent, partagent des expériences, des émotions, des responsabilités et construisent une relation durable. Cet espace relationnel est caractérisé par différents éléments qui influencent la dynamique de la vie conjugale. Aiguer (2010, p.190) définit ainsi la conjugalité comme « *l'espace du lien de couple lui-même* », espace relationnel pour le partage de la vie dans toutes ses dimensions. Plus qu'un espace physique, il s'agit davantage d'un espace relationnel où s'exerce l'interdépendance affective des conjoints.

La conjugalité n'est pas simplement une façon dont *se vit* la vie en couple, c'est aussi une construction dans laquelle chacun des conjoints négocie, modifie, invente des façons de vivre l'interdépendance affective, sociale, quotidienne (Boily, 1996). La conjugalité du couple, c'est

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

l'engagement mutuel en train de se réaliser, parfois avec des hauts ou des bas. Pour reprendre les mots de Demitro (2009), la conjugalité est le véritable test de la vie à deux et elle n'est constituée que par une suite de succès et d'échecs. Comme le dit Mace, la conjugalité, si elle est saine, ferait en sorte que « *l'épanouissement de l'un n'allant pas sans celui de l'autre, mais, au contraire, se favorisant mutuellement* » (Mace, 1979, p.47). L'influence commune fait signifier plutôt ici l'action commune en vue de la satisfaction conjugale (Poudat et al, 2011). Petit (2014) s'aligne dans cette perception en avançant que la particularité de la relation conjugale est qu'elle éveille chez chacun l'instinct de prendre soin de l'autre et de le protéger des souffrances.

Lorsque l'on songe à une vie conjugale, l'on n'écarterait donc pas cet espace gratifié de discussions et d'échanges, espace des espoirs et des craintes, des peines et des joies, etc. Elle est, pour reprendre les mots de Suarès (1912) et (Rougier, 2006), « le grand exercice », un art qui réclame humilité, douceur, compassion, confiance, générosité, humour, intelligence, patience et respect. De fait, la vie conjugale n'est pas simplement ce que la nature dicte, elle est aussi et surtout une construction pour et au sein de laquelle le sujet s'investit lui-même. Elle est, d'après l'expression de Gray, un investissement : « *Une relation de couple est comparable à un investissement. Nous donnons à notre partenaire en espérant qu'avec le temps, nous obtiendrons de plus en plus en retour. Au départ, obtenir le soutien affectif que nous recherchons peut nous sembler une tâche ardue, mais avec les années, on y parvient de plus en plus aisément* » (Gray, 2003, p.282).

Dans le cadre de ce travail, l'expression « vie conjugale » renvoie non seulement à la relation visible, mais aussi aux relations invisibles entre les conjoints. En surface, il peut sembler que la vie conjugale se manifeste principalement par des actions et des interactions visibles, comme partager des repas, discuter ou faire des activités ensemble. Cependant, il y a aussi des aspects invisibles qui influencent profondément la dynamique de l'union conjugale. Les relations invisibles entre les conjoints englobent les émotions, les pensées, les attentes, les valeurs et les croyances qui les animent (Petit, 2021). Ces éléments sont souvent sous-jacents à toutes les actions visibles et peuvent avoir un impact significatif sur la qualité de la relation.

### **1.3. L'intimité sexuelle et son rôle dans la communication du couple conjugal**

La sexualité est, dans le couple, un baromètre conjugal (Dallaire, 2006). Elle joue, implicitement ou explicitement, un rôle plus ou moins décisif pour la vie du couple. Dans le couple, l'état de l'intimité sexuelle peut être source d'amertume et de frustration et peut générer, par-là, « *une fissure à peine perceptible qui, en s'ouvrant brutalement, laissera jaillir un conflit enfin libre de prendre toute sa dimension* » (Moigno, 1985, p.67). La sexualité du couple est revêtue d'une dimension psychologique : la valeur de l'intimité sexuelle des conjoints consiste à échanger ce que l'individu a de plus intime et de plus personnel. Pour Mooney, la sexualité du couple conjugal n'est que corporelle, elle est aussi spirituelle, une force constitutive de la vie du couple. Cependant, il est important de noter que le bonheur d'un couple ne dépend pas uniquement de la satisfaction sexuelle.

De nombreux facteurs peuvent entraîner le couple à une mauvaise intimité sexuelle, dont le manque de communication ouverte et honnête entre les partenaires, le manque de désir ou de libido, le stress quotidien ou des problèmes relationnels non résolus, la monotonie ou la routine dans la vie sexuelle d'un couple, le manque de connaissances ou d'éducation sexuelle, les problèmes de santé physiques ou mentaux tels que la dépression, l'anxiété, les troubles hormonaux, etc.

L'intimité sexuelle adéquate du couple est davantage basée sur les valeurs qu'incarnent chacun d'eux. Ainsi, le couple conjugal en tant que tel, c'est cette relation conjugale entre deux individus distincts qui choisissent d'échanger des émotions, des expériences, des intérêts, des multiples valeurs, y compris les valeurs qui incarnent une sexualité saine, responsable et respectueuse. La nature de la communication peut renseigner sur leur intimité sexuelle (Mooney, 1991).

Selon Carter (1990), la communication est un élément indispensable pour maintenir une relation de couple saine. Shem (2005) va même jusqu'à affirmer que l'absence de vraie communication est l'un des pires scénarios pour un couple conjugal. Pour parvenir à une communication optimale, Brand (1999) soutient que chaque partenaire doit s'efforcer de comprendre l'autre en se mettant à sa place, notamment grâce à l'écoute active. En l'absence d'une réelle communication, Carter (1990)

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

souligne que le couple risque de se figer dans des rôles, de s'épuiser dans la routine, et de voir son intimité sexuelle et affective s'éteindre progressivement.

Le couple est un haut lieu d'expression de l'ambivalence du désir (Lemaire, 1979) et, d'après Echarpe (1991, p.47), « *ce qui attire le plus chez le partenaire est souvent aussi ce qui est le plus chargé d'ambivalence* ». En effet, la sexualité est, dans le couple, la forme d'expression la plus intime et, en conséquence, la relation sexuelle peut y être comme synonyme de communication, d'harmonie et de bonheur partagé (McCormack & Pellerin, 2003). Pourtant, comme l'est la sexualité elle-même, il n'est pas facile de définir la communication sexuelle. Elle demeure toujours complexe (Heiman, 1979), et pourtant délicate (Salomé, 1994). Lorsqu'elle y est réellement pratiquée, elle est une garantie de satisfaction pour chacun des conjoints (Dagmar, 1994). Malheureusement, elle est plutôt la forme de communication la plus sensible et la plus réservée qui soit, étant donné qu'elle renvoie aux désirs secrets, aux frustrations, aux blessures, aux tabous et aux fantasmes (Brand, 1999). Poudat et ses collaborateurs (2011) soulignent qu'aborder la sexualité diffère de discuter d'autres problèmes médicaux. En effet, selon eux, parler de sa sexualité revient à se dévoiler de manière intime. Il faut du courage pour une telle communication, car se taire sur sa propre sexualité en face de son partenaire, c'est occulter ses pléthores imaginaires (Moigno, 1985).

Pour maintenir une relation sexuelle satisfaisante, il est essentiel que les partenaires apprennent à communiquer ouvertement sur le sujet, en entrant dans les détails et en exprimant clairement leurs attentes et leurs perceptions de l'expérience sexuelle du couple (Carter, 1990). Ainsi, il est important que les conjoints établissent un langage commun qui facilitera leur communication sexuelle, car comme le souligne Salomé, ce qui manque souvent dans la relation sexuelle entre un homme et une femme, ce sont les mots, les paroles. Le couple doit être capable de trouver les mots pour exprimer ce qui n'est jamais dit ou ce qui est difficile à dire, les mots pour exprimer leurs désirs sexuels et leurs sentiments amoureux, et les mots pour surpasser les peurs liées à l'imaginaire sexuel (Salomé, 1994). Il en découle que la nature de la communication sexuelle est révélatrice de la qualité de l'intimité du couple en général (Vaisman, 2004).

La communication sexuelle au sein du couple va de pair avec une bonne relation sexuelle (William, 1997). Par ailleurs, la communication sexuelle déborde le « faire amour ». Elle ne commence pas en se mettant au lit, mais déjà dans la façon de poser son regard sur l'autre, dans la manière de le quitter le matin et de le rencontrer le soir au retour (Salomé, 1994). Pour des conjoints ouverts au sujet de leur vie sexuelle, la communication y relative se crée elle-même des règles.

Bien que les avis soient diversifiés, la qualité de la communication sexuelle influe sur l'intimité du couple. Pour certains sexologues, l'harmonie sexuelle ne peut à elle seule garantir la réussite d'une vie de couple et est considérée comme un des modes de communication du couple (Solano, 2004 ; Brand, 1999). Pour Solano, connaître une vie sexuelle harmonieuse et pourvoyeuse de plaisir, c'est un élément positif pour le fonctionnement d'un couple. D'autres auteurs, dont McGraw (2005), Dallaire (2006), considèrent que les relations sexuelles sont un mode de communication fort au sein du couple. En outre, oser exprimer ses préférences en matière de sexualité est le plus sûr moyen de les voir se réaliser (Dallaire, 2006). Dans le couple, une bonne communication inclut le partage de ses sentiments conjugaux, y compris ses déceptions et ses insatisfactions. Une accumulation non exprimée de l'insatisfaction et des petites déceptions sexuelles est source des conflits au sein du couple.

### **1.4. Faire preuve d'empathie en couple**

L'empathie joue un rôle essentiel dans la vie de couple. Elle permet aux partenaires de mieux comprendre et ressentir les émotions de l'autre. Le couple conjugal dans lequel l'empathie a pris place se caractérise par l'écoute active et la communication non violente, la valorisation des émotions d'autrui, le soutien inconditionnel d'autrui.

Pour Campbell (1999), l'empathie est la capacité de ressentir ce que l'autre ressent ou, encore, d'être capable de se mettre dans la peau de l'autre. Pour jouer le jeu de l'empathie dans le couple, l'on doit éviter de critiquer ou d'attaquer l'autre : éviter les insultes, les offenses, le dénigrement et l'humiliation. Campbell invite à ne point oublier que la relation de couple est un partenariat sous lequel l'on joue dans la même équipe et jamais en adversaire. Pour Fauré (2012), l'empathie doit être un cadeau dans le couple et, pour y arriver, il faut aussi se donner ce cadeau, être empathique

tout d'abord avec soi-même. Si un partenaire a du mal à reconnaître et à accepter ses propres émotions, il peut également avoir du mal à être empathique envers son conjoint. L'empathie est, en ce sens, la clé d'une vie conjugale épanouie.

Dans son ouvrage, Charvoz (2008), l'empathie a deux dimensions, à savoir la dimension émotionnelle et la dimension affective. Dans sa dimension émotionnelle, l'empathie implique la capacité de ressentir et de comprendre les émotions de son conjoint. Cela signifie être capable de se mettre à sa place, de ressentir ce qu'il ressent et d'exprimer une empathie sincère. Lorsque les conjoints sont capables de ressentir les émotions de l'autre, ils peuvent mieux les comprendre et réagir de manière appropriée. Par exemple, si l'un des conjoints est triste, l'autre peut donner du soutien et du réconfort pour apaiser sa douleur émotionnelle.

Dans sa dimension rationnelle, l'empathie implique la capacité de comprendre le point de vue et les pensées de son conjoint. Cela signifie écouter activement et chercher à comprendre les perspectives et les opinions de l'autre. En étant empathiques rationnellement, les conjoints peuvent mieux se mettre d'accord sur des problèmes, résoudre les conflits et prendre des décisions ensemble. Ils peuvent également mieux soutenir les projets et les aspirations de chacun en tenant compte de leurs besoins et de leurs objectifs individuels et communs.

## **1.5. La fidélité conjugale : fondement du bonheur du couple**

### **1.5.1. L'engagement à la fidélité comme clé d'une relation de couple équilibrée**

La fidélité dans le mariage est à la fois une nécessité et un désir, et également une responsabilité des conjoints. Toute personne souhaitant se marier aspire à avoir un partenaire fidèle. Se persuader de vivre avec un conjoint fidèle est rassurant, d'où l'importance de la fidélité conjugale qui est étroitement liée à la sécurité au sein du couple. Toute la problématique de revenir à ce sujet réside dans le fait que parfois, il est difficile de garantir la fidélité absolue dans le mariage.

La fidélité conjugale symbolise la valeur qu'on accorde à son conjoint. En effet, « *dans la fidélité conjugale, c'est la philia, l'amour du conjoint, qui est la valeur à servir [...]. La fidélité consiste dans cette disposition stable à être présent à l'amour de l'être aimé ; mieux, à l'être*

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

*aimé en tant qu'il est objet et dépositaire de mon amour* » (Bergeron, 2012, p.90). La fidélité ne devrait pas être perçue comme une contrainte, mais plutôt comme une valeur fondamentale partagée entre les partenaires. Elle renforce la connexion émotionnelle, la stabilité et l'intimité dans une relation de couple.

La fidélité est souvent considérée comme un engagement moral et éthique envers son partenaire. En effet, la fidélité conjugale suppose qu'on n'a pas, en dehors du foyer, d'intimité qui s'intercale entre les époux. Étant donné que la notion d'intimité revêt plusieurs aspects, il s'avère parfois difficile de savoir en quel cas la fidélité conjugale a été réellement violée puisqu'elle n'est que sexuelle. D'après Therrien, la fidélité conjugale consiste, pour les membres d'un couple marié, « *à considérer son conjoint comme le partenaire privilégié de sa vie privée et son seul partenaire sexuel pendant toute la durée du mariage [...]. La fidélité conjugale ne s'arrête pas à la fidélité sexuelle, mais englobe aussi tous les comportements des conjoints* » (Therrien, 2013, p.122).

La fidélité conjugale est un symbole de respect et d'amour envers son partenaire. Elle implique de rester loyal et sincère, en évitant les relations ou les actions qui pourraient blesser ou tromper la confiance de l'autre. La fidélité crée un environnement de sécurité et de stabilité dans une relation. Les partenaires se sentent en confiance pour partager leurs pensées, leurs émotions et leurs expériences sans craindre d'être trahis. Elle permet de construire une base solide sur laquelle la relation peut s'épanouir. Elle crée un environnement de sécurité et de stabilité dans une relation. Quand la fidélité est manifeste, les partenaires se sentent en confiance pour partager leurs pensées, leurs émotions et leurs expériences sans craindre d'être trahis. Elle permet de construire une base solide sur laquelle la relation peut s'épanouir.

Il est important de souligner que bien que la fidélité conjugale soit le pilier fondamental de la relation conjugale, elle ne garantit pas à elle seule une relation épanouissante et satisfaisante. D'autres aspects tels que la compréhension mutuelle, le soutien émotionnel, l'intimité et le respect sont également essentiels pour entretenir une relation équilibrée.

### 1.5.2. Incidences psychosociales de l'infidélité sur la vie conjugale

L'infidélité peut avoir de nombreuses incidences psychosociales sur la vie d'un couple, dont la détérioration de la confiance, le sentiment de trahison et de douleur, la dégradation de l'estime de soi, le sentiment d'insécurité, la perturbation ou, voire la rupture du lien émotionnel et affectif.

Lorsqu'elle s'installe, la jalousie mine le couple. Dévoilée, elle est un point tournant dans la vie d'un couple. Certaines victimes sont incapables de la supporter. Lorsqu'elles apprennent que le conjoint a été infidèle, c'est l'enfer (Campbell, 2005). L'infidélité fait naître la jalousie dans le couple qui, selon Campbell, est un désir de possession exclusive, pouvant rendre la relation conjugale invivable (Campbell, 2005). Cette jalousie conjugale est un facteur de déséquilibre psychique, source d'anxiété, d'angoisse, d'obsession, de désespoir, de dépression. Elle peut aboutir au suicide ou au meurtre (Leleu, 2010) et quand elle ne va pas jusque-là, elle est *une blessure d'amour-propre* (Nègre, 2011), difficile à se cicatrifier.

Il faut remarquer que la jalousie n'est que la conséquence de l'infidélité avérée : elle peut reposer soit sur des soupçons, soit sur des fantasmes. Selon Dallaire (2010), la personne jalouse rêve inconsciemment d'un autre partenaire qui l'aimerait comme elle le veut, ou alors, que les autres pourraient facilement offrir à l'être aimé beaucoup plus que ce qu'elle-même pourrait faire. En ce contexte, c'est une jalousie issue du manque de confiance en soi.

L'infidélité, quand elle est avérée, peut générer plusieurs problèmes au sein de couples, y compris le divorce et le meurtre. Quand bien-même le couple peut survivre, son bonheur en souffre énormément. L'infidélité remet en question la confiance et la sécurité dans la relation du couple. La trahison de la confiance complique souvent sa reconstruction, ce qui peut nuire à la relation. Ce manque de confiance peut également avoir des répercussions sur la vie sexuelle et d'autres aspects de la relation. Lamarre nous donne le profil d'une victime de l'infidélité : « *La personne trahie devient méfiante et insécure [...]. Elle peut entretenir de la rancœur, de la colère, voire de la rage envers l'auteur de la trahison et, s'il y a lieu, envers les autres personnes présentes dans la situation de trahison. Son attitude aura des conséquences sur son entourage* » (Lamarre, 2005, p.60). En outre, l'infidélité peut causer des sentiments intenses de trahison et de douleur chez la victime. Ces

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

émotions peuvent être très difficiles à surmonter et peuvent avoir des répercussions sur la santé mentale et émotionnelle. L'infidélité peut également affecter l'estime de soi et le sentiment d'insécurité chez le partenaire trompé. Cela se traduit par des pensées de se sentir rejeté, indésirable ou insatisfaisant, ce qui peut entraîner des problèmes d'image de soi et une diminution de la confiance en soi.

Le partenaire qui a été trompé peut remettre en question sa propre valeur et se demander s'il pourra continuer à répondre aux besoins de son partenaire à l'avenir. De plus, il peut y avoir des problèmes de communication au sein du couple, où les discussions sur l'infidélité peuvent être chargées de douleur et les deux partenaires peuvent avoir du mal à s'exprimer de manière positive (Garcia, 2018). Cela peut entraîner une rupture émotionnelle et affective entre les partenaires, les faisant se sentir distants et ayant du mal à se reconnecter de manière amicale. Dans cette situation, la confiance et l'intimité peuvent être affectées, entraînant une diminution de l'intimité sexuelle. Il est important de noter que les conséquences psychosociales de l'infidélité peuvent varier en fonction des individus et des circonstances, car chaque couple vit cette expérience de manière unique.

Pour clore ce chapitre, retenons que le couple conjugal est une entité dynamique. En ce statut, il traverse des hauts et des bas. Les hauts sont faits d'empathie, de sentiments d'amour et de passion, de moments de bonheur partagés qui laissent des souvenirs merveilleux et surtout de la considération et du soutien mutuels. Les maladies du couple, qui constituent par là-même ses bas, regroupent la mauvaise communication, le manque d'intimité, l'infidélité, les désaccords sexuels, les problèmes de fertilité, la tentative de vouloir soumettre l'autre, etc. Il est important de noter que chaque couple est unique et que chacun peut faire face à ces hauts et ces bas en fonction de sa propre dynamique relationnelle.

Nous allons aborder maintenant un point aussi crucial que le précédent : « La vie conjugale en son processus de maturation ». En effet, il est essentiel de comprendre comment cette relation évolue au fil du temps. Pour cela, nous allons examiner les différentes étapes de cette maturation et les défis qui peuvent survenir.

## **CHAPITRE II : LA VIE CONJUGALE EN SON PROCESSUS DE MATURATION**

La vie conjugale peut être décrite comme un voyage rempli de moments d'épanouissement et de défis. Au fur et à mesure qu'ils traversent les différentes étapes de leur relation, les conjoints doivent faire face à de nouvelles situations et adapter leur perspective pour faire évoluer leur relation. Dans ce chapitre, nous revenons sur les principales étapes que décrivent les recherches portant sur les couples conjugaux. Nous allons évoquer également cette réalité qu'est la vie conjugale en termes d'un perpétuel investissement émotionnel.

### **2.1. La relation conjugale en tant qu'un perpétuel investissement émotionnel**

En abordant ce point, nous voulons souligner ce fait que la relation conjugale est une union basée sur un engagement émotionnel fort entre deux individus et qu'elle nécessite un investissement perpétuel en termes d'émotions, de temps et d'efforts de la part des deux partenaires. Après avoir explicité ce que nous entendons par investissement conjugal, nous allons évoquer quelques facteurs qui le déterminent.

#### **2.1.1. S'investir au nom du couple conjugal**

Certains auteurs, tels que Hefez & Laufer (2014), Hefez (2018), Monique de Saint-Martin (2004) et Cyrulnik (2000), font valoir que la qualité de l'investissement conjugal dans la vie de couple est un facteur décisif pour la satisfaction et la stabilité du couple. À partir de leurs explications, nous soutenons que l'investissement conjugal peut être compris comme l'effort et l'engagement que les partenaires investissent dans leur relation. Il s'agit d'une action ou d'une attitude que chaque partenaire adopte pour créer un environnement conjugal sain et épanouissant. Cet investissement vise à développer une relation solide, fondée sur la confiance, la communication et le respect mutuel.

En raison des efforts significatifs nécessaires pour la maintenir et la faire croître, la relation de couple conjugal doit être vue comme un investissement. Pour Cyrulnik (2000), l'investissement conjugal est une démarche dans laquelle chaque partenaire donne de son temps, de son énergie et de ses ressources émotionnelles pour construire et entretenir un lien solide et épanouissant. Selon

Hefez & Laufer (2014), l'investissement conjugal désigne l'énergie que chaque partenaire met dans la relation, que ce soit sur le plan émotionnel, psychologique ou physique. Il s'agit d'une véritable implication de soi dans l'autre, dans le but de faire grandir et perdurer le lien amoureux. Ils expliquent que l'investissement conjugal est essentiel pour entretenir la passion et la complicité au sein du couple et soulignent que cet investissement ne doit pas être considéré comme une obligation ou un sacrifice, mais plutôt comme un choix actif de faire grandir la relation.

Dans son œuvre, Hefez (2013) met en exergue l'importance de l'équilibre dans l'investissement conjugal. Il met en garde contre les déséquilibres de pouvoir ou les relations dans lesquelles l'un des partenaires investit davantage que l'autre. Selon lui, un couple sain et durable est caractérisé par un équilibre mutuel dans l'investissement, où les deux partenaires s'impliquent activement. Il est important d'évoquer également la dimension intellectuelle de l'investissement conjugal. Henchoz (2008) présente cet investissement conjugal comme le fait, pour chaque partenaire, de s'engager émotionnellement, financièrement et intellectuellement dans la relation.

Les partenaires conjugaux doivent être disposés à investir émotionnellement l'un pour l'autre. Cet investissement ne finit pas tant que vit le couple. Il consiste à créer et à maintenir des liens affectifs forts avec son partenaire, à fournir un soutien émotionnel mutuel et à cultiver une relation intime. Il implique également d'être attentif aux besoins émotionnels de son conjoint, de lui montrer l'empathie et la compréhension, de s'apprêter à lui pour passer ensemble des moments forts du couple. Il s'agit, pour les conjoints, de s'assurer qu'ils sont réellement présents, l'un pour l'autre.

### **2.1.2. Les facteurs déterminants l'investissement émotionnel du couple**

En ce point, nous soulignons que l'investissement émotionnel peut être influencé par différents facteurs tels que les expériences passées, l'éducation et les attentes individuelles de vie. Nous revenons, en fin de compte, à l'effet réciproque de la satisfaction de la relation et de l'investissement conjugal.

**a. L'éducation et les expériences du passé face à l'investissement conjugal**

Bien que l'éducation reçue ne détermine pas complètement la façon dont une personne vivra sa conjugalité, une relation entre l'éducation reçue et la façon de vivre la conjugalité peut être évoquée. En outre, « *les capacités conjugales diffèrent grandement d'un individu à l'autre. Souvent, la perception que l'un des partenaires a de la vie à deux peut être très éloignée de celle de l'autre. La tradition de conjugalité du milieu d'origine du partenaire est un indicateur précieux pour l'évaluation de sa capacité conjugale* » (Pelletier, 2000, p.190).

Une personne élevée dans une famille où les rôles de genre traditionnels étaient valorisés pourrait avoir tendance à reproduire ces schémas dans sa propre relation de couple. D'autre part, une personne élevée dans une famille où l'égalité des genres était promue pourrait, elle aussi, avoir tendance à rechercher une relation de couple plus égalitaire.

L'éducation reçue peut également influencer les attentes et les normes en matière de famille et de mariage (Héritier, 1996). Une personne élevée dans une famille où le mariage était considéré comme un engagement sacré et indissoluble pourra être plus susceptible de s'engager et de travailler activement pour préserver sa relation de couple, même dans les moments difficiles.

Bref, les expériences passées, y compris l'éducation reçue, peuvent colorer les attentes d'une personne en matière de relation conjugale. Si une personne a vécu des relations toxiques ou abusives dans le passé, il est probable qu'elle soit plus méfiante et prudente dans ses interactions conjugales ultérieures, ce qui fera un impact sur la confiance et l'intimité dans sa relation de vie conjugale.

**b. Les attentes face à l'investissement conjugal**

L'investissement émotionnel au sein du couple conjugal est une notion clé pour comprendre les attentes et les besoins des partenaires. Dans cette dynamique, les attentes sont l'expression des désirs que chaque partenaire a envers l'autre et envers la relation. Elles peuvent être conscientes ou inconscientes, mais elles sont souvent influencées par l'expérience passée, les valeurs et les croyances.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Dans l'intimité conjugale, il est courant d'avoir des attentes liées au soutien émotionnel, au désir de partager les moments positifs de la vie, les succès et les événements importants, ainsi qu'à la recherche de compréhension, d'empathie, de respect et de soutien mutuel dans les projets communs, entre autres. Il est important de noter que cette liste d'attentes n'est pas exhaustive, car la vie de couple évolue constamment, créant de nouvelles attentes au fil du temps (Pelletier, 2000). Les aspirations de chaque conjoint peuvent également changer au fil des ans. Il est donc essentiel de maintenir une communication ouverte et honnête afin de s'adapter à ces changements et de soutenir les besoins émotionnels de l'autre. En garantissant une écoute active et une disponibilité réciproque, les conjoints peuvent continuer à évoluer ensemble et à renforcer leur relation.

Charpentier (1992) présente quatre volets principaux dans lesquels les attentes mutuelles sont particulièrement vitales : la confiance réciproque, le partage, le besoin d'être aimé et la durabilité du couple. Toutefois, il nous faut penser ces volets comme étant liés. Tout d'abord, la confiance réciproque est essentielle pour établir une base solide dans une relation. Sans confiance, il est difficile de partager pleinement ses pensées, ses émotions et ses préoccupations. Cela nous amène au deuxième domaine, le partage, qui est intimement lié à la confiance. Le partage mutuel des expériences, des moments de joie et de peine, ainsi que des responsabilités au sein du couple renforce la connexion et la compréhension mutuelle. De plus, le besoin d'être aimé est une composante fondamentale de toute relation. Lorsque les deux partenaires se sentent aimés et valorisés, cela renforce leur estime de soi et leur sentiment de sécurité émotionnelle. Enfin, la durabilité du couple concerne la volonté et l'engagement mutuel de faire face aux défis et de surmonter les difficultés qui peuvent survenir tout au long de la relation. En s'appuyant sur la confiance, le partage et le besoin d'être aimé, la durabilité du couple peut être renforcée, offrant ainsi une base solide pour la croissance et le développement à long terme de la relation.

Les attentes interviennent dans la construction d'une relation de couple solide et épanouissante. Cependant, il est important de noter que les attentes peuvent parfois être irréalistes ou excessives, ce qui peut causer des tensions et des frustrations au sein du couple. Pour préserver une relation de couple harmonieuse, il est essentiel que les attentes soient exprimées de manière claire et

bienveillante. La prise de conscience des attentes de chacun peut aider à renforcer la relation émotionnelle au sein du couple.

### **c. La satisfaction relationnelle et l'investissement conjugal**

La satisfaction relationnelle peut inclure des éléments tels que la communication efficace, la confiance, le respect mutuel et la compréhension. Parallèlement, l'investissement conjugal peut comprendre des éléments tels que le temps, l'énergie, la compassion et la patience.

Hefez (2013) et Cyrulnik (2000) affirment que lorsque les deux partenaires sont satisfaits de leur relation, ils ont tendance à être plus motivés à faire ces investissements et à travailler ensemble pour construire une relation solide. La satisfaction relationnelle et l'investissement mutuel finissent en un cercle vertueux. Plus les partenaires investissent dans la relation, plus ils sont susceptibles d'être satisfaits de celle-ci. En revanche, si la satisfaction relationnelle est faible, cela peut avoir un impact négatif sur l'investissement des partenaires.

À noter que la réciprocité entre la satisfaction relationnelle et l'investissement émotionnel n'est pas toujours parfaite, puisque de nombreux autres facteurs influent sur la vie de couple. À titre illustratif, des problèmes externes tels que le stress et l'obsession à l'internet peuvent influencer négativement la satisfaction relationnelle et l'investissement émotionnel des conjoints. La présence d'autres femmes du mari peut également culbuter la nature de l'investissement conjugal initial tant pour la femme que pour l'homme. Les conflits non résolus et d'autres problèmes relationnels peuvent diminuer la satisfaction et réduire la motivation à investir dans la relation (Dallaire, 2007). En effet, lorsque les conflits demeurent sans solution, ils peuvent engendrer une accumulation de ressentiment et de frustration, créant ainsi une distance émotionnelle entre les partenaires. Cette distance peut entraîner une diminution de la satisfaction et une perte de motivation à s'investir dans la relation, compromettant ainsi sa stabilité et son épanouissement.

## **2.2. Les étapes vers la maturité du couple**

La maturité du couple est un processus évolutif qui requiert la communication, la compréhension mutuelle et la croissance personnelle. Au cours de cette progression, les partenaires apprennent à gérer les conflits de manière saine et à respecter les besoins individuels de chacun. Ils développent également un sentiment de confiance et de soutien inconditionnel, ainsi qu'une vision commune de l'avenir. Les points suivants nous tracent les différentes phases que traverse la maturation des conjoints dans leur relation conjugale.

### **2.2.1. La période de lune de miel**

L'expression « période de lune de miel » désigne les premiers jours, semaines ou mois qui suivent un événement marquant, notamment un mariage ou le début d'une relation amoureuse.

Dans le cadre d'un mariage, la lune de miel est le voyage que le couple effectue juste après la célébration de leur union. Il s'agit d'un moment privilégié pour les jeunes mariés de se retrouver et de savourer leur nouvelle vie ensemble. Habituellement, ils choisissent une destination romantique où ils peuvent se détendre, se découvrir mutuellement et créer des souvenirs inoubliables.

Lors de la phase de la lune de miel, les couples sont en harmonie parfaite : c'est la phase de séduction, de préparation au mariage. C'est une période pleine de regards et de sourires, de conversations, et dense de danses d'amour. Il est marqué par le désir de fusion, le moment où les deux partenaires ont vraiment l'impression de ne former qu'un (Dallaire, 2006). Hélas, une fois son besoin de fusion satisfait, chacun des deux partenaires veut recouvrer son indépendance. Des spécialistes sexologues affirment que lors de cette phase de lune de miel, tous les couples sont heureux et le sont encore jusqu'au mariage. À ce moment, la majorité des couples enregistrent des rapports sexuels satisfaisant qualitativement et quantitativement. La sexualité est capitale dans cette période (Harvey, 1995) : les deux partenaires sont encore au stade où l'acte sexuel est le moyen privilégié pour fusionner leurs énergies et pour s'enlacer dans le monde de l'invisible. Pour cet auteur, il faut laisser le temps effectuer son rôle et faire en sorte que d'autres moyens plus discrets réalisent cette fusion sans qu'elle soit nécessairement due à l'acte sexuel.

La lune de miel est une période *d'amour aveugle*, selon l'expression de Scarf (1991), une période pleine de fantaisies merveilleuses de bonheur parfait dans un avenir béat. Elle est une étape utile, car, selon Scarf, c'est à ce stade que se tisse le lien intime entre les partenaires et que se négocient les règles non dites de vie conjugale. Les partenaires apprennent à vivre ensemble, à s'adapter aux habitudes et aux personnalités de l'autre. Des compromis et des discussions peuvent donc survenir pendant cette période, ce qui peut être considéré comme normal et bénéfique pour la relation à long terme.

Elle est une phase passionnelle du couple qui ne dure qu'au maximum deux à trois ans (Dallaire, 2010). La lune de miel est souvent considérée comme une période d'euphorie et de bonheur intense. Les couples se sentent proches et complices, profitant de leur nouvel engagement et de leur amour réciproque. C'est un moment idyllique où les problèmes et les réalités de la vie quotidienne sont temporairement relégués au second plan. Elle se caractérise par un effort de cohésion que chacun manifeste, bien que des petites interférences négatives n'y manquent pas.

### **2.2.2. La lutte pour le pouvoir**

Dans la phase de lune de miel, la relation fusionnelle se termine souvent par une certaine déception. Des auteurs mentionnent que cette période est caractérisée aussi par une illusion de perfection : tout semble parfait et idéal. Cependant, cette illusion peut se dissiper lorsque les couples commencent à faire face à des problèmes ou des conflits. De même, la lune de miel est souvent associée à des attentes élevées de félicité, attentes irréalistes pouvant donc entraîner une déception et des frustrations.

C'est ainsi que les conjoints finissent par percevoir que l'autre aimé est, dans sa réalité, bien souvent en deçà de l'idéal projeté (Bureau, 1997). En guise de remédiation, chacun des conjoints revient sur soi pour reconquérir son identité, faite certes des forces, mais aussi des faiblesses qu'il a tant cachées à son conjoint. Chacun se perçoit que, dans la phase de passion, il a fait l'expérience de l'illusion de complétude par l'arrivée de l'autre, que l'autre n'a pas réellement comblé ses manques et ses attentes. Une frustration surgit de cette déception et son ampleur dépend de celle

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

du fantasme fusionnel. Cette expérience entre alors dans la reconquête de son pouvoir, de son identité personnelle. Dallaire (2006, p.66) explique :

*« Chacun se cherche et se cherche dans le regard de l'autre. Voilà à quoi sert le couple : à créer des occasions permettant la confrontation de ces paradoxes. [...] À l'intérieur d'un couple [...], nous sommes en recherche d'une double validation : la validation de soi par soi-même et la validation de soi par l'approbation de l'autre. Et nous espérons que la validation de l'autre sera toujours conforme à notre propre validation. Ces deux perceptions sont nécessaires [...], mais c'est une illusion de croire qu'elles seront nécessairement synchrones : le regard de l'autre n'est pas toujours approbateur. »*

La lutte au sein d'un couple peut être constructive si elle permet aux partenaires d'exprimer leurs attentes mutuelles, mais elle devient négative si elle se transforme en affrontement. Selon Dallaire (2006), les attentes d'une relation harmonieuse peuvent exacerber les conflits, car les partenaires blâment souvent l'autre pour leurs déceptions. Il est crucial de reconnaître que les difficultés sont une part intégrante de la vie conjugale, offrant des occasions de croissance personnelle et d'amélioration de la relation. En acceptant ces crises, les couples peuvent évoluer ensemble et renforcer leur lien.

La période de lutte de pouvoir peut être intense et stressante, car elle implique souvent des désaccords, des disputes et des crises de confiance. Cependant, elle est également une étape importante dans le processus de formation du couple, car elle permet aux partenaires d'exprimer leurs besoins et leurs attentes, de négocier et de trouver des compromis.

Il est important de noter que la lutte de pouvoir en couple n'est pas nécessairement négative. Elle peut être un moyen pour les partenaires de se comprendre mutuellement, de mieux se connaître et de construire une relation solide et équilibrée. D'autres issues positives consécutives à cette lutte pour le pouvoir sont que cette période peut aider chacun des conjoints à reconnaître ses limites, à favoriser la croissance personnelle (Proulx, 2023). Elle peut amener les partenaires à remettre en question leurs propres croyances et comportements, à renforcer l'estime de soi en consolidant pour l'un et pour l'autre la capacité à s'affirmer et à défendre ses intérêts ; ce qui permettra aux

partenaires de reconnaître et d'aborder les inégalités qui existent et de travailler ensemble pour les résoudre de manière équitable.

### **2.2.3. La période de stabilisation du couple**

S'il advient que le couple soit stable, cela constitue un accomplissement en soi pour les conjoints. L'étape de la stabilisation du couple vient comme un dépassement de la lutte de pouvoir. En cette période, les conjoints partagent ou alternent le pouvoir. Pour Dallaire (2010), c'est un moment décisif qui peut finalement révéler des couples heureux et des couples malheureux. Les heureux évoluent positivement et savent que faire un choix, c'est conserver certaines choses et renoncer à d'autres. Le conjoint en vient à prendre conscience qu'il est non seulement avec l'autre, mais toujours présent. Le couple devient ainsi le lieu de croissance individuelle. Quant aux couples malheureux ou conflictuels, ils s'enlisent dans des tentatives désespérées pour résoudre leurs désaccords, chacun cherchant à prouver qu'il a raison et que l'autre a tort.

Le premier moment critique est issu de l'acceptation de l'autre dans sa réalité, et non plus en partant des constructions illusoire. Les couples dont la stabilisation est en plein essor misent davantage sur le respect, la droiture et la joie de partager les émotions, les tâches, les joies et les difficultés.

### **2.2.4. Période de l'engagement véritable et irréversible**

Le moment de la stabilisation du couple se fait remarquer par l'engagement palpable des membres du couple. Et c'est mieux de le remarquer pour des couples qui ont été outillés par les crises du passé et dont toute nouvelle crise devient une source de créativité, de croissance personnelle et conjugale (Dallaire, 2006). Chez eux, un certain équilibre entre leurs ressemblances et leurs différences est établi (Adler, 1991). Les conjoints vivent la tendresse conjugale qui devient pour eux une forme de générosité et une force vitale qui apporte de nouvelles joies et de nouveaux espoirs (Ledoux, 2016). Dire que la tendresse conjugale gagne du terrain en cette phase, c'est mentionner que les relations en couple sont devenues plus paisibles.

Certains éléments peuvent prouver que la relation conjugale est déjà stable et qu'elle est en phase d'engagement irréversible. Les conjoints montrent un engagement ferme l'un envers l'autre et

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

envers leur relation. De plus, la communication au sein du ménage devient plus ouverte et honnête quand ils expriment leurs besoins, leurs préoccupations et leurs émotions ; ils le font de manière saine et constructive. Les solutions face à leurs désaccords sont du gagnant-gagnant, plus jamais de violence verbale ou physique. Les responsabilités familiales, financières et domestiques sont partagées de manière équitable.

L'engagement véritable et irréversible est un signe de la maturité conjugale qui est alors le résultat de l'expérience et du temps passé ensemble, ainsi que d'une réflexion et d'un travail individuels et communs sur soi-même et sur la relation. Le couple vit presque parfaitement les cinq langages de l'amour principaux que sont, d'après Chapman (2003), les paroles valorisantes, les moments de qualité, les cadeaux, les services rendus et le contact physique.

Pour conclure ce chapitre que nous avons intitulé *La vie conjugale en son processus de maturation*, nous dirions que l'union conjugale est un cheminement complexe. Au fur et à mesure que les années passent, les partenaires traversent différents processus de maturation qui les amènent à mieux se comprendre et à renforcer leur union. Le processus de maturation de la vie conjugale commence souvent par une phase de découverte mutuelle, où les partenaires apprennent à connaître les qualités, les défauts et les valeurs de l'autre. Ensuite, vient le moment de l'ajustement et de l'adaptation mutuelle, où les partenaires doivent apprendre à naviguer ensemble à travers les défis de la vie quotidienne. Par la suite, la vie conjugale peut entrer dans une phase de consolidation, où les partenaires se sentent plus en harmonie et plus unis. À toute étape franchie, c'est l'investissement conjugal qui est à l'épreuve puisque celui-là implique une détermination personnelle, mais aussi commune de s'engager, de soutenir et de faire des sacrifices pour le bien-être de son partenaire et de la relation conjugale partagée.

Dans les lignes qui suivent, nous attachons l'importance toujours à la vie conjugale, mais, cette fois, quand elle est vécue dans une relation polygamique.

### **CHAPITRE III : LA VIE CONJUGALE DANS UN CONTEXTE DE LA POLYGAMIE**

La polygamie, lorsqu'elle est même admise dans de certaines cultures à travers le monde, peut engendrer des dynamiques relationnelles complexes. Dans ce chapitre, nous revenons sur les défis et les compromis que peuvent rencontrer les personnes en relation polygame. Nous revenons également sur certaines attitudes et pratiques en rapport direct ou indirect avec la polygamie. De plus, nous relevons certaines incidences de la polygamie sur la vie psychosociale et juridique. Nous évoquons également la problématique du statut de coépouse au Burundi comme ailleurs.

#### **3.1. Qu'entendre par monogamie et par polygamie ?**

Selon D'Agostino et al. (2002), la monogamie est définie comme une alliance exclusive entre deux conjoints. En revanche, la polygamie permet des unions simultanées entre un individu et plusieurs conjoints, allant ainsi à l'encontre de la monogamie. Lorsqu'elle est évoquée du côté des hommes, on parle de polygynie, tandis que du côté des femmes, on parle de polyandrie.

La polygamie n'est pas un fait d'hier. Elle est remarquée dans la Bible, notamment dans l'Ancien Testament. Il est mentionné que le roi Salomon avait un grand nombre de femmes, parfois appelées "épouses" ou "concubines". Selon les textes bibliques, Salomon aurait eu "700 femmes de rang princier" et "300 concubines" (1 Rois 11 :3).

L'on distingue la polygamie simultanée et la polygamie successive. Pour la première, l'homme possède plusieurs femmes et désire les garder toutes pour lui seul. La seconde s'étale dans le temps : l'homme a eu par exemple deux femmes, mais s'est débarrassé de la première avant de prendre la seconde. Ou alors, il a pris la seconde femme après le décès de la première. Les sociétés qui ripostent contre la polygamie acceptent ce genre de polygamie : se remarier après le décès du conjoint est toléré, mais n'est pas obligé. Dans le christianisme, il est accepté de contracter un autre mariage après la mort d'un conjoint, ce qui fait que la polygamie successive y soit considérée tout aussi régulière et légitime que la monogamie. De même, dans les sociétés au sein desquelles la polygamie simultanée est admise, elle n'y est pas pratiquée comme une obligation, mais plutôt comme une tolérance.

Il sied de rappeler qu'une sexualité extra-conjugale, l'infidélité, est une dimension polygame, ce que l'on peut nommer de « polygamie irrégulière ». Elle est fréquente à côté de la monogamie. Certains auteurs comme Le Bon (1910) parlent de la polygamie hypocrite, et la considèrent comme moralement très inférieure à la polygamie légale. Dans ce travail, la polygamie est prise au sens large comme nous l'exprime Lolo (2012, p.232) en ces termes :

*« Lorsqu'on parle de polygamie, on se trouve confronté à des faits avérés : un homme vit avec plusieurs femmes, plusieurs épouses, ou encore impose à son épouse légitime la présence d'une ou plusieurs maîtresses attirées durant une longue période dans la vie du couple. En conséquence, la polygamie au sens large consiste à entretenir de multiples relations affectives concomitantes. »*

De cet extrait, il apparaît que la polygamie implique des relations affectives multiples et concurrentes. Ces relations peuvent engendrer des dynamiques complexes et parfois conflictuelles au sein des familles polygames.

### **3.2. La polygamie de cœur et la monogamie de fait**

Être polygame de cœur et monogame de fait, c'est vivre une contradiction intérieure. C'est ressentir un amour intense pour plusieurs personnes, tout en étant socialement et légalement engagé avec une seule personne. C'est une situation complexe qui peut entraîner des conflits émotionnels et des dilemmes moraux. La compréhension de ces notions peut découler de Benner (1843) quand il a écrit :

*La nature, en divisant partout les deux sexes en deux nombres à peu près égaux, a elle-même partout établi une certaine monogamie de fait. La grande différence qui existe entre la polygamie et la monogamie ne consiste donc pas particulièrement dans la circonstance que la première suppose plusieurs femmes à un seul homme, tandis que la seconde ne lui en suppose qu'une ; car chacun peut bien, parmi les peuples polygames, désirer d'avoir plusieurs femmes ; mais la nature des choses s'y oppose à ce que l'immense majorité du peuple en a plus d'une, par cela même que chacun en a une.*

Pour comprendre cette contradiction, il est important de comprendre ce que sont la polygamie de cœur et la monogamie de fait. La polygamie de cœur se réfère à un état émotionnel où l'on ressent un amour intense et profond pour plusieurs personnes. Cela peut inclure des sentiments romantiques, sexuels et émotionnels envers plusieurs individus. Cela ne signifie pas nécessairement être en relation avec toutes les personnes désirées, mais simplement ressentir cet amour pour elles.

La monogamie de fait, quant à elle, se réfère à un engagement social et légal envers une seule personne. Cela signifie que l'on est en relation exclusive avec cette personne et que l'on se consacre à elle uniquement sur le plan émotionnel et sexuel. C'est une norme sociale largement acceptée et la base des relations amoureuses et conjugales dans de nombreuses cultures.

L'idée de la polygamie de cœur soulève la question de la possibilité de partager son amour de manière harmonieuse et équitable entre plusieurs partenaires. Cependant, cette situation peut engendrer une contradiction, entraînant des conséquences sur la relation de couple. Une personne ressentant cette contradiction peut se sentir aliénée de son partenaire, incapable d'exprimer ses véritables sentiments par peur d'être rejetée ou incomprise, ce qui nuit à l'intimité des conjoints (Rude-Antoine, 1997). Il est important de souligner que la polygamie de cœur et la monogamie de fait ne sont pas incompatibles. Il est tout à fait possible d'aimer plusieurs personnes tout en étant engagé avec une seule personne (Lardellier, 2014).

### **3.3. Le polyamour**

Le concept de « polyamour » est surgi pour désigner « une relation sentimentale assumée avec plusieurs personnes simultanément » (Elumba, s.d.). Contrairement à la polygamie, qui est basée sur le mariage de plusieurs personnes, le polyamour se concentre sur la possibilité de développer des liens amoureux profonds avec plusieurs personnes en même temps.

Le polyamour ne se résume pas à une simple excuse pour coucher avec plusieurs personnes sans engagement. Il s'agit, au contraire, d'une pratique qui demande un investissement émotionnel

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

important, car il faut être capable de gérer les sentiments complexes qui peuvent naître de ces multiples relations. Lisons l'explication de Simard (2011, p.117) :

*Le polyamour ne s'entend pas seulement comme un amour ou des relations sexuelles non exclusivistes, comme peuvent le pratiquer des échangistes ou autres libertins ou encore des infidèles. Plutôt que celui de multiples partenaires, le concept clé du polyamour est celui de la diversité. La différence réside dans l'état d'esprit et donc dans les pratiques. Ici, contrairement à la conception classique du couple, un partenaire ne chasse pas l'autre, mais s'ajoute. Et contrairement à l'infidélité, l'existence des autres partenaires est connue de tous. Enfin, à contrario de l'échangisme ou du libertinage, il ne s'agit pas de varier les plaisirs sexuels ou de s'adonner aux plaisirs charnels, mais d'aimer plus, dans une optique qui relève en général du développement personnel et de la réalisation de soi, entendus dans des relations d'honnêteté (rien n'est caché) et de respect (dialogue, non-possessivité) avec les autres. »*

La lecture de ce passage indique que cette pratique peut présenter certains bénéfices tels que la possibilité d'explorer différentes facettes de sa personnalité, de bénéficier d'un soutien émotionnel et d'apprendre à cultiver des relations saines et équilibrées. Cependant, elle peut également engendrer des défis et des obstacles, tels que la gestion des emplois du temps, des sentiments de jalousie ou des conflits émotionnels. Dans les sociétés qui sont souvent axées sur la monogamie, les personnes polyamoureuses peuvent faire face à la discrimination, au jugement ou à la réticence de la part de leur entourage.

Il est important de distinguer la polygamie du polyamour. Bien que les deux concepts impliquent des relations amoureuses avec plusieurs personnes, le polyamour est plus inclusif. Contrairement à la polygamie, qui se limite souvent au mariage ou aux engagements officiels, le polyamour englobe diverses formes de relations, y compris des interactions sexuelles ou romantiques sans engagement formel (Carisey, 2022).

### **3.4. Incidences psychosociales de la polygamie sur les femmes concernées**

Tout d'abord, la polygamie peut engendrer des problèmes d'estime de soi chez les femmes impliquées. Léonard (2014) mentionne que les femmes dans un mariage polygamique peuvent souffrir de jalousie et de comparaison avec les autres épouses. Être une des nombreuses épouses peut donner le sentiment d'être moins valorisée et moins importante que les autres femmes. Cela peut entraîner une baisse de confiance en soi et une sensation de mal-être psychologique. Elles peuvent se sentir en compétition constante pour l'attention et l'affection de leur partenaire, ce qui peut provoquer des sentiments d'insécurité et de frustration.

En outre, la polygamie peut également avoir un impact négatif sur la santé mentale des femmes. Al-Krenawi (1998, 2001) montre que les femmes dans un mariage polygamique ont souvent des niveaux plus élevés de dépression, d'anxiété et de stress par rapport aux femmes dans un mariage monogame. Stress pour les coépouses, mais aussi pour le mari, comme Mernissi (1987) le mentionne. La compétition de ses femmes est un facteur de stress pour les maris tenus au principe d'égalité de traitement.

Enfin, dans certaines sociétés, la polygamie peut également entraîner des problèmes sociaux tels que l'isolement et la stigmatisation des femmes. Les femmes peuvent être perçues comme inférieures ou comme des objets de plaisir plutôt que comme des partenaires égaux. Cela peut avoir des conséquences importantes sur leur bien-être émotionnel et psychologique.

### **3.5. La polygamie et ses impacts juridiques**

La question de la polygamie et de ses impacts sur les droits des femmes est un sujet complexe et controversé. Alors que la pratique de la polygamie est autorisée dans certaines cultures et religions, elle est considérée comme injuste et discriminatoire par de nombreux défenseurs des droits des femmes.

Pour les défenseurs du droit de l'homme, la polygamie pose des défis importants en termes d'égalité et de justice de genre. Dans un système polygamique, les femmes sont souvent considérées comme des possessions de leur mari et peuvent être privées de leurs droits fondamentaux (Fahmy, 2002).

La pratique de la polygamie va à l'encontre du principe fondamental de l'égalité des sexes. En permettant à un homme d'avoir plusieurs épouses, la polygamie établit une hiérarchie dans laquelle les femmes occupent des positions inférieures. Cela peut conduire à l'oppression et à la marginalisation des femmes, car elles peuvent être considérées comme des possessions de l'homme plutôt que comme des individus autonomes. De plus, dans de nombreux cas, la polygamie est pratiquée de manière unilatérale, un homme avec plusieurs épouses. Cela peut entraîner des déséquilibres économiques et une dépendance financière des femmes vis-à-vis de leur conjoint.

La polygamie peut également avoir des conséquences néfastes pour les enfants, qui sont plus susceptibles de rencontrer des problèmes sociaux, émotionnels et éducatifs. Elle n'est pas bénéfique pour eux, car, comme le précise le rapport du Gouvernement du Canada (2006), « les unions polygynes produisent souvent des familles nombreuses, ce qui réduit la capacité des parents à répondre aux besoins de base en matière d'éducation »

Cependant, il est important de noter que la perception des bienfaits de la polygamie et des conséquences juridiques de la polygamie varie considérablement d'une région à l'autre et d'une culture à l'autre. Dans certains cas, les femmes peuvent choisir librement d'entrer dans un mariage polygame et peuvent même bénéficier de certains avantages économiques et sociaux. L'un de ces avantages, c'est d'être épargné du ridicule de manquer d'un conjoint. Ainsi, Bove & Valeggia (2009) notent que dans des sociétés où le mariage est une priorité, la concurrence entre les femmes est accentuée. La polygamie apparaît alors comme une occasion pour ne pas rester célibataire et, de ce fait même, certaines femmes acceptent souvent d'épouser un homme déjà marié.

### **3.6. Des obligations et des limites d'un mari polygame**

Selon Mernissi (1987), les responsabilités d'un mari polygame sont multiples. En tant que chef de famille, le mari polygame est responsable de subvenir aux besoins matériels de toutes ses épouses et de leurs enfants. Cela implique de fournir un logement adéquat, une alimentation suffisante, des vêtements, des soins médicaux, etc. Il est attendu que le mari traite chacune de ses épouses équitablement, en leur accordant les mêmes droits et opportunités. Cela peut inclure la répartition

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

équitable du temps passé avec chaque épouse, l'égalité des cadeaux et des privilèges, ainsi que la résolution équitable des conflits.

Taïa (2008) mentionne que le mari polygame devrait s'assurer que la communication entre ses femmes est respectueuse. Il est de ses responsabilités de résoudre les conflits qui peuvent survenir entre elles. Par ailleurs, il est responsable de satisfaire les besoins et les désirs sexuels de chacune de ses épouses de manière équilibrée et respectueuse. Cela peut impliquer de veiller à ce que chaque épouse ait des moments d'intimité réguliers et de prendre des mesures pour éviter les conflits ou les jalousies liés à la sexualité. De ce fait, il est censé être un pilier émotionnel pour toutes ses épouses, en les soutenant dans les moments difficiles et en célébrant leurs réussites.

L'une des limites auxquelles un mari polygame fait face lorsqu'il cherche à satisfaire toutes ses femmes est le temps. Les femmes polygames ont souvent des attentes élevées envers leurs maris en termes de temps et d'attention. Or, Taïa (2008) mentionne que les maris sont souvent absents et négligents envers leurs femmes. Ils sont souvent confrontés à des pressions financières considérables pour subvenir aux besoins de toutes leurs familles. D'un point de vue psychologique, les maris polygames peuvent également faire face à des tensions émotionnelles. Certaines études ont montré des liens négatifs entre la polygamie et le bien-être psychologique des hommes. Ainsi, par exemple, « *les sentiments de culpabilité, d'impuissance et de honte dans certains cas, avec l'éclatement de la famille par exemple, et l'épuisement émotionnel sont observés chez les maris polygames. Certains finissent par devenir agressifs à l'endroit d'une partie de leurs épouses et de leurs enfants* » (Nguimfack, 2014). Il en ressort que, malgré leurs désirs de mener une relation épanouissante avec toutes ses épouses, la vie dans la polygamie peut entraîner des ressentiments négatifs chez le mari qui le conduisent ainsi à un épuisement émotionnel.

### **3.7. Le marcanda : un rituel de décharge émotionnelle**

Les insultes rituelles entre coépouses, connues sous le nom de "marcanda" dans certaines cultures, sont des comportements traditionnels qui se déroulent dans les familles polygames où plusieurs femmes partagent un même mari.

*Le « marcanda » est une cérémonie qu'une femme organise avec l'argent de son mari, lorsque ce dernier prend une coépouse. Il a lieu chaque fois qu'une nouvelle femme arrive dans le ménage et est destiné à celle qui perd un privilège (la première, lorsqu'il marie une deuxième femme, cette dernière lorsqu'il en épouse une troisième, etc.). Au cours de cette cérémonie, elle invite les femmes mariées du village à passer la journée auprès d'elle et, la nuit venue, avant l'arrivée des mariés, les femmes forment un demi-cercle et celles épousées en premières nocces insultent celles épousées par la suite. (Bornand-Sandra, 2023, p.4)*

Le marcanda est généralement basé sur des normes sociales et de pouvoir, où les coépouses expriment leur vécu. Les insultes servent souvent à humilier et dévaloriser les autres femmes, afin de renforcer la position de chaque coépouse dans la hiérarchie familiale.

Ces insultes peuvent prendre différentes formes, allant des moqueries sur l'apparence physique à des commentaires méprisants sur les compétences domestiques ou maternelles. Les insultes peuvent également être basées sur des rumeurs ou des potins visant à ternir la réputation de l'autre femme.

Les insultes peuvent provoquer des douleurs émotionnelles et psychologiques, et peuvent créer une atmosphère de méfiance et de rivalité permanentes entre les coépouses. Mais il faut noter que cette cérémonie de marcanda joue un rôle positif pour vivre le deuil de l'illusion d'être la toute dernière femme du mari. « Les insultes énoncées lors d'un marcanda ont donc une fonction exutoire où le deuil que vit la femme dont l'époux se marie est pris en charge par la collectivité. » (Bornand-Sandra, 2023)

### 3.8. Image du statut de coépouse au Burundi comme ailleurs

Le concept de coépouse désigne, dans la société polygame, la seconde, la troisième, etc. femme d'un mari par rapport à la première. Bref, ce terme désigne une autre femme du même mari. On dit donc une coépouse de la femme et non une coépouse du mari.

Selon les sociétés, les expressions ou les dictons attachés au mot coépouse montrent la considération que la communauté réserve à de telles femmes. En arabe, la coépouse est désignée par le mot *ddera* signifiant la *rivale* ; « *dder* » signifie littéralement « la blessure, le mal » et l'expression « *ddera merra* » se traduit par : « la coépouse est amère » (Yacine-Titouh, 2015). Amor & Fadil (2015) cheminent en disant aussi que le mot arabe qui désigne la **coépouse** signifie également « créatrice de problèmes ». Au Burundi, ma coépouse se traduit par « *umukeba wanje* », ce qui signifie « ma rivale ». Cela fait penser donc à un regard pessimiste entre les coépouses, et même à la jalousie. Gessain (1960) et Elwert-Kretschmer (2001) soutiennent que la coépouse est non seulement une concurrente sur le plan sexuel et psychologique, mais aussi et surtout sur le plan économique. Elle est, selon Bacuez (2000), toujours envieuse et jalouse.

Dans des pays à faibles revenus, à l'instar du Mali, l'incertitude du futur peut être la cause de se livrer à la vie de coépouse. Balenghien (2006) revient sur la motivation des filles maliennes à accepter le statut de coépouse et trouve que sur un continent rongé par la pauvreté, accepter d'être coépouse est parfois une spéculation aux gros sous. Dans cette société malienne, la condition de coépouse est souvent perçue comme normale : « *Pour une grande partie des femmes (...) ayant vécu dès leur plus tendre enfance au sein de familles comportant des foyers monogames et polygames et n'ayant pas retiré l'impression de vivre avec deux catégories différentes de femmes, la situation de coépouse est l'une des situations normales de la femme et n'est nullement considérée comme une injustice, un déshonneur ou un mépris de la personnalité de la femme* » (E. Balenghien cité par René, 2010, p.107).

Jadis, la tradition burundaise ne condamnait pas la polygamie et c'est Ndayiragije (2011, p.51) qui nous donne l'image de coépouse dans cette société : « *Dans la tradition burundaise, la coépouse désigne en même temps une personne qui est en compétition avec toi, qui te surveille et qui est*

*prête à te faire du mal à tout moment et par tous les moyens. La méfiance entre coépouses était donc permanente* ». L'on pressent que l'ambiance n'était pas bonne entre les coépouses burundaises.

Actuellement, la loi burundaise n'autorise pas la polygamie, mais cette dernière s'y observe notamment chez les musulmans. Pour les non-musulmans burundais, toute autre femme que la première est considérée comme une concubine. L'*Encyclopédie du sexe* (1979) définit cette dernière comme « *une femme qui cohabite avec un homme sans être mariée avec lui.* » Il nous faut nuancer ce qu'est une concubine et ce qu'est une coépouse. Lorsque la polygamie est permise, comme c'est le cas chez des musulmans, l'union avec la nouvelle femme est légitime et cette union a un caractère formel. Les deux femmes sont alors des coépouses. À la différence de celle-là, l'union avec une concubine est informelle et illégale. Comme les données issues du recensement de 2008 le montrent, 56660 ménages étaient en situation de 2<sup>e</sup> épouse et 8016 ménages en situation de 3<sup>e</sup> épouse ou plus.

### **3.9. L'Islam et la question de la polygamie au Burundi**

Les musulmans sont présents au Burundi depuis des années de la colonisation. Par rapport aux religions chrétiennes, elle n'a pas pu s'implanter dans toutes les communes du pays et n'avait pas influencé la politique du pays. À partir des années 2005, l'Islam au Burundi a eu une influence dans le pays. Il y a des autorités du pays issues de cette religion, alors qu'auparavant l'opinion publique pensait que les musulmans ne font pas les études, qu'ils sont plutôt des hommes d'affaires, des chauffeurs, etc. À ce moment, des mosquées modernes ont été construites et des congés nationaux ont été décrétés pour honorer les journées des fêtes importantes de la communauté islamique du Burundi.

D'après le recensement national de 2008, les musulmans représentaient 2,5 % de la population, soit une communauté de 200 509. Les catholiques étant 62 %, 21,6 % protestants, 2,3 % adventistes. Pour le reste de la population, 6,1 % n'ont pas d'affiliation religieuse et 3,7 % appartiennent à des groupes religieux autochtones.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Sur le territoire burundais, la polygamie est interdite<sup>3</sup>. Toute polygamie au Burundi résiste à cette interdiction et, en cas de flagrant-délit, on s'expose à des sanctions pénales. En 2017, le ministre burundais de l'Intérieur et de la Formation patriotique a interpellé tous les musulmans mariés à plus d'une épouse à ne garder qu'une seule femme pour se conformer à la loi. D'après l'Anadolu Agency<sup>4</sup>, les responsables de la Communauté Islamique du Burundi (COMIBU) n'ont pas réagi aux déclarations du ministre. Et jusqu'à maintenant, on ne connaît pas un seul musulman qui aurait été condamné suite à la polygamie.

Pour conclure ce chapitre que nous avons intitulé *La vie conjugale dans le contexte de la polygamie*, nous soulignons que l'union polygame peut être complexe et engendrer des répercussions sur tous les membres de la famille. Tout d'abord, le fait d'avoir plusieurs femmes peut entraîner des conflits et une rivalité entre les épouses. Il peut créer un déséquilibre dans la relation, où l'homme a le pouvoir de décider avec qui il passera du temps et comment il répartira ses ressources. Les femmes peuvent se sentir négligées et avoir des difficultés à maintenir une relation intime avec leur mari. De plus, les enfants peuvent également être affectés par la polygamie, en grandissant dans un environnement dans lequel la rivalité et les conflits entre les épouses sont fréquents. Enfin, la polygamie présente également des défis juridiques et sociaux, car elle est souvent illégale et stigmatisée dans de nombreuses sociétés.

Les trois chapitres précédemment exposés constituent le cadre théorique que nous avons choisi de développer en lien avec notre question de recherche initiale. Nous allons maintenant aborder le chapitre dédié à la problématique, ainsi qu'aux objectifs que nous visons à atteindre. Ce chapitre inclura également une présentation de la méthodologie que nous avons adoptée pour mener à bien notre étude.

---

<sup>3</sup>Décret-loi n° 1/024 du 28 avril 1993 portant réforme du Code des personnes et de la famille du Décret-loi du Code des personnes et de la famille du 15 janvier 1980. Dans ces décrets, la polygamie est interdite au Burundi.

<sup>4</sup> Information postée sur son site web <https://www.aa.com.tr/fr>, consulté le 10 novembre 2024

## **CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Dans ce chapitre, nous présentons la problématique, les objectifs et la méthodologie de recherche liés à cette étude. Il s'agit d'une étape essentielle qui nous permet d'explorer et d'approfondir notre sujet de manière systématique et rigoureuse. Ainsi, nous mettons en évidence les questions centrales que nous nous posons, les objectifs que nous cherchons à atteindre et la méthode que nous mettons en place pour y parvenir.

### **4. 1. Problématique de recherche**

La revue de littérature nous a permis d'appréhender ce que vivent les conjoints dans leur conjugalité. Notre problématique commence par souligner la complexité de cette relation qui ne manque pas de moments de bonheur. En effet, la dynamique du couple conjugal est un processus complexe et en constante évolution. Selon Alain (2007), le couple est une œuvre d'art inachevée sur laquelle les partenaires travaillent ensemble. Cette entité dynamique est influencée par de nombreux facteurs tels que les besoins individuels, les valeurs, les attentes, les objectifs communs, les conflits et les compromis.

La relation et l'espace commun sont deux éléments essentiels pour définir le couple conjugal, selon Content (2011). La vie en couple est une décision prise par les partenaires pour leur épanouissement personnel et partagé et leur réponse à un besoin existentiel, psychologique et social. Est-ce que l'absence de l'un des conjoints sous le toit conjugal, même partielle, ne peut-elle pas entraîner des problèmes tels que le sentiment de solitude, le manque affectif et une rupture de la routine quotidienne ?

La stabilité du couple conjugal se réfère à sa capacité à persister malgré les tensions et les malentendus. Elle ne se résume pas à vivre sous le même toit, mais plutôt à une attitude relationnelle constructive Mayrand et al. (2020). Néanmoins, est-ce que l'absence d'un conjoint, même partielle, ne peut-elle pas compromettre la stabilité du couple en limitant l'interaction et le partage des émotions nécessaires à une relation saine ?

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

En second lieu, la revue de littérature souligne que, lorsque la relation conjugale est en phase de maturation, plusieurs aspects problématiques peuvent surgir. Les auteurs tels que Hefez & Laufer (2014), Dallaire (2006, 2010) et Proulx (2023) mentionnent que la communication au sein du couple devient souvent plus complexe durant cette période. Les conjoints peuvent éprouver des difficultés à exprimer leurs besoins, à écouter activement l'autre et à trouver un terrain d'entente. Les malentendus et les conflits peuvent alors être plus fréquents et difficiles à résoudre. Par ailleurs, au fur et à mesure que la relation évolue, les attentes des conjoints peuvent sembler irréalistes, ce qui peut devenir une source de tourments au sein du couple si les partenaires ne sont pas disposés à s'adapter à la réalité de leur relation.

Le processus de maturation de la relation est parfois long. Tout au long de ce processus, il peut y avoir des incidences négatives sur l'intimité et la sexualité du couple, comme le soulignent Léonard (2009), Singly (2005), Lahaie (1996), Dallaire (2006). Les conjoints peuvent avoir des attentes et des désirs sexuels variés, ainsi que des difficultés à maintenir une intimité émotionnelle. Quelles sont les conséquences de l'arrivée d'une seconde épouse et, surtout, quelles attitudes la première épouse adopte-t-elle pour gérer cette situation ?

En troisième lieu, la revue de littérature que nous avons faite nous a permis de comprendre que la polygamie est parfois perçue, au Burundi comme ailleurs, comme un signe de statut social, encourageant les hommes à prendre plusieurs épouses pour démontrer leur pouvoir économique. Cependant, la réalité est souvent loin des idéaux de prestige et de richesse associés à la polygamie. Les hommes doivent souvent subvenir aux besoins de plusieurs familles, ce qui divise leurs ressources déjà limitées et peut créer des tensions financières insoutenables.

La vie conjugale dans le cadre de la polygamie soulève de nombreux défis et problèmes, notamment lorsqu'elle est vécue de manière illégale (Rude-Antoine, 1997). Bien que la religion islam tolère la polygamie, et cela dans des pays qui l'ont légalisé comme le Sénégal, la polygamie rend plus complexes les interactions conjugales, les coépouses deviennent rapidement des rivales (Awa, 2014). Par ailleurs, une étude menée par Mondain et ses collaborateurs en 2004 a révélé que la polygamie entraîne des problèmes socioéconomiques énormes. Mernissi (1987) mentionne que lorsqu'un homme a plusieurs épouses, il devient difficile de satisfaire les besoins physiques,

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

émotionnels et affectifs de toutes les femmes. Cela peut conduire à une désaffection, à la frustration sexuelle, voire à l'infidélité, ce qui affecte la qualité des relations conjugales.

Un autre aspect problématique de la vie conjugale dans la polygamie est la rivalité entre les coépouses. Dans un mariage polygame, les femmes partagent le même mari, mais il y a souvent une compétition pour obtenir la faveur et l'attention de l'homme. Cela crée un climat de rivalité et de jalousie constante, où les femmes se battent pour obtenir leur part de ressources et d'affection, ce qui peut nuire à la stabilité des foyers et à la cohésion familiale, Krenawi (2001, 1998).

Au Burundi, la polygamie est illégale<sup>5</sup>, mais elle est pratiquée au sein de la communauté islamique, où elle semble être socialement acceptée. Cette situation n'est pas sans effet au niveau de l'état de sa santé mentale. En raison de l'absence de reconnaissance légale de leur union, elles peuvent se retrouver sans soutien juridique ni protection sociale, devenant ainsi plus vulnérables à l'exploitation et aux divers abus. Léonard (2014) note que la polygamie peut engendrer des problèmes d'estime de soi chez les femmes impliquées, les faisant se sentir moins valorisées et moins importantes que les autres épouses. Cela peut entraîner une baisse de confiance en soi et une sensation de mal-être psychologique.

Il est donc évident que l'arrivée d'une seconde épouse représente un tournant majeur dans la vie de la première épouse. Au lieu de céder à la jalousie, elle envisage des stratégies pour préserver la relation conjugale avec son mari polygame. Selon une étude ethnologique sur le mariage polygamique menée par Fainzang (1989), il en découle que *"la présence d'une coépouse est toujours une source de tristesse pour une femme, lorsqu'elle entend sa rivale rire avec son mari dans leur chambre, car cela lui fait comprendre qu'ils s'entendent bien"*. Ainsi, les vies des coépouses se trouvent étroitement affectées. Par exemple, selon Pilon (1984), dans le cas de la polygamie, au Togo, la première épouse n'a pas nécessairement le statut de première épouse. Cela étant ainsi pour la première épouse au moment où la deuxième n'est pas sans tourments. Pour Ernaux (2011), l'attitude d'une femme qui décide de se marier à un homme déjà marié est complexe et ambivalente. D'une part, elle est envahie par une passion ardente pour cet homme dont elle est

---

<sup>5</sup> D'après les décrets que nous avons indiqués à la note de bas de page n°3

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

disposée à prendre le risque de se marier malgré la complexité de cette relation. D'autre part, elle éprouve une souffrance constante caractérisée par la jalousie, l'insécurité et le sentiment d'être "la deuxième". Cette dualité entre amour et douleur est constamment présente, rendant l'attitude de cette femme à la fois passionnée et tourmentée.

Conscient de tout ce qui vient d'être évoqué ci-haut, une question générale de notre recherche est ainsi libérée : Quelles sont les stratégies psychosociales que les coépouses musulmanes utilisent pour maintenir l'harmonie de leur union conjugale avec un mari polygame ? De cette question, d'autres en découlent :

- Quels sont les facteurs qui influencent la capacité des femmes musulmanes à maintenir une relation conjugale stable avec un homme polygame ?
- Quels sont les défis émotionnels auxquels font face les coépouses musulmanes et quelles stratégies de résilience mettent-elles en œuvre pour y faire face ?
- Quels enjeux relationnels auxquels font face les coépouses musulmanes dans le cadre d'une union polygame, et quelles stratégies développent-elles à propos ?

## **4. 2. Objectifs de recherche**

### **4. 2.1. Objectif général**

Notre objectif général est ainsi libéré : « analyser les stratégies psychosociales mises en œuvre par les coépouses musulmanes en vue du maintien de la stabilité de leur union conjugale ».

### **4. 2.2. Objectifs spécifiques**

1. Déterminer les facteurs qui influencent la capacité des femmes musulmanes à maintenir une relation conjugale stable avec un homme polygame ;
2. Identifier les défis émotionnels auxquels font face les coépouses musulmanes, ainsi que les stratégies de résilience qui y sont associées ;

3. Analyser les enjeux relationnels des coépouses musulmanes, ainsi que les stratégies de résilience qu'elles mettent en œuvre pour y remédier.

### **4.3. Méthodologie de la recherche**

Dans cette section, nous allons présenter la méthodologie que nous avons utilisée dans cette étude afin de garantir la fiabilité des résultats. Nous expliquons les étapes et les procédures mises en place pour collecter les données et réaliser l'analyse. En utilisant une approche rigoureuse, nous avons veillé à ce que cette étude soit basée sur des méthodes scientifiques solides.

#### **4.3.1. La méthode qualitative**

Nous avons opté pour la recherche qualitative. Il s'agit ici d'une étude de nature exploratoire. Ce type de recherche permet de se « familiariser avec les gens et leurs préoccupations » (Deslauriers, 1997). La méthode qualitative répond à des besoins spécifiques, ceux d'explorer en profondeur et d'acquérir une connaissance approfondie d'un nombre, plus ou moins, réduit de cas. Ce type de recherche ne vise pas la généralisation, mais la compréhension, l'explication, la découverte des causes, des antécédents ainsi que des effets et des conséquences du phénomène étudié. L'intérêt de cette méthode est qu'elle étudie en profondeur des échantillons plus restreints (Deslauriers, 1991).

D'après Fortin (2016), la recherche qualitative permet de répondre aux questions de type « pourquoi? » ou « comment ? ». Elle s'intéresse particulièrement aux déterminants des comportements des acteurs et actrices (comprendre). Selon le même auteur, les méthodes qualitatives ont deux objectifs principaux. Le premier est de saisir des phénomènes en cherchant à les comprendre et à expliquer leur influence sur les comportements et les pensées des populations. Le second vise à clarifier les phénomènes sociaux pour réduire les inductions, prénotions ou préjugés que chacun peut avoir en interagissant avec autrui.

Dans notre étude, le choix de la méthode qualitative se justifie par plusieurs raisons. Tout d'abord, cette méthode nous a permis d'explorer en profondeur les perceptions, les expériences et les comportements des coépouses musulmanes, ce qui est essentiel pour découvrir les complexités des stratégies qu'elles utilisent pour maintenir leur union conjugale. Ensuite, la méthode qualitative

nous permet également d'obtenir des informations riches et détaillées, qui peuvent être difficiles à obtenir avec une approche quantitative. En interrogeant les coépouses musulmanes directement, nous avons recueilli des données subjectives et contextualisées sur ces mêmes stratégies. Enfin, cette méthode nous a permis de prendre en compte les perspectives et les voix des coépouses musulmanes elles-mêmes, ce qui est particulièrement important dans le contexte du Burundi où leur voix est souvent marginalisée.

#### **4.3.2. Milieu et population d'enquête**

Nous avons choisi de mener cette étude dans le milieu urbain de Bujumbura. Ce choix a été fait en raison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est important de souligner que l'Islam est plus présent dans les milieux urbains au Burundi. Par conséquent, étudier ce sujet dans ce milieu est plus pertinent.

De plus, le milieu urbain au Burundi offre un contexte propice à l'exploration des stratégies psychosociales adoptées par les femmes en situation d'union polygame. Les femmes du milieu urbain peuvent avoir un accès plus facile à des ressources et à des réseaux de soutien, tels que des centres de femmes et d'autres structures sociales. Ces ressources peuvent jouer un rôle clé dans les stratégies mises en place par ces femmes pour maintenir leur union conjugale.

En outre, le milieu urbain est souvent associé à des opportunités économiques plus variées qui peuvent faire également un impact sur les stratégies psychosociales adoptées par les femmes musulmanes en situation d'union polygame.

#### **4.3.3. La technique de choix des enquêtés**

L'échantillonnage par boule de neige est une méthode non probabiliste largement utilisée en sciences sociales pour étudier des populations difficiles d'accès. Elle consiste à partir d'un petit nombre de participants initiaux ("graines") qui servent de "portes d'entrée" pour accéder à ces populations (Abreu, 2023). Comme le soulignent Bataille et ses collaborateurs, « *tous les individus d'un même groupe social sont liés entre eux par un nombre limité de liens. Autrement dit, quel que soit le point de départ des chaînes de relations, on peut potentiellement atteindre n'importe quel individu du groupe en question au bout de x mises en relation successives* » (Bataille et al. 2018).

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

L'échantillonnage par boule de neige est particulièrement adapté à l'étude des stratégies psychosociales que les coépouses musulmanes emploient pour renforcer leurs liens conjugaux. Cette méthode est pertinente dans notre étude, car, dans le contexte burundais, cette population est souvent marginalisée en raison des stigmates associés à la polygamie. Les premières participantes à l'étude ont pu nous recommander d'autres femmes partageant des expériences similaires, ce qui a favorisé un climat de confiance de leur part, car, elles savaient qui nous avait orientés vers elles.

### **4.3.4. L'enquête par entretien semi-directif**

Pour notre étude, en réalisant les entretiens semi-directifs avec des coépouses musulmanes burundaises, il a été possible d'obtenir des informations spécifiques sur les stratégies qu'elles utilisent pour maintenir leur couple malgré l'interdiction de la polygamie. Ces informations auraient été difficiles à obtenir par d'autres moyens, tels que des questionnaires ou des observations, car elles nécessitent une compréhension approfondie des motivations, des croyances et des pratiques des coépouses.

Pour mener les entretiens, nous avons confectionné le guide d'entretien. Avant d'entamer l'enquête proprement dite, nous avons dû passer par l'étape d'essai qu'est la préenquête. Selon le dictionnaire français, « la préenquête est une enquête portant sur un petit nombre d'enquêtés ou de documents pour tester les hypothèses et le questionnaire, avant d'entreprendre l'enquête elle-même. »

Nous avons réalisé une préenquête auprès de deux femmes rencontrées à Kamenge en mai 2024. À l'issue de ces entretiens, nous avons constaté que le guide d'entretien fournissait les informations nécessaires, ce qui nous a permis de décider de la réalisation de l'enquête proprement dite.

Nous avons mené l'enquête pendant les mois de mai et juin 2024. Nous avons identifié les premiers sujets d'enquête lors de notre stage à la Direction Provinciale du Développement Familial et Social de Kamenge. La directrice, qui collabore régulièrement avec les agents de relais (abaremeshakiyago), nous a aidés en nous recommandant deux femmes participantes. Il s'agissait de deux femmes partageant le même mari. Elles sont venues au bureau, et nous avons réalisé un entretien avec chacune d'elles.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Avant leur départ, nous avons demandé à chacune de nous recommander d'autres femmes vivant des expériences similaires. L'une nous a indiqué une participante, tandis que l'autre nous a suggéré deux. Ainsi, nous avons progressivement élargi notre échantillon en continuant cette démarche. Pour certaines, les entretiens ont eu lieu au bureau où nous effectuons notre stage, tandis que pour d'autres, nous nous sommes rendus chez elles dans les quartiers. Au total, nous avons réalisé des entretiens avec huit femmes répondant aux critères d'inclusion de notre étude, à savoir :

- Être musulmane pratiquante ;
- Être coépouse dans une union polygame reconnue dans l'entourage ;
- Avoir vécu dans cette union polygame pendant au moins un an ;
- Consentement libre pour participer à l'étude, après avoir reçu des explications sur la nature et les objectifs de la recherche.

Pour maximiser la collecte des données, nous avons utilisé un enregistreur audio. En réécoutant les enregistrements, nous les avons transcrits sur papier.

Ce chapitre a mis en évidence la problématique des stratégies psychosociales visant à maintenir l'union conjugale en cas de polygamie. Nous avons présenté nos objectifs de recherche. Pour les atteindre, nous avons adopté une méthodologie qualitative, fondée sur des entretiens individuels avec des femmes vivant en situation de polygamie. Ces entretiens ont permis de recueillir des données sur les difficultés rencontrées, les stratégies mises en place et les résultats obtenus. Le chapitre suivant présente les cas qui ont fait objet de notre enquête.

## **CHAPITRE V : PRESENTATIONS DES CAS**

Nous présentons brièvement les femmes ayant participé à l'enquête. Les noms qui leur sont attribués sont des pseudonymes, afin de garantir leur anonymat, conformément aux principes éthiques de la recherche.

### **5.1. Mme Aissatou**

Née de parents chrétiens, Aissatou s'est convertie à l'islam après ses études primaires. Elle est la première épouse de son mari, avec qui elle s'est mariée en 2009. Âgée de 40 ans, son époux a 37 ans. Concernant la profession, lui est vendeur ambulancier, tandis qu'elle n'a pas de métier à proprement parler. Elle s'occupe des tâches domestiques. Ils ont ensemble trois enfants. Aissatou habite à Buyenzi, tandis que sa coépouse réside à Kayanza.

### **5.2. Mme Aïcha**

Aïcha, 35 ans, s'est convertie à l'islam durant ses fiançailles avec son mari, qui s'était également converti avant elle. Ils se sont mariés en 2001. Mère de sept enfants, elle se trouve actuellement sans profession, car son mari lui a interdit de déposer sa candidature dans la fonction publique, lui ordonnant de rester à la maison. Bien qu'il ait débuté sa carrière comme enseignant, la profession actuelle de son époux reste incertaine après qu'il ait quitté la fonction publique. Aïcha possède un niveau d'étude de D7, tandis que son mari a un niveau A2 en électromécanique.

### **5.3. Mme Fatou**

Fatou, 44 ans, est née d'une famille musulmane. En 2001, elle s'est mariée et fut la première épouse de son mari. Elle gère un petit commerce de beignets pour subvenir aux besoins de sa famille, composée de neuf enfants. Son époux, également âgé de 44 ans, travaille comme chauffeur. Fatou a un niveau d'étude correspondant à la cinquième année primaire, tandis que son mari a atteint la sixième. C'est lorsqu'elle avait six enfants qu'elle a vu son mari s'unir avec une seconde épouse.

#### **5.4. Mme Mariam**

Mariam, 32 ans, fut d'abord chrétienne avant de se convertir à l'islam. Devenue veuve, elle s'est remariée en 2021 avec un homme ayant déjà une autre épouse. Elle avait déjà des enfants issus d'autres unions avant son mariage. Actuellement, elle est sans profession, tandis que son époux, âgé de 40 ans, travaille comme mécanicien. Tous deux ont un niveau d'étude primaire. De cette nouvelle union, elle a un enfant. Mariam et sa coépouse résident dans des quartiers différents.

#### **5.5. Mme Khadija**

Khadija est née d'une famille chrétienne. Elle a actuellement 32 ans, Elle s'est convertie à l'islam sous l'influence de ses amies du quartier. En 2013, elle s'est mariée à un musulman, qui exerce la fonction de militaire. Ils ont actuellement quatre enfants. Elle exerce le métier de vendeuse. Son mari est âgé de 40 ans et tous deux ont un niveau d'étude primaire. Alors que Khadija réside à Bujumbura, sa coépouse vit dans une autre province.

#### **5.6. Mme Amina**

Venue à Bujumbura pour chercher un travail, Amina s'est finalement convertie à l'islam. Deux ans après sa convention, en 2012, elle a accepté de devenir la deuxième épouse d'un homme de 44 ans. Ensemble, ils ont trois enfants. Elle gère un petit restaurant. Son mari est chauffeur. Elle et sa coépouse vivent toutes à Buyenzi.

#### **5.7. Mme Nadia**

Nadia s'est convertie à l'islam sous l'influence de son époux, avec qui elle s'est mariée en 2010. Elle est la première épouse de son mari, qui a ensuite épousé une seconde femme dix ans plus tard. Ensemble, ils ont quatre enfants. Nadia tient un petit commerce au bord du marché de Ruvumera, tandis que son mari vend des pièces de voitures. Elle est âgée de 32 ans et son mari de 35 ans. Ce dernier vend des pièces de voitures. Les deux n'ont pas l'école primaire.

### **5.8. Mme Zainab**

Zainab est la deuxième épouse de son mari depuis 2011 et a quatre enfants avec lui. Elle se décrit comme s'occupant des affaires du foyer. Âgée de 31 ans, son mari a 48 ans et n'exerce pas un métier unique, mais fait plusieurs choses, selon les dires de Zainab. Sa coépouse réside dans une autre province.

## **CHAPITRE VI : LES FACTEURS INFLUENÇANT LA STABILITE D'UNE UNION CONJUGALE POLYGAME : EXPERIENCE DES COEPOUSES MUSULMANES**

Ce chapitre examine les diverses dynamiques qui influencent la stabilité des relations conjugales des femmes musulmanes dans le cadre de la polygamie. Nous commençons par l'influence de l'islam sur l'acceptation de cette pratique, puis nous explorons comment les expériences antérieures peuvent façonner le désir de devenir coépouse. Ensuite, nous mettons en lumière les astuces que les coépouses utilisent pour établir une relation épanouissante avec leur mari. Enfin, nous abordons les actions que peuvent entreprendre les coépouses pour répondre à leur quête de soutien émotionnel et social.

### **6.1. L'islam et son influence sur l'acceptation de la polygamie**

Madame Aissatou mentionne que son contexte de polygamie est vertueusement basé sur des valeurs fondamentales de l'Islam. Elle dit : « *Nous avons fondé mon union sur les valeurs de l'Islam, notamment le respect, la tolérance et l'acceptation de la polygamie lorsque les conditions le permettent. Ces préceptes religieux ont influencé notre vision de la vie conjugale en tant que coépouses, me permettant d'adopter une attitude sereine et bienveillante envers ma situation.* » De ce passage, nous percevons une acceptation active de la polygamie ; entendons, par-là, le fait de reconnaître et d'embrasser la polygamie de manière constructive. Cela découle, en partie, d'une éducation religieuse, où les femmes apprennent à considérer la polygamie non pas comme une menace, mais comme une partie intégrante de leur tradition (Gilbert, 2010). C'est ce qu'Aissatou perçoit en disant : « *Ces préceptes religieux ont influencé notre vision* ». Néanmoins, elle garde une vision pragmatique envers la polygamie. En disant « *lorsque les conditions le permettent* », elle mentionne qu'elle ne minimise pas les défis potentiels d'une vie conjugale vécue en polygamie. Ces défis ne se définissent pas seulement du point de vue matériel, mais également du point de vue affectif et émotionnel.

Pour Madame Aïcha, la polygamie, c'est la volonté divine : « *L'Islam a profondément influencé ma vision envers la polygamie.* » *Maintenant que je me retrouve en étant coépouse, j'accepte cette*

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

*situation comme la volonté divine.* » Cette vision influe sur sa résilience face à la polygamie. Pour elle, percevoir la polygamie comme une volonté divine signifie l'envisager comme un destin à embrasser. En se tournant vers la spiritualité islamique, cette femme trouve justification et légitimité à sa situation. La morale musulmane lui offre un cadre qui lui permet non seulement d'accepter sa situation, mais aussi d'en faire une source de force personnelle.

Pour Madame Fatou, entrer dans la polygamie fait partie des nombreuses transitions religieuses de son couple : « *Lors de notre mariage, nous étions catholiques. C'est par la suite que mon mari a embrassé l'islam. Quelques années plus tard, je l'ai rejoint.* » Dans cette réponse, on décèle d'abord sa flexibilité cognitive et son ouverture d'esprit face à un changement significatif : suivre son mari dans une autre religion manifeste son désir de partager, encore avec lui, les valeurs communes. En second lieu, on perçoit une certaine incertitude concernant l'avenir de leur lien conjugal. S'engager dans l'islam en suivant son mari manifeste sa volonté de préserver ce lien.

Chez Madame Mariam, la polygamie en Islam est une façon de protéger les femmes vulnérables, en l'occurrence les veuves. Elle s'explique : « *Je sais que l'islam permet la polygamie jusqu'à 4 femmes. J'ai accepté cette situation malgré moi pour éviter les tentatives de la prostitution. En tant que veuve, j'étais vulnérable.* » La polygamie est perçue ici comme un mécanisme de survie. Par ailleurs, l'expression « malgré moi » indique une dissonance cognitive, suggérant que Mariam a ressenti une contrainte en acceptant la polygamie comme une solution ultime. Dans ce contexte, la situation qu'elle vit n'est pas sans frustration. Il est probable que, face à sa situation, épouser un homme déjà marié réponde davantage à des besoins de sécurité économique et physique qu'à des besoins de sécurité émotionnelle. Cela rejoint l'observation de Hertrich (2006) selon laquelle, au Mali, la polygamie est alimentée par les femmes divorcées et veuves<sup>6</sup>, tandis qu'elle est désertée par les jeunes femmes.

---

<sup>6</sup> Le verset 234 de la sourate Al-Baqarah (La Vache) traite de la période de deuil pour les veuves. Il stipule que les femmes dont les maris sont décédés doivent observer une période d'attente de quatre mois et dix jours, pendant laquelle elles ne peuvent pas se remarier. Ce verset souligne l'importance de cette période pour le respect du deuil et pour permettre aux veuves de se remettre avant de prendre de nouvelles décisions concernant leur vie.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

La compassion est au cœur des préoccupations de Madame Amina, qui s'accepte comme coépouse à la place de sa sœur décédée. Elle dit : « *À vrai dire, j'étais fiancé et m'étais préparé à me marier avec un jeune homme. Voilà que ma famille m'a surpris en me disant qu'il fallait prendre la relève de ma grande sœur qui venait de décéder en laissant un bébé de cinq mois. J'ai alors accepté, en me rappelant que la morale musulmane met l'accent sur le soutien familial. Cela m'a aidée à voir mon union conjugale comme un acte de solidarité et de compassion.* » Elle considère cette union comme un acte d'amour envers son neveu orphelin et de soutien à la famille.

Ici, c'est le phénomène du sororat, qui est la pratique du remariage d'un veuf avec la sœur de son épouse, en particulier lorsque cette dernière laisse des enfants en bas âge (Pala, 1979). Il en ressort que l'union conjugale de Madame Amina a été davantage centrée sur des considérations collectives (convictions religieuses, soutien familial) que sur son épanouissement personnel. La surprise qu'elle a évoquée n'est qu'une tension émotionnelle entre ses désirs personnels de se marier avec un jeune homme de son choix et l'obligation de sa famille de s'unir à quelqu'un d'autre.

Quant à elle, Madame Zainab pensait initialement que la polygamie n'était pas une réalité. Elle déclare : « *Je savais par les on-dit que l'islam permet la polygamie. Cela m'a aidée à comprendre que cette pratique fait partie de la culture et des valeurs islamiques. J'ai aussi appris que l'islam encourage le respect et l'équité entre les épouses, ce qui a influencé ma vision de la cohabitation.* » L'expression « les ondit » indique que Zainab avait une certaine méfiance et une vision simpliste de cette pratique. C'est lorsque son mari a pris une autre épouse qu'elle a commencé à intégrer la polygamie dans sa pensée. Par la suite, elle a eu le temps de remettre en question les stéréotypes négatifs souvent associés à cette pratique. En méditant sur le respect et l'équité que l'islam promeut entre les coépouses, Zainab ne voit plus la polygamie comme une source potentielle de conflit, mais comme une dynamique où des valeurs éthiques peuvent prévaloir.

À la lumière de ce point sur l'islam et son impact sur la polygamie, une analyse approfondie s'avère nécessaire. Certains pays à majorité musulmane, comme la Turquie en 1926<sup>7</sup>, la Tunisie en 1956<sup>8</sup> et

---

<sup>7</sup><https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/08/06/97001-20100806FILWWW00466-turquie-une-affaire-de-polygamie-enerve.php>

<sup>8</sup> <https://www.tuniscopes.com/article/361607/politique/actualites/la-polygamie-1107140>

le Kazakhstan en 1998<sup>9</sup>, ont légalisé l'interdiction de la polygamie, remettant en question son statut en tant que valeur islamique. Selon Antoine et Nanitelamio (1995), la polygamie est souvent justifiée par des facteurs sociaux, religieux, psychologiques et économiques. Toutefois, les attitudes des femmes envers leur vie conjugale sont fortement influencées par leur statut de dépendance au sein de la société. Cette socialisation les pousse à privilégier le mariage, en valorisant le rôle de l'homme comme protecteur et pourvoyeur.

C'est dans cet esprit que nous concluons et résumons sur les différentes attitudes des participantes à notre étude. Alors que certaines comme Madame Aissatou et Madame Aïcha, justifient la polygamie par des fondements islamiques, d'autres, comme Madame Fatou et Madame Mariam, vont au-delà de cette vision simpliste pour explorer des dimensions plus complexes de leur existence. Madame Fatou évoque sa flexibilité cognitive, qui l'a amenée à changer de religion pour préserver son lien conjugal. De son côté, Madame Mariam perçoit la polygamie comme un mécanisme de survie pour les femmes vulnérables, tandis que Madame Amina souligne l'importance de la solidarité familiale dans sa décision d'accepter cette situation. Ainsi, bien que la tolérance envers la polygamie puisse servir d'entrée dans cette pratique, sa justification repose également sur d'autres aspects de la vie des personnes impliquées.

## **6.2. Influence de l'expérience antérieure sur l'envie de devenir coépouse**

Les expériences antérieures, telles que le veuvage ou des soucis économiques, peuvent influencer le choix de devenir coépouse.

Madame Mariam dit ceci : « J'étais veuve et il m'était difficile de pourvoir mes besoins et ceux de mes enfants. *J'ai pris cette décision en toute conscience, en pesant les avantages et les*

---

<sup>9</sup> [https://www.rferl.org/a/polygamy\\_a\\_fact\\_of\\_life\\_in\\_kazakhstan/24242198.html](https://www.rferl.org/a/polygamy_a_fact_of_life_in_kazakhstan/24242198.html)

*inconvenients, ce qui m'a permis de me sentir en paix avec ma situation.* » La polygamie a été, pour cette femme, une alternative pour subvenir aux besoins de ses enfants. En optant pour la vie de coépouse, Mariam a cherché à établir une nouvelle structure familiale stable pour pourvoir tant à ses besoins matériels qu'émotionnels. En mentionnant qu'elle a pris sa décision "en toute conscience", elle fait signifier qu'elle a pris le temps de délibérer, de peser les avantages et les inconvénients vis-à-vis de sa situation ; qu'elle a réfléchi aux implications pratiques et émotionnelles du devenir coépouse.

Madame Amina considère qu'elle n'était pas prédestinée à épouser un homme déjà marié : « *J'ai seulement pris conscience qu'il ne fallait pas rompre les liens familiaux créés par ma grande sœur décédée. Cette prise de conscience m'a motivé à agir avec compassion et responsabilité, sans ressentir de pression extérieure.* » Dans son récit, elle souligne qu'elle n'a pas ressenti de contrainte pour épouser cet homme, mais plutôt un profond sens de responsabilité envers sa famille. Elle précise : "Cet homme ne m'a pas forcée à l'épouser", ce qui montre qu'elle agit de manière réfléchie et consciente. Néanmoins, elle indique que sa sœur était bien soutenue matériellement et qu'elle n'avait pas peur de la succéder.

L'impact de parcours de certaines femmes dans le cadre de la vie conjugale rejoint les perspectives de chercheurs tels que Mondain et al. (2004) ainsi qu'Antoine, Djiré et Nanitelamio (1998). Selon ces auteurs, il est essentiel d'examiner la polygamie sous un angle dynamique, en tenant compte de l'ensemble de la trajectoire individuelle de chaque femme. Cela signifie que pour certaines d'entre elles, devenir l'épouse d'un homme polygame est souvent le résultat de contraintes sociales, économiques ou culturelles.

### **6.3. Astuces d'une coépouse pour une relation épanouissante avec son mari**

Certaines coépouses interrogées soulignent l'importance de respecter les décisions de leur mari et d'obéir à ses ordres. C'est le cas de Madame Aïcha qui s'exprime ainsi : « *Bien que la polygamie puisse être une situation complexe, je m'efforce de maintenir une relation privilégiée avec mon mari en respectant ses décisions et en obéissant à ses ordres. J'essaie également d'être à l'écoute de ses besoins* ». Néanmoins, cette astuce basée sur le respect peut en partie s'avérer comme un

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

signe de soumission ou alors une manière de répondre aux attentes musulmanes de la polygamie. Dans la même visée, Madame Fatou a adopté l'attitude coopérative pour pouvoir garder l'harmonie de sa vie conjugale. Elle dit : « *En tant que première épouse, j'essaie d'être à l'écoute de ses besoins et de m'y adapter pour maintenir l'harmonie de notre foyer, malgré la complexité de la situation.* » Il est évident que chez elle, l'écoute active va de pair avec sa flexibilité émotionnelle dans une situation de vie conjugale qu'elle qualifie de complexe. De sa déclaration transparaît, par ailleurs, le souci de responsabilité qui l'engage dans le maintien de sa vie conjugale.

Madame Mariam met en place une stratégie visant à créer un environnement serein, en évitant de montrer sa colère envers son époux : « *J'accueille chaleureusement mon époux. Ensuite, je ne me mets jamais en colère devant lui. Je me taie et je m'efforce de créer un environnement serein et accueillant. Je prends également le temps de discuter de nos journées et de partager des moments de qualité ensemble* ». Ainsi, cet extrait montre que cette épouse évite toute sorte de malentendu manifeste envers son mari. En effet, l'évitement de la colère est sa stratégie pour minimiser des conflits. De plus, en prenant le temps de discuter et de partager des moments de qualité, elle valorise l'intimité physique.

D'une manière similaire, Madame Khadija adopte presque cette même stratégie. Elle dit : « *J'obéis aux ordres de mon époux et je dialogue avec lui régulièrement. J'essaie également de lui montrer mon soutien et de participer ensemble à des activités qui renforcent notre lien, tout en respectant mes propres besoins et ceux de ma coépouse, le cas échéant.* » Ces propos indiquent que Khadija privilégie les moments d'intimité émotionnelle lorsque son mari loge chez elle. De plus, son attitude à reconnaître les besoins de sa coépouse, « le cas échéant », montre qu'elle a développé une certaine maturité dans la gestion des émotions liées à la vie conjugale en polygamie. Néanmoins, cette même attitude révèle ses difficultés à s'affirmer, ce qui peut affecter sa confiance en soi. En outre, ses propos camouflent la rivalité potentielle entre elle et sa coépouse.

Les repas préférés de son mari peuvent susciter son intérêt, comme Madame Amina le souligne ici : « *Je m'efforce également de lui préparer des repas qu'il aime et de lui offrir des moments de détente, comme regarder un film ensemble ou discuter de sujets qui l'intéressent.* » En préparant

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

des repas qu'il aime et en lui offrant des moments de détente, elle montre une forte capacité d'empathie et une compréhension des besoins émotionnels de son mari.

De la même manière, cette même stratégie est aussi partagée avec Madame Nadia qui s'exprime ainsi : « *Je prends soin de bien accueillir mon époux et de lui montrer mon affection. J'organise des moments dédiés à nous deux, où nous pouvons discuter et partager nos préoccupations. Je fais également attention à ses besoins et à ses préférences.* » Ici, il est question de bien passer avec lui des moments de qualité avec son conjoint et de rester attentive à ses besoins. Aspects aussi prévisibles chez Madame Zainab qui s'est exprimée comme suit : « *Lorsque nous sommes ensemble, je m'assure de passer du temps de qualité avec lui, en discutant de nos journées et en partageant nos intérêts* » et qui, en absence, essaie de maintenir le contact par des appels téléphoniques : « *Je prends soin de téléphoner à mon époux, comme il est de temps en temps absent. Je lui envoie aussi des messages pour lui montrer que je pense à lui.* » En fait, le recours au téléphone montre son effort clairvoyant pour maintenir le contact de son mari en son absence.

Ce qui a été précédemment mentionné à propos de Zainab concorde avec les réflexions de Demonceaux (2014) et Mahougre (2010), qui soulignent que les nouvelles technologies de communication renforcent les échanges au sein du couple, rendant le partenaire souvent le principal interlocuteur dans ces interactions électroniques. Parallèlement, Bruyninckx et al. (2017) notent que la polygamie tend à se diversifier, notamment avec l'émergence de la polygamie sans cohabitation, où les épouses vivent séparément. Cette évolution est influencée par des facteurs socio-économiques et culturels en mutation. Dans ce contexte, le recours au numérique apparaît comme une alternative pertinente pour maintenir les liens et la communication entre les partenaires.

#### 6.4. Quête de soutien émotionnel et social

Nous avons voulu découvrir les personnes à qui les coépouses se confient souvent pour des conseils éventuels de la gestion de leur relation conjugale ainsi qu'aux tactiques recommandées par ces personnes. À ce sujet, Madame Aissatou a répondu : « *Je m'adresse surtout à la représentante des femmes musulmanes. Les conseils que je reçois sont bénéfiques pour moi, car ils m'aident à mieux comprendre mon rôle et à maintenir l'harmonie dans la famille.* » Dans cette réponse, des aspects positifs ne manquent pas. C'est notamment l'ouverture d'esprit, la recherche de soutien et la confiance envers la communauté des femmes musulmanes. Néanmoins, on peut penser que la morale musulmane exerce une pression sur cette femme, qui cherche à se conformer aux attentes de la communauté, au risque de suivre des conseils qui ne correspondent pas à sa réalité.

Madame Aïcha illustre un engagement ferme à résoudre les conflits avec son époux de manière constructive. Pour elle, la communication ouverte entre conjoints revêt une importance primordiale. Même en cas de tensions avec sa coépouse, elle choisit de se confier d'abord à son mari, qui intervient pour favoriser la réconciliation. Elle déclare : « *Entre moi et mon époux, nous essayons de régler nos différends à l'amiable. Concernant ma coépouse, je porte plainte d'abord à notre époux, qui essaie de nous réconcilier, surtout en interdisant à ma coépouse de me provoquer par ses paroles blessantes. Malgré la réconciliation, ma coépouse a toujours tendance à m'agresser, mais j'essaie d'être toujours calme et de ne pas répondre à la provocation.* »

Malgré les défis d'une union polygame, cette femme montre sa détermination à maintenir une communication ouverte et à rester connectée avec son conjoint. Elle se confie à lui lorsque sa coépouse tient des propos provocants, ce qui suggère une relation solide avec son mari, fondée sur la confiance et le soutien émotionnel. Toutefois, cela pourrait indiquer que sa coépouse se trouve dans une position moins favorable. Les déclarations de cette femme laissent entendre que son mari est plus susceptible d'être influencé par elle. Les paroles blessantes de sa coépouse seraient donc la conséquence de se sentir isolée ou moins soutenue dans le cadre de cette relation polygame, ce qui révèle aussi la rivalité existante entre les deux coépouses.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Madame Fatou, pour sa part, se confie à la fois à la communauté musulmane et aux instances administratives. Néanmoins, elle regrette ce qu'elle considère comme des ingérences dans sa vie conjugale. Elle dit : « *Je m'adresse tantôt à certains leaders religieux, tantôt aux instances de la COMIBU<sup>10</sup>, et, au cas échéant, à l'administrateur communal. Bien que les conseils que je reçoive soient souvent utiles, je trouve qu'ils s'ingèrent parfois trop dans nos affaires personnelles, ce qui complique les choses.* » Il est probable que cette femme adopte plusieurs approches pour faire face aux défis de la polygamie. Cependant, le recours à diverses sources de conseils peut susciter des incertitudes quant à la stabilité de son union conjugale. L'idée d'ingérence suggère que les conseils reçus ne répondent pas nécessairement à ses besoins spécifiques. On conclut que dans cette relation polygamique, le fait que cette femme se sente comme incomprise témoigne qu'elle est frustrée de cette situation.

Lorsque des désaccords surviennent dans sa vie conjugale, Madame Mariam, consulte en premier lieu ses parents, puis la COMIBU : elle le dit ainsi : « *Je m'adresse d'abord à mes parents, puis aux instances de la COMIBU. Leurs conseils me sont bénéfiques, car ils comprennent bien les dynamiques familiales et m'aident à demeurer dans cette situation délicate.* » Ceci signifie qu'elle compte davantage sur le soutien de ses parents et celui de sa communauté religieuse. Néanmoins, consulter ses parents pour obtenir des conseils sur des questions conjugales peut entraîner des conflits, surtout si les opinions familiales ne correspondent pas à celles de son mari ou de sa coépouse. Cette divergence d'opinions peut créer des tensions, où les conseils familiaux pourraient être perçus comme une ingérence dans la dynamique conjugale.

La marraine de Madame Nadia joue un rôle essentiel en tant que figure de soutien émotionnel. Entre ces deux femmes, existe une relation de proximité et de sécurité. Elle dit : « *Je m'adresse surtout à mes amis intimes, en particulier à ma marraine. Elles me donnent de bons conseils basés sur leurs expériences personnelles, ce qui m'aide à trouver des solutions adaptées à ma situation.* » L'idée est que cette femme possède des amis intimes, qu'elle peut partager ses sentiments sans crainte de jugement. En disant que leurs conseils l'aident à trouver des solutions adaptées, ceci

---

<sup>10</sup> COMIBU : Communauté Islamique du Burundi

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

signifie que leurs conseils sont basés sur leur expérience de vie. En ce sens, sa marraine comme ses autres amies intimes agissent envers elle comme des mentors.

Madame Khadija et Madame Zainab affirment que, face aux défis liés à leur situation d'union polygame, elles trouvent du réconfort et des conseils dans les préceptes de leur foi islamique. À ce propos, Madame Khadija déclare : « *Au moment des séances de moralisation religieuse, je me confie aux prédicateurs. Ils me donnent des conseils pratiques et spirituels qui m'aident à renforcer ma foi et à mieux gérer mes relations avec mon époux et ma coépouse.* » De son côté, Madame Zainab avance : « *Quelques stratégies nous sont léguées par ceux qui enseignent le Coran. Pour ma part, je les applique et je réussis à continuer à vivre cette situation. Ces enseignements me donnent une perspective spirituelle qui me guide dans mes interactions quotidiennes.* » Ses propos révèlent son engagement envers les valeurs islamiques et son désir d'harmoniser sa vie personnelle avec celles-ci. Néanmoins, cet état peut masquer d'autres problèmes. Par exemple, le conformisme religieux peut devenir une pression pour se conformer à des normes qui ne correspondent pas vraiment à leur vécu (Pontoizeau, 2023).

En revanche, face aux défis de sa vie conjugale, Madame Amina préfère prendre des décisions en fonction de ses propres besoins et désirs. Elle l'affirme comme suit : « *Je ne consulte personne. Je compte en grande partie sur ma propre conscience et mon intuition. Cela me permet de rester fidèle à mes valeurs et de prendre des décisions qui me semblent justes sans dépendre des avis extérieurs.* » D'une part, cette attitude peut faire penser à sa confiance en soi qui réside dans cette capacité à prendre des décisions de manière autonome. D'autre part, cela peut faire penser à une situation d'isolement et de marginalisation.

En guise de synthèse de ce chapitre, les facteurs qui influencent la capacité des femmes musulmanes à maintenir une relation conjugale stable dans une union polygame sont nombreux. Tout d'abord, l'influence de l'islam joue un rôle fondamental dans l'acceptation de la polygamie. Les versets coraniques sont souvent perçus comme des valeurs fondamentales qui légitiment cette pratique, tandis que l'éducation religieuse façonne le regard des femmes sur cette question. Pour certaines, la polygamie est considérée comme une volonté divine, renforçant ainsi un sentiment de

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

spiritualisme islamique. De plus, elle est vue comme une protection pour les femmes vulnérables ainsi qu'un acte de compassion et de soutien familial.

Ensuite, l'expérience antérieure d'une femme a une influence significative sur son désir de devenir coépouse. Des situations telles que le veuvage, des préoccupations économiques, et le contexte de la vie conjugale peuvent peser lourdement dans cette décision. Les choix ne sont pas uniquement personnels, mais peuvent également être influencés par des décisions familiales et des contraintes sociales. Parfois, il s'agit d'une prise de décision consciente, où la femme pèse le pour et le contre avant de s'engager dans une telle union.

Les astuces mises en avant par les coépouses pour maintenir une relation épanouissante avec leur mari sont également essentielles. Le respect des décisions du mari et l'obéissance à ses ordres sont souvent valorisés, tout comme l'écoute active et la création d'un environnement serein. Un dialogue régulier est encouragé, accompagné de gestes affectueux tels que la préparation de repas préférés et le partage de moments de qualité ensemble. Le maintien du contact par téléphone est également souligné comme un moyen de renforcer les liens.

Enfin, la quête de soutien émotionnel et social est cruciale dans le cadre d'une union polygame. Les femmes musulmanes tirent souvent parti de la communauté, en consultant d'autres femmes qui partagent des expériences similaires. Une communication ouverte avec le mari est indispensable, tout comme le recours aux instances religieuses et administratives pour obtenir des conseils. Le soutien parental et les relations avec des amis intimes jouent également un rôle important, offrant un réseau de solidarité et de compréhension dans le parcours souvent complexe de la polygamie.

## CHAPITRE VII. DEFIS EMOTIONNELS ET STRATEGIES DE RESILIENCE

### ASSOCIEES

Dans ce chapitre, nous explorons comment une coépouse développe des stratégies pour surmonter les défis émotionnels liés à sa situation afin de maintenir une relation conjugale stable. En analysant les émotions ressenties par une coépouse lorsque son époux est avec sa rivale, les émotions des premières épouses à l'arrivée des secondes ainsi que les défis liés à l'affirmation de soi, nous mettons en lumière le fait qu'une coépouse ne se laisse pas dominer par ces défis, mais qu'elle tente activement des solutions jugées utiles pour son bien-être émotionnel.

#### 7.1. Sentiments éprouvés pendant que l'époux est chez une coépouse rivale

L'absence du mari dans le foyer, en raison de sa présence chez l'autre épouse, ne suscite pas d'émotions étranges chez certaines épouses en couple polygame. C'est le cas de Madame Mariam qui s'est exprimée ainsi : « *Je suis préparé, je ne peux pas sentir d'émotions étranges, car je suis une seconde femme pour lui et je n'oublie pas ma condition de veuve.* » Du côté psychologique, en se définissant comme une "seconde femme" et en acceptant sa condition de veuve, Mariam ne ressent pas de frustration face au temps que son mari consacre à sa coépouse. En se déclarant "préparée", elle montre qu'elle s'est préparée pour affronter les défis émotionnels liés à sa nouvelle union conjugale.

Du point de vue social, la réponse de cette veuve montre qu'elle s'est engagée dans une union polygame principalement motivée par des raisons de sécurité matérielle. Ce type d'union est ce que Gning (2011) qualifie de mariage de « corde ». Après le décès de leur mari, les veuves peuvent se remarier symboliquement avec un homme déjà marié pour éviter la solitude. Elles demeurent souvent dans la maison de leur défunt mari, formant des ménages indépendants tout en maintenant des liens avec leur nouvelle relation.

Contrairement à Madame Mariam, Madame Aissatou mentionne que, bien qu'elle se soit préparée psychologiquement à l'arrivée de sa coépouse, elle éprouve encore des ressentiments négatifs. Elle déclare : « *Je suis déjà préparée grâce aux enseignements religieux. Toutefois, les ressentis négatifs ne manquent pas, mais j'essaie de me tranquilliser face à ces émotions.* » Aissatou voit la polygamie de son mari comme une situation à laquelle elle ne peut rien changer. Néanmoins, en

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

insistant sur le fait que les ressentis négatifs persistent, elle indique qu'elle n'est pas entièrement à l'aise dans cette situation ; que sa morale religieuse n'a pas complètement atténué les réactions émotionnelles et socioculturelles qu'elle éprouve à l'égard de sa coépouse. En affirmant avoir des émotions négatives, mais qu'elle essaie de se tranquilliser, Aissatou montre qu'elle a une névrose dépressive, car cela indique qu'elle éprouve des émotions négatives persistantes dont elle est consciente. Comme l'ont indiqué Shaiful Bahari et al. (2021), les femmes en situation de polygamie ont 2,25 plus de fois de manifester une dépression.

De son côté, Madame Khadija, mariée à un militaire, a partagé son avis de la façon suivante : « *Que mon mari s'y rende ne me tourmente pas. Ce que je sais, c'est qu'il peut nous manquer toutes quand il est dans les missions de maintien de la paix.* » En affirmant que l'absence de son mari ne lui cause pas de tourments, elle montre qu'elle ne ressent pas de jalousie envers sa coépouse, parce que toutes deux peuvent manquer leur mari lorsqu'il est en mission. Cela signifie que l'absence de son mari lui a permis de développer une certaine indépendance émotionnelle à son égard, lui offrant l'occasion d'explorer d'autres intérêts en dehors de leur relation. Cette attitude envers la polygamie de son mari s'inscrit dans l'observation de Gning (2011) qui souligne que l'autonomie financière des femmes coépouses renforce leur sentiment d'être un ménage indépendant et les amène à se percevoir comme chefs de ménage.

Interrogée sur le même sujet, Madame Aïcha ne masque pas sa fureur. « *Je sens, non seulement de simples émotions, mais une grande fureur. Toutefois, j'essaie de cacher mes sentiments* », raconte-t-elle. De ces dires, elle exprime clairement l'ampleur de son mécontentement et de sa frustration face à sa situation. Ce ne sont pas « de simples émotions » qu'elle éprouve, mais « une grande fureur », c'est-à-dire des sentiments profonds et puissants. À ces sentiments s'ajoute un conflit intérieur manifesté par son besoin de dissimuler sa colère qui résulte de la tension entre son alignement avec les valeurs religieuses et son désir d'exprimer des émotions authentiques envers la polygamie de son mari. Malgré sa fureur, elle se sent obligée de "cacher" ses sentiments, ce qui reflète finalement son sentiment d'impuissance face à cette situation.

## 7.2. Mécanismes d'adaptation pendant que l'époux est avec la coépouse

Nous avons cherché à comprendre si les femmes en situation de polygamie ressentent de la solitude et un manque de soutien émotionnel lorsque leur mari séjourne chez une autre partenaire, et le cas échéant, les mécanismes d'adaptation qu'elles mettent en place. La question était ainsi libérée : comment faites-vous face aux moments de solitude ou de manque de soutien émotionnel lorsque votre partenaire est avec une autre épouse ? Toutes les femmes interrogées prouvent que leurs enfants sont pour elles la source de confort. Madame Aissatou déclare : « *Je n'ai pas de solitude, car je m'entretiens avec mes enfants, ce qui me remplit de joie et d'énergie* ». Elle souligne par-là que ses enfants sont sa joie. Comme le soulignent Millogo et al. (2022), dans un contexte de polygamie, les enfants sont une source importante de soutien et de bien-être émotionnel pour les femmes. Leurs relations avec leurs enfants leur permettent de trouver un sens et un réconfort, en dépit des défis que peut poser la polygamie.

Dans cette optique, Madame Khadija déclare : "*J'ai des enfants qui m'apportent beaucoup de joie et de réconfort,*" indiquant clairement que ses enfants sont un pilier de soutien émotionnel. Madame Fatou, quant à elle, partage ceci "*je trouve du réconfort dans mes échanges avec mes enfants,*" ce qui montre l'importance du soutien émotionnel qu'elle tire de ces derniers. Madame Mariam, avec ses cinq enfants, déclare : "*Ils m'aident à bien gérer la solitude.*" De là, Mariam avance également l'idée que les enfants agissent comme un soutien crucial. Madame Amina devance l'idée de Mariam en mentionnant que ses enfants lui "*apportent beaucoup de joie.*" Il en découle que ces épouses affirment que les enfants jouent un rôle crucial dans leur bien-être émotionnel, car ils leur apportent joie et vitalité lorsque leurs maris sont avec d'autres femmes.

À part la joie d'être avec leurs enfants, ces femmes évoquent d'autres sources d'épanouissement émotionnel, telles les activités manuelles et les relations sociales avec les femmes voisines, notamment celles qui sont dans les mêmes conditions. Les activités manuelles évoquées sont de faire la cuisine, la couture, le jardinage, etc. Madame Aïcha déclare : « *J'organise également des activités manuelles avec eux, ce qui crée une atmosphère joyeuse et dynamique à la maison. Quand j'ai besoin de soutien, je me tourne vers mes amies pour discuter et partager nos expériences.* » La déclaration de Madame Aïcha souligne l'importance d'un environnement positif à la maison, même

sans le soutien de son mari. En organisant des activités manuelles, elle crée une atmosphère joyeuse pour ses enfants. Son recours à ses amies pour partager des expériences contribue à sa résilience, mettant en avant le rôle crucial du soutien social. Cela témoigne de sa force et de sa capacité à établir des liens significatifs en dépit des défis liés à la polygamie de son mari.

Dans ce sens, Madame Fatou exprime une idée similaire en disant : « *Parfois, je me joins à des amies voisines, ce qui m'aide à me sentir moins isolée.* » Parallèlement, Madame Amina affirme : « *Je m'engage dans des activités communautaires, telles que les cérémonies et les réunions de village, ce qui renforce mes liens avec ma communauté.* » Enfin, Madame Nadia rejoint cette idée en disant : « *Je n'ai pas de solitude, car j'ai des enfants avec qui je passe du temps. Nous faisons souvent des activités ensemble. J'essaie aussi de rester connectée avec des amis de quartier.* »

Les propos de ces femmes mettent en évidence le rôle crucial des relations amicales et du soutien communautaire dans la vie de ces femmes. Ils illustrent comment la solidarité et les activités collectives non seulement enrichissent leur bien-être émotionnel, mais leur offrent également des ressources pour faire face au vide émotionnel causé par l'absence de leurs maris, qui séjournent chez leurs coépouses.

### **7.3. Émotions des premières épouses à l'arrivée des secondes épouses**

Madame Aissatou a ressenti du désarroi et de la jalousie dès qu'elle a su l'intention de son mari. Elle dit : « *Lorsque mon mari m'a annoncé son intention de prendre une autre épouse, j'ai d'abord ressenti un certain désarroi et de la jalousie.* » Si l'on se réfère à divers auteurs, cette jalousie qu'elle a manifestée n'a rien d'anormal. En effet, cette annonce d'une nouvelle partenaire a été perçue comme une menace pour la sécurité affective, et elle ne pouvait qu'engendrer des doutes sur la place que son conjoint allait lui réserver en tant que première épouse. Elle explique comment sa foi religieuse l'a aidé à faire une résilience : « *Cependant, en tant que musulmane pratiquante, j'ai rapidement surmonté ces sentiments négatifs pour adopter une attitude sereine et compréhensive. J'ai réalisé que la polygamie est autorisée dans notre religion, à condition que le mari soit en mesure de traiter équitablement ses épouses.* » De là, on pressent une forme de rationalisation émotionnelle de sa condition. En reconnaissant que la polygamie est autorisée dans

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

sa religion, elle perçoit son expérience d'un mari polygame comme son destin. Ici, on observe un mécanisme de coping religieux par lequel elle utilise sa foi religieuse comme un moyen pour faire face aux difficultés.

Madame Aïcha dit qu'elle a pressenti un désarroi émotionnel allant même jusqu'à un souci de divorce. Voici ce qu'elle a dit : « *Lorsque mon mari m'a informée de son intention d'épouser une deuxième femme, j'ai d'abord ressenti beaucoup d'amertume et d'hostilité, allant jusqu'à envisager le divorce.* » L'amertume et l'hostilité ici présentées indiquent le choc et le sentiment de trahison qu'elle a consécutivement à la polygamie de son mari. Elle a pressenti cette situation comme menaçante pour son bonheur. Ces mêmes sentiments sont aussi à comprendre comme marquant le ressenti d'une perte de sa relation conjugale et l'image idéale de la vie conjugale. Alors, envisager le divorce est un moyen de retrouver sa dignité et son intégrité personnelle dans un contexte sous lequel elle se sent trahie et vulnérable. Dit autrement, envisager le divorce témoigne d'une insatisfaction face à une dynamique conjugale perçue comme inéquitable et d'un refus d'accepter une situation qui ne répond pas à ses attentes.

Madame Fatou a expérimenté un sentiment de maîtrise de soi, mais aussi celui d'éloignement émotionnel, tel que l'on peut le pressentir dans ses propos : « *Je l'ai accueilli normalement.* » *Mais mon époux avait changé, car je lui téléphonais souvent, mais lui, il ne me téléphonait jamais.* » L'accueil normal que Fatou soulève ici renvoie à son effort de garder le sang-froid malgré la polygamie de son mari. Toutefois, dire que son mari avait changé, c'est souligner un sentiment d'éloignement ou de vide affectif que Fatou éprouve. Ne pas recevoir l'appel en provenance de son mari, c'est expérimenter un sentiment de rejet. En continuant davantage à téléphoner, son mari indique qu'elle comptait plus sur lui et non l'inverse. Il en ressort donc que l'inégalité dans les efforts de communication peut faire penser que le mari n'est plus pleinement engagé dans cette union conjugale. Étant donné que les efforts pour la sauvegarde de la communication ne sont pas réciproques, l'on peut dire que Madame Fatou n'est pas épanouie dans leur relation.

Madame Khadija indique, quant à elle, que cette situation est toujours une surprise et que chez elle, il y a toujours des confusions « *J'ai été surprise d'apprendre la décision de mon conjoint. J'ai ressenti un tourbillon d'émotions allant de la confusion à l'inquiétude, mais aussi une certaine*

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

*curiosité sur ce que cela impliquerait pour notre relation.* » L'idée de surprise indique que l'annonce a été inopinée, et par conséquent une incompréhension de cette situation. Ce qui ferait également penser à une absence de communication préalable sur ce sujet. L'expression "tourbillon d'émotions" souligne la complexité de ses réactions en cette situation. Ici, elle mentionne la confusion, l'incertitude et la curiosité. Ces trois sentiments peuvent faire penser à l'invasion de crainte, d'angoisse et de multiples préoccupations au sujet de la stabilité de sa relation conjugale, de la capacité de son conjoint à gérer plusieurs engagements, et même à l'impact direct de cette décision sur sa propre vie.

Madame Nadia mentionne, elle aussi, en plus de la surprise, que la polygamie suscite chez elle un conflit des valeurs religieuses. Elle s'exprime : *« J'ai été surpris et ça m'a choqué, car la religion catholique dans laquelle nous étions à cette époque ne permettait pas la polygamie. Pire encore, il a passé beaucoup de jours sans rentrer chez moi, ce qui a accentué mes doutes et mes inquiétudes. »* Pour le cas de cette épouse, insistons davantage sur sa perception de la différence dogmatique du catholique et de l'islam au sujet de la polygamie. Le fait de mentionner que la polygamie n'est pas permise dans la religion catholique indique un profond conflit intérieur. En effet, le couple n'était pas encore musulman quand le mari s'est uni avec une autre femme. Madame Nadia a eu une dissonance cognitive puisque l'acte de son conjoint était en contradiction avec ses croyances. En définitive, bien qu'elle ait intégré la religion islamique, elle intègre difficilement la polygamie de son mari. Les émotions qu'elle a suscitées, comme la surprise, la confusion et l'inquiétude, révèlent un conflit entre ses nouvelles croyances et ses attentes relationnelles et conjugales lors du mariage.

Les ressentiments négatifs éprouvés par Madame Aissatou, Madame Aïcha, Madame Fatou, Madame Khadija et Madame Nadia, toutes premières épouses, à l'arrivée des secondes épouses, confirment les conclusions d'études antérieures. Par exemple, une étude menée par Bruyninckx et ses collaborateurs sur le vécu psychosocial des différents acteurs de systèmes familiaux polygames en milieu urbain au Sénégal a conduit à la conclusion suivante :

*« Ce sont surtout les premières épouses qui décrivent une souffrance intense, car elles vivent souvent avec une grande stupéfaction le nouveau mariage du mari [...]. » Elles se sentent donc*

*trahies, délaissées, abandonnées et décrivent l'annonce du nouveau mariage comme un événement d'une grande violence morale [...]. Nombreuses sont aussi celles qui déclarent avoir perdu le contrôle de leur vie, de n'être plus « dignes d'intérêt », de ne pas « faire le poids » à côté de cette nouvelle épouse, souvent plus jeune et plus jolie. Selon les moments, cela les rend tristes ou agressives [...]. La plupart d'entre elles continuent néanmoins à tenter de trouver un sens à leur vie au travers de leurs (nombreux) enfants (Bruyninckx et al., 2017).*

Même dans un contexte social où la polygamie est acceptée et légalisée, comme au Sénégal, elle reste une source de tensions et de conflits émotionnels pour la première épouse. Bruyninckx et al. (2017) ainsi que Campbell (2005) soulignent que les femmes en polygamie, notamment la première épouse, font souvent face à davantage de problèmes de stress familial et de santé mentale que les femmes monogames. Cette détresse se manifeste par des sentiments d'échec, une faible estime de soi et de l'anxiété, exacerbés par les perceptions socioculturelles. De plus, l'arrivée d'une nouvelle épouse affecte également la seconde épouse parce qu'elle remet en question sa position privilégiée.

#### **7.4. Affirmation de soi et résilience dans un contexte d'union conjugale polygame**

Nous avons cherché à comprendre comment ces femmes en union polygamique se valorisent en face de leur mari. Sur ce sujet, Madame Aissatou a dit : « *La priorité, c'est l'accueil au lit* ». Ici, il y a la priorisation de l'intimité conjugale au lit. Il s'agit, pour cette épouse, de reconnaître que le lit est un espace de partage d'expériences intimes. Dit autrement, se valoriser pour elle, c'est prioritairement ne pas dégouter son mari au lit.

Parlant de ses mécanismes de valorisation de soi en face de son mari, Madame Aïcha a évoqué des attitudes réfléchies en face de lui. Elle déclare : « *Comme ma coépouse se comporte en tant qu'illettrée, moi, je réagis différemment, ce qui fait que mon mari est très fier de moi, car il apprécie ma maturité.* » Quelques attitudes sont à souligner à travers ces propos. D'une part, en qualifiant sa coépouse comme « illettrée », elle se perçoit ici comme plus civilisée par rapport à sa coépouse. De cette même attitude, une autre en découle. Elle paraît avoir établi une hiérarchie entre elles, ce qui lui donne un sentiment de supériorité. D'autre part, en développant des stéréotypes négatifs à l'égard de sa coépouse, cette épouse ne cache pas sa rivalité avec sa coépouse, malgré

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

ses prétentions à la minimiser. Et d'où sa résilience face à sa situation réside dans son sentiment de se considérer comme plus éduquée et plus mature. En se considérant ainsi, elle s'arme de confiance et de résilience pour gérer ses défis découlant de son union conjugale polygame. Notre analyse rejoint l'observation qu'ont faite Bruyninckx et al. (2017) quand ils ont noté ce qui suit :

*« Lorsque les femmes sont instruites, la vie polygame prend une tout autre figure. En effet, celles qui ont pu bénéficier d'une certaine instruction ont souvent un emploi et une relative autonomie financière qui les rendent moins dépendantes, moralement et financièrement, de leur mari. Au travers des vêtements et des parfums qu'elles peuvent s'offrir, elles disposent davantage de moyens de séduction et leurs stratégies d'affirmation sont généralement plus réfléchies. Nos données soulignent qu'elles intellectualisent fréquemment leur discours à propos de leurs coépouses et qu'elles apparaissent, à leurs yeux, comme de redoutables rivales. Souvent, elles exigent de vivre dans un logement séparé de leurs coépouses et connaissent, au final, une situation proche de la monogamie qui leur convient parfaitement. Si elles apprécient les moments où leur mari est présent, elles savourent aussi ceux où il n'est pas là car elles ont alors un sentiment de liberté et d'autonomie. »*

Madame Khadija a, quant à elle, adopté ce que l'on peut nommer de « soumission stratégique ». Ce qui transparait dans sa déclaration ici reprise : *« Je ne fais rien de spécial, sauf que j'essaie de ne pas lui contredire dans ses projets, y compris le projet d'épouser d'autres femmes. »* Nous décelons là sa souplesse devant les décisions de son mari ; une souplesse vécue comme un moyen délibéré de minimiser toute sorte de désaccord avec son mari polygame. Sa souplesse n'est pas uniquement vécue comme une soumission passive, mais plutôt comme une soumission calculée, car elle vise à se positionner comme une épouse compréhensive des attitudes de leur mari dans un contexte conjugal polygame.

Interrogées sur leurs stratégies de valorisation de soi face à un époux polygame, certaines femmes se sont résignées, préférant tout simplement évoquer « la grâce divine » comme leur unique stratégie. Voici quelques-uns de ses propos à ce sujet : *« Je n'ai rien de spécial à faire. J'invoque surtout Dieu le Tout Puissant pour nous guider dans notre relation conjugale »*, a déclaré Madame Fatou. *« Face aux multiples problèmes, surtout avec des enfants orphelins de père, mes stratégies*

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

*proviennent de la grâce divine* », mentionne également Madame Mariam. « *Je n'ai pas de stratégie spéciale. Je compte sur la grâce de Dieu, car il semble ignorant de ses responsabilités dignes d'un musulman polygame. J'espère qu'avec le temps, il réalisera l'importance de son rôle dans notre famille* », avoue clairement, Madame Zainab. Psychologiquement, les réponses de ces femmes ont quelque chose de commun : le manque de perspectives personnalisées face à leur situation. Elles vivent dans une forme de résilience basée sur l'espoir de la clairvoyance divine. Pour la réussite de leur union, elles ne misent pas sur l'implication de leur mari ni de leur propre implication, mais sur l'intervention divine.

Concernant les défis émotionnels, les expériences évoquées par les participantes de cette étude rejoignent les observations d'autres auteurs, tels que Hertrich (2006), Kone (2018), Gilbert (2010) et Millogo et al. (2022). Ces derniers soulignent que les unions polygynes constituent des environnements complexes, générant de nombreux conflits et tensions, notamment entre les coépouses. Ces tensions peuvent résulter de la hiérarchie entre les coépouses, du partage marital, de la cohabitation, de l'exigence de solidarité face à la compétition économique, ainsi que de la jalousie et du favoritisme.

Pour clore ce chapitre, retenons que les résultats relatifs à l'identification des défis émotionnels rencontrés par les femmes musulmanes dans une union polygame mettent en lumière plusieurs dimensions importantes. Lorsqu'un époux est chez une coépouse rivale, les sentiments éprouvés peuvent être particulièrement intenses. Les femmes peuvent ressentir une carence affective, accompagnée de ressentiments négatifs, de jalousie et de frustration. Cette situation engendre des émotions plus profondes telles que la fureur et la colère, créant ainsi un environnement émotionnel complexe et souvent difficile à gérer.

Face à ces défis, les femmes développent divers mécanismes d'adaptation pour faire face à l'absence de leur mari. Les enfants représentent une source de confort, offrant un soutien émotionnel dans ces moments de solitude. D'autres activités, notamment des activités manuelles, permettent également de canaliser les émotions et de se distraire. Le soutien social, qu'il provienne d'amis proches ou de la communauté, s'avère essentiel pour atténuer les sentiments de détresse et favoriser un sentiment d'appartenance.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

L'arrivée de secondes épouses suscite également des émotions complexes chez les premières épouses. Ces dernières peuvent éprouver un profond désarroi, souvent accompagné de jalousie, d'amertume et d'hostilité. Ces sentiments peuvent être exacerbés par un conflit des valeurs religieuses, où les femmes doivent jongler entre leur foi et les réalités de leur situation.

Malgré ces défis, l'affirmation de soi et la résilience émergent comme des réponses positives dans un cadre d'union conjugale polygame. Les femmes sont souvent amenées à prioriser l'intimité conjugale, cherchant à renforcer leur lien avec leur mari. Un sentiment de supériorité peut également se développer en réponse à la rivalité, tandis qu'une soumission stratégique devient parfois une stratégie de survie conjugale. Enfin, la grâce divine est perçue comme une source de force et une stratégie de résilience. Elle permet à ces femmes de retrouver la paix intérieure malgré les défis émotionnels quotidiens de la polygamie.

## CHAPITRE VIII : ENJEUX RELATIONNELS DES COEPOUSES MUSULMANES ET LES RESIDENCES CONSECUTIVES

Ce chapitre explore les enjeux relationnels auxquels fait face une coépouse dans un contexte de polygamie. Nous abordons les tensions et rivalités qui émergent entre coépouses, ainsi que les déceptions liées aux attentes envers le mari polygame. Par ailleurs, nous examinons les stratégies adoptées par les coépouses pour séduire leur mari et renforcer leur position. Enfin, nous analysons l'état de leurs sentiments attachés à la religion, en particulier l'ambivalence possible entre la fierté liée à l'islamisme et le rejet de la polygamie.

### 8.1. Tension et rivalité entre coépouses

Nous avons exploré comment ces femmes en union polygame gèrent les émotions de rivalité dans la dynamique d'une union conjugale polygame. À ce sujet, Madame Aissatou a répondu : « *Au départ, notre cohabitation a engendré un conflit, car ma coépouse se vantait de mettre au monde des filles au moment où moi, je n'ai que des garçons. Face à cette situation, j'ai essayé d'être patiente. Je lui ai aussi montré que chaque enfant est une bénédiction, quel que soit son sexe, et j'ai tenté de valoriser mes propres enfants pour apaiser les tensions.* » La vantardise de cette coépouse à propos de la naissance de ses filles révèle une rivalité profondément ancrée dans des attentes socioculturelles concernant la valeur des enfants selon leur genre. Dans le contexte burundais, les garçons sont souvent plus valorisés que les filles. En se vantant de donner naissance à des filles, sa coépouse projette sur Madame Aissatou ses propres sentiments d'insécurité liés à ces normes socioculturelles. En fustigeant ces émotions, elle tente de justifier la valeur de ses filles dans un contexte où elles sont habituellement considérées comme inférieures. En guise de réponse à sa coépouse, Madame Aissatou valorise ses propres enfants, insinuant ainsi que ses garçons ont plus de valeur que ceux de sa coépouse.

Les attitudes de ces deux coépouses révèlent une rivalité basée sur la reproduction. Fainzang (1991) explique que la rivalité entre coépouses se manifeste par une intensification du travail reproductif. La reproduction biologique, considérée comme un vecteur de prestige et de reconnaissance sociale, constitue un enjeu fondamental pour les femmes. Cette compétition pour la production d'enfants

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

repose sur l'idée que leurs performances reproductives peuvent leur accorder des prérogatives au sein du foyer, notamment en influençant les rapports d'autorité entre coépouses.

Quant à elle, Madame Aïcha semble avoir adopté une approche proactive et positive face à la rivalité de sa coépouse. Elle dit : « *J'essaie de supporter et de m'adapter aux agressions de ma coépouse, car la religion nous unit. En fait, je pense que chaque épreuve est une opportunité d'apprendre sur soi-même et sur les autres. Je préfère me concentrer sur le bien-être de la famille plutôt que de me laisser entraîner dans des rivalités inutiles.* » Dans un premier temps, cette femme réalise que le lien qui l'unit à sa coépouse repose sur la morale musulmane. Elle lui accorde peu de place en tant qu'épouse de leur mari, préférant privilégier les valeurs communes plutôt que d'entretenir une rivalité. De plus, en indiquant qu'elle tente de "supporter et de s'adapter" aux comportements agressifs de sa coépouse, elle démontre sa résilience face à des attitudes difficiles à accepter. En disant que « *chaque épreuve est une opportunité d'apprendre sur soi-même et sur les autres* », Madame Aïcha montre sa détermination de persister dans son union conjugale, en considération que toute expérience négative issue de cette union est une opportunité pour son développement personnel et relationnel.

De manière similaire, Madame Zainab utilise la même stratégie : « *J'essaie de rester calme et patiente. Dans les moments de tensions, je me concentre sur ma pratique spirituelle pour trouver la paix intérieure.* » Elle fait signifier, par-là, que ses pratiques religieuses sont une force de résilience face à la rivalité, qu'elles sont à elle un référentiel pour recouvrer la paix intérieure dans des moments de tension.

Madame Fatou, pour sa part, souligne un déséquilibre dans l'affection que leur mari témoigne à chacune d'elles. Elle dit : « *Je n'ai pas de problème avec ma coépouse. C'est plutôt mon époux qui ne s'y prend pas bien. Parfois, il semble favoriser l'une d'entre nous sans s'en rendre compte. Pour résoudre cela, je lui en parle franchement dans un esprit d'amour et de compréhension, afin qu'il puisse mieux équilibrer son attention envers nous deux.* » Il est évident que Madame Fatou se trouve dans une position moins favorable, ce qui explique son hostilité envers sa coépouse. Néanmoins, en disant qu'elle « *en parle franchement dans un esprit d'amour et de compréhension* », elle indique qu'elle ne peut jamais accuser ou blâmer son époux, mais plutôt qu'elle cherche à

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

favoriser un dialogue constructif, essentiel pour résoudre les tensions potentielles entre elle et sa coépouse. Cependant, en analysant ses déclarations, il est évident que des tensions de rivalité subsistent en arrière-plan entre elle et sa coépouse.

Madame Mariam et sa coépouse peuvent résoudre elles-mêmes leurs différends. Cependant, il arrive des cas où elle saisit les instances de la COMIBU. Elle dit : « *Nous essayons de communiquer entre nous deux pour trouver la solution à nos différends. Si besoin il y a, je saisis la COMIBU. Je suis préparée qu'une musulmane doit être patiente face aux épreuves.* » Le recours à la COMIBU témoigne de sa volonté de s'appuyer sur des ressources communautaires et spirituelles pour favoriser l'harmonie entre elle et sa coépouse. En disant qu'elle est « *préparée, qu'une musulmane doit être patiente face aux épreuves* », elle révèle, en outre, qu'elle a déjà acquis une maturité émotionnelle et spirituelle qui lui permet d'accepter les défis inhérents à la polygamie.

En outre, la maturité émotionnelle s'observe également chez Madame Amina. Elle déclare : « *Nous sommes en bons termes avec ma coépouse. Il y a des fois où j'ai dormi avec elle dans un même lit quand je me rends dans sa localité pour visiter les champs.* » Pour sa part, cela indique sa capacité à établir une forme de camaraderie et de solidarité, malgré la rivalité potentielle inhérente à la polygamie. Dans cette même optique, nous décelons une attitude de compréhension et de coopération chez Madame Khadija et sa coépouse, bien que la distance qui les sépare n'y soit pour rien. Elle dit : « *Je n'ai aucun problème avec ma coépouse, car elle habite très loin de moi.* » Elle ajoute : « *Cette distance me permet de nous voir moins souvent, donc d'éviter les conflits.* » En réalité, cette dernière indique que l'éloignement géographique de l'habitation de sa coépouse lui permet de minimiser les interactions qui pourraient engendrer des tensions entre elles.

La rivalité entre coépouses a été étudiée par plusieurs chercheurs, notamment Millogo et al. (2022) et Bruyninckx et al. (2017), qui mettent en évidence les tensions et les conflits relationnels entre les épouses d'un même mari. Dans la même logique, les travaux de Campbell (2005) et Coste (2022) montrent que la polygamie ne peut être simplement qualifiée de « bonne » ou « mauvaise » pour les femmes. Bien qu'elle puisse être fondée sur un sentiment de soutien, elle génère également des rivalités entre coépouses. Fainzang (1991) explique que la jalousie, qui alimente la rivalité entre coépouses, est souvent exploitée par les maris pour exercer des pressions sur leurs femmes.

Ils peuvent menacer de contracter un autre mariage ou de privilégier une des coépouses pour obtenir la satisfaction de leurs exigences. Ainsi, pour cet auteur, la rivalité ne se limite pas à une simple réalité psychologique, elle constitue plutôt une donnée structurelle inhérente à l'institution polygamique.

## **8.2. Entre attentes et réalité : la responsabilité du mari polygame selon ses épouses**

Nous avons examiné comment une coépouse perçoit sa confiance envers son mari dans le cadre des relations polygames, en particulier lorsque celui-ci réside chez « sa rivale ». A ce sujet, Madame Khadija a dit : « *Mon époux est équitable : il fait tout pour répondre favorablement aux attentes du ménage. En son absence, je suis toujours tranquille. Sa capacité à être juste me donne confiance.* » Le fait qu'elle se sente tranquille en son absence soulève une confiance profonde dans la capacité de son mari à gérer les responsabilités familiales.

De même, le regard d'un mari juste se retrouve également chez Madame Aissatou qui déclare : « *Franchement, mon époux est droit. En effet, les enseignements religieux mettent en garde les hommes irresponsables. Il sait qu'une relation saine repose sur la communication ouverte. Nous parlons souvent de nos attentes et de nos limites.* » En qualifiant son époux de "droit", elle exprime sa confiance non seulement dans ses valeurs morales et éthiques, mais dans sa capacité à gérer ses épouses. Cette conviction lui permet de s'engager pleinement dans leur relation et de discuter ouvertement de leurs attentes. Toutefois, en insistant sur cette mise en garde que « *les enseignements religieux mettent en garde les hommes irresponsables* », elle démontre qu'anticipativement, elle se prépare à faire face aux défis potentiels de son mari polygame. Cependant, en insistant sur les enseignements religieux, cette coépouse cherche à rappeler à son époux les obligations qui pèsent sur lui.

Pour sa part, Madame Aïcha exprime une reconnaissance des efforts de son mari : « *Mon époux fait de son mieux pour me satisfaire matériellement et émotionnellement. Il a même interdit à ma coépouse d'être insolente envers moi. Je pense que son engagement à me traiter avec respect est essentiel.* » Elle se rassure de l'engagement de son mari, tant matériel qu'émotionnel. Néanmoins, l'insolence de sa coépouse envers elle prouve l'existence de rivalité entre elles. Ainsi, la mise en

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

garde du mari envers cette coépouse montre qu'il y a un déséquilibre relationnel envers ses deux épouses. Gning (2011) fait remarquer que la position des coépouses par rapport à leur mari dépend de leur capacité à mobiliser des ressources économiques et sociales, que ce soit par un emploi salarié ou une aide familiale.

Parlant de la responsabilité de son mari Madame Mariam dit : « *Mon époux veut vendre la maison. Mais je suis contre car je crains qu'il ne gaspille cet argent, comme il l'a déjà fait avec d'autres biens familiaux qu'il a vendus.* » Son refus de vendre la maison est alimenté par la crainte que son époux ne gaspille des ressources, ce qui révèle sa méfiance envers sa capacité à prendre des décisions financières éclairées, renforcée par des expériences passées de gaspillage. Cette attitude reflète également sa position défensive dans une union où elle se sent vulnérable, la poussant à surveiller en permanence les choix de son mari, qu'elle craint potentiellement nuisibles pour elle.

Madame Mariam qui a dû entrer en union polygamique après le décès de son premier mari, exprime la responsabilité de son nouvel époux comme suit : « *Je n'ai aucun problème avec mon époux, car il fait des efforts dans la mesure du possible.* » Mais j'ai du mal à lui charger l'achat des chaussures des enfants qui ne sont pas les siens. Malgré tout, je lui parle de mes préoccupations et il essaie d'écouter. » Ici, elle reconnaît ses efforts pour pourvoir à ses besoins. Mais alors, en soulignant qu'elle a du mal à lui charger l'achat des chaussures des enfants qui ne sont pas les siens, Madame Mariam révèle son inquiétude face à la capacité de cet homme qui a des responsabilités envers d'autres femmes et d'autres enfants ; elle semble ressentir des doutes quant à sa détermination à prendre en charge des enfants qui ne sont pas les siens.

Au sujet de la responsabilité, Madame Nadia affirme également que son mari a fait des améliorations. Parlant d'elle-même, elle insiste sur sa fidélité envers son mariage. Elle dit : « *J'ai vu un certain changement quant aux attitudes de mon époux depuis que nous sommes convertis à l'islam. Quant à moi, beaucoup d'hommes sont venus me tenter en son absence, mais j'ai carrément refusé de trahir mon époux, conformément aux limites fixées par notre religion.* » En affirmant qu'elle a fermement refusé de trahir son époux, en accord avec les limites établies par leur religion, elle fait signifier que sa fidélité est davantage dictée par la conformité aux normes religieuses que par des sentiments personnels.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Madame Zainab exprime son sentiment d'abandon face à l'inaction de son époux qui semble, selon elle, ne pas assumer pleinement ses responsabilités d'époux. Elle dit : « *Mon époux semble avoir perdu ses responsabilités, c'est comme s'il m'avait abandonnée. Ce serait bon que cet homme reçoive une éducation sur la polygamie. Je pense que la situation pourrait s'améliorer si nous avions des discussions ouvertes sur nos attentes.* » Suite à la polygamie de son mari, cette femme expérimente un sentiment d'abandon et une frustration. Elle estime que son mari n'est pas pleinement engagé dans leur relation. Cependant, malgré ces défis émotionnels, elle conserve un certain optimisme, espérant que son mari soit prêt à établir une communication ouverte et à revoir ses comportements dans le cadre de leur union polygamique comme le coran l'indique.<sup>11</sup>

Comme mentionné au point 6 du chapitre 3, les déceptions sont inévitables dans le couple, notamment en polygamie. Selon Mernissi (1987), un mari polygame doit subvenir aux besoins matériels de ses épouses et enfants tout en les traitant équitablement en termes de temps et de privilèges. Taïa (2008) ajoute qu'il doit garantir une communication respectueuse et équilibrer les besoins sexuels de chaque épouse, tout en offrant un soutien émotionnel. Cependant, ces responsabilités sont limitées par le temps, les attentes élevées des épouses et des pressions financières importantes. Nguimfack (2014) souligne que ces facteurs peuvent engendrer des tensions émotionnelles et des sentiments de culpabilité, d'impuissance et d'épuisement émotionnel chez les maris polygames.

Bien que certaines épouses, comme Madame Khadija et Madame Aissatou, apprécient la manière dont leurs époux assument leurs responsabilités, d'autres expriment des regrets face à un écart significatif entre leurs attentes et la réalité. Madame Aïcha, tout en reconnaissant les efforts de son mari, fait face à des rivalités avec sa coépouse. Madame Mariam ressent une méfiance quant à la gestion financière de son mari, tandis que Madame Zainab se sent abandonnée par un époux qu'elle

---

<sup>11</sup> Le verset 129 de la sourate An-Nisa (Sourate 4) : « Vous ne serez jamais en mesure d'être équitables entre vos femmes, fût-ce dans vos désirs. Mais ne vous laissez pas aller complètement à l'une d'elles au point de laisser l'autre en suspens. Et si vous rétablissez l'équilibre et craignez Allah, alors Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux. »

juge peu engagé. Ces témoignages illustrent les tensions et les divergences entre les attentes des épouses et la réalité de leur situation dans les relations polygamiques

### **8.3. Devenir la favorite : actions des coépouses pour séduire leur mari**

Nous avons exploré les actions et comportements que chaque coépouse adopte pour renforcer le lien affectif avec le mari dans un contexte de relation polygamique, où l'affection peut être atténuée par la présence d'autres épouses. Quels efforts chaque coépouse déploie-t-elle pour susciter et renforcer l'affection de son mari ? Dans cette perspective, Madame Aissatou s'est exprimée comme suit : « *Il n'y a rien de spécial sauf la volonté divine. Mais quand même, j'essaie de m'investir quant à l'hygiène, l'accueil au lit, etc. Ça nécessite aussi la patience. En plus, je prépare souvent des surprises pour lui montrer mon affection.* » En mentionnant "la volonté divine", cette femme semble adopter une attitude d'acceptation passive vis-à-vis de sa situation, ce qui peut donner l'impression qu'elle ne sait pas comment agir pour gagner la faveur de son mari. C'est peut-être aussi une façon de s'adapter à sa réalité sans se laisser submerger par des sentiments de frustration ou de rivalité. Pourtant, elle s'investit aussi pour susciter l'attention de son mari. Son engagement à maintenir une bonne hygiène et à créer un environnement accueillant montre qu'elle prend au sérieux son rôle d'épouse et qu'elle souhaite être perçue positivement par son mari. Elle met aussi l'importance sur l'intimité sexuelle du couple, « *l'accueil au lit* ». Cette attention à leur vie sexuelle témoigne de son désir de maintenir une relation épanouissante et dynamique, où chaque partenaire se sent désiré et valorisé.

En plus de l'hygiène et de l'accueil chaleureux, Madame Aïcha, a, quant à elle, ajouté des sorties partagées avec son mari. Elle dit : « *Je m'accroche surtout à mon hygiène corporelle et celle des enfants, à l'hygiène de la maison, à la bonne préparation de la nourriture et à l'accueil chaleureux de mon époux, etc.* » « *De temps en temps, j'organise des sorties familiales pour renforcer nos liens.* » Cela signifie que, pour elle, les moments de partage et de convivialité sont essentiels pour solidifier les relations conjugales. Ces sorties deviennent des occasions non seulement de renforcer l'intimité avec son mari, mais aussi de l'entretenir, car elles peuvent susciter des souvenirs positifs à long terme. En plus de l'hygiène et de l'accueil chaleureux, Madame Aïcha a, pour sa part, intégré des sorties partagées avec son mari. Elle affirme : « *J'essaie d'obéir à ses ordres, mais nous*

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

*sommes en désaccord quand il veut vendre la maison. Parallèlement, je prends le temps d'écouter ses préoccupations et d'en discuter calmement. »*

Dans un registre différent de celui de Madame Aïcha, Madame Fatou choisit une forme de soumission consciente et d'obéissance. Elle déclare : « *Je m'attache surtout au dialogue avec mon époux et j'obéis à ses ordres. En plus, je m'occupe beaucoup de la propreté. J'essaie également de créer un environnement chaleureux où il se sente à l'aise pour partager ses pensées.* » Cet effort pour "obéir à ses ordres" montre une volonté de se conformer aux attentes de son mari, ce qui est une stratégie pour maintenir l'harmonie dans son union conjugale. De manière similaire, Madame Khadija adopte une approche comparable à celle de Madame Fatou. Elle explique : « *Quoiqu'il s'absente chez moi, je fais tout pour rester fidèle à lui. Quand je lui téléphone, c'est pour prouver que je le tiens à cœur. J'essaie également de lui envoyer des messages d'amour pour lui montrer que je pense à lui-même lorsqu'il n'est pas* ». Pour cette femme, envoyer constamment des messages affectueux à son mari pendant qu'il séjourne chez sa seconde épouse est sa manière de gérer son sentiment de rivalité. En d'autres termes, lorsque son mari est absent, elle utilise ces messages pour maintenir une connexion émotionnelle. Demonceaux (2014) mentionne que « *Les TIC multiplient les occasions de faire des déclarations d'amour [...]. Certains de ces mots d'amour électroniques sont plus ou moins explicitement situés sous la ceinture.* »

La stratégie de Madame Mariam est similaire à celle de Madame Fatou. Plutôt que de se considérer comme soumise, elle, tout comme Madame Amina, préfère éviter de mettre leur mari en colère et souligne également l'importance d'exprimer sa gratitude dans la relation conjugale, tandis que Mariam insiste sur sa vigilance au sujet des goûts de mari. Voici ce que déclare Madame Mariam : « *Je fais tout pour ne pas mettre mon époux en colère. Je veille aussi à lui exprimer ma gratitude quotidienne pour les petites choses qu'il fait pour notre famille* ». Les remerciements systématiques évoqués par une participante reflètent une stratégie de renforcement positif. Exprimer sa gratitude envers son conjoint, même pour de petites choses, renforce les liens affectifs et conjugaux. Cela crée un environnement où le mari se sent apprécié et encouragé à investir davantage dans leur relation. De son côté, Madame Amina dit : « *Premièrement, je me garde de le mettre en colère. Deuxièmement, j'essaie d'identifier ses goûts en matière de nourriture et d'habillement, en matière*

*d'hygiène. Je lui prépare aussi des repas qu'il adore pour lui montrer que je pense à lui.* ». En s'appuyant sur les repas et les vêtements préférés de son mari, Madame Amina mise sur les souvenirs agréables. En cultivant ces expériences positives, elle espère susciter de la part de son mari, le désir de maintenir et de renforcer leur intimité conjugale.

Les comportements évoqués s'inscrivent dans la continuité des éléments discutés au chapitre II concernant l'investissement conjugal. Des chercheurs tels que Hefez et Laufer (2014), Hefez (2018), Monique de Saint-Martin (2004) et Cyrulnik (2000) soulignent que l'investissement conjugal implique un engagement émotionnel de chaque partenaire. Selon Cyrulnik (2000) et Henchoz (2008), cet investissement se manifeste par des efforts concrets pour renforcer la relation et la stabilité du couple. Dans ce contexte, Madame Aissatou mise sur l'hygiène et des surprises, tandis que Madame Aïcha privilégie les sorties familiales. Madame Fatou et Madame Khadija adoptent une soumission consciente avec des messages affectueux, tandis que Madame Mariam et Madame Amina se concentrent sur l'expression de la gratitude et l'attention aux goûts de leurs maris.

#### **8.4. Entre fierté religieuse et rejet de la polygamie**

Madame Aissatou manifeste son attachement aux normes religieuses de sa communauté. Elle dit : *« Je ne m'inscris pas en faux contre les injonctions divines et les dogmes de la religion. Toutefois, en tant qu'être humain comme les autres, je fais des efforts pour garder le sang-froid face à certains manquements de la part de mon époux »*. Ici, elle déclare qu'elle n'est pas en opposition à sa religion. Cependant, ses déclarations révèlent une indignation envers le comportement de son mari. En affirmant qu'elle fait des efforts pour garder son sang-froid face aux manquements de son mari, elle manifeste une forme de colère à son égard. Cela laisse entendre qu'elle est subtilement en désaccord avec sa polygamie.

Madame Aïcha exprime aussi son ambivalence entre sa foi et la réalité de la polygamie dans laquelle elle se trouve. Elle dit : *« N'eût été ma soumission aux enseignements de la religion, je suis tentée par les agressions de ma coépouse. »* Cette déclaration met en lumière un conflit intérieur : elle admet que sa foi est un fondement essentiel de sa vie, mais elle ressent aussi l'envie

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

de rejeter une situation qui découle de cette même foi. La déclaration « *n'eut été ma soumission... je suis tenté* » révèle en effet une tension profonde. D'une part, elle exprime une conscience aiguë de ses obligations religieuses, qui la poussent à se soumettre. D'autre part, elle ressent une agitation intérieure face aux comportements de sa coépouse, indiquant une envie de réagir. Cette dualité met en lumière le conflit entre ses réactions émotionnelles face aux agressions de sa coépouse et ses engagements spirituels, illustrant ainsi les défis émotionnels auxquels elle fait face dans sa situation de polygamie. Naseer et al. (2021) soulignent l'utilisation de la religion pour justifier le choix du mariage polygame. Ils constatent que les femmes polygames adoptent diverses stratégies pour faire face aux défis émotionnels et sociaux liés à leur situation. Parmi ces stratégies figurent le militantisme religieux, l'acceptation de leur situation et le compromis avec leurs coépouses.

Madame Fatou a, quant à elle, évoqué le non-respect de ses droits et le traitement inégal de son mari envers ses épouses. Elle dit : « *Je dirai que mes droits ne sont pas respectés par mon époux et sa 2<sup>ème</sup> femme, car, mon époux se pense sur les désirs de sa 2<sup>ème</sup> femme.* » En effet, en mentionnant que son époux "se pense sur les désirs de sa 2<sup>ème</sup> épouse," elle met en évidence une frustration liée à l'attention et aux priorités de son mari ; elle se sent négligée et voit que, devant son mari, les besoins propres à elles ont été éclipsés par ceux de sa coépouse. En s'exprimant de la sorte, elle ne cache pas sa rancune envers la polygamie.

« *De par le principe fondamental qui la régit, la polygynie ébranle le principe d'exclusivité qui renforce les liens conjugaux et familiaux. Plus spécialement, la polygynie rejette la notion d'intimité sexuelle exclusive du couple et l'occasion de construire une vie à deux. En outre, elle empêche le partage égal du matériel et de l'attention émotionnelle ; elle exclut la possibilité de créer une relation unique avec un partenaire en raison de la perspective qu'un autre parti s'ajoute à l'union conjugale et interrompe la relation.* » (Gouvernement du Canada, 2006)

Dans le même ordre d'idée, Madame Mariam a dit : « *Le statut de veuve est une grande épreuve. Je n'aurais pas voulu partager un mari avec une autre femme, n'eut été les obligations religieuses et la pauvreté.* » En premier lieu, elle déplore son statut de veuve, qu'elle considère comme "une grande épreuve" ou, en d'autres termes, comme la source de ses difficultés. En second lieu, en soulignant qu'elle "n'aurait pas voulu partager un mari avec une autre femme," elle exprime

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

clairement sa réticence envers la polygamie, laissant entendre qu'il s'agit d'une situation qu'elle n'aurait pas choisie de son plein gré. Par ailleurs, en ajoutant qu'elle a agi sous l'emprise des "obligations religieuses et de la pauvreté," elle met en évidence le fait qu'elle a consenti à une situation qui est apparemment difficile à accepter.

Madame Amina dit qu'elle est pour la polygamie à condition de ne pas cohabiter avec des coépouses. Elle s'exprime ainsi : « *Je ne suis pas contre la polygamie, à condition de ne pas partager le logement avec les coépouses, car je ne peux pas être sûre de leur intention.* » En indiquant qu'elle ne peut pas partager le logement avec les coépouses, d'une part, elle exprime sa crainte face aux éventuelles intentions hostiles ou nuisibles de celles-ci. Cela traduit sa méfiance à leur égard. D'autre part, elle souligne que son logement lui permet de partager des moments privés avec son mari. Pour elle, cet espace n'est pas seulement un refuge physique, mais surtout un lieu d'intimité conjugale. Ainsi, si elle devait cohabiter avec des coépouses, cela compromettrait sa capacité à vivre cette intimité. En effet, selon Demonceaux (2014), « *le modèle conjugal traditionnel se caractérise par le fait d'habiter un foyer protecteur. Le foyer partagé par les deux partenaires est la sphère de l'intime par excellence. C'est dans l'espace domestique que se construisent et se renforcent les relations conjugales* ». Ainsi, le partage du foyer avec une seconde épouse devient une source d'insécurité pour la première, car il compromet son intimité et sa sécurité émotionnelle.

En concluant ce chapitre, notons que l'analyse des enjeux relationnels auxquels font face les coépouses musulmanes révèle une dynamique complexe marquée par des tensions, des rivalités et des stratégies de résilience. La rivalité entre coépouses est souvent exacerbée par les attentes socioculturelles liées au genre des enfants, où la capacité à donner naissance à des garçons peut être perçue comme un facteur de prestige.

Les attentes des coépouses doivent également être mises en balance avec la réalité de la vie polygamique, notamment en ce qui concerne la responsabilité du mari. Les coépouses reconnaissent souvent les efforts de leur mari pour répondre à leurs besoins matériels et émotionnels, mais une méfiance quant à ses décisions financières peut aussi surgir, alimentant un

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

sentiment d'abandon. Dans ce contexte, l'espoir d'amélioration par des discussions ouvertes est crucial, bien que l'écart entre les attentes et la réalité puisse créer une tension supplémentaire.

Pour devenir la favorite, les coépouses mettent en œuvre diverses actions afin de séduire leur mari. Elles s'engagent à maintenir une bonne hygiène et à créer un environnement accueillant, tandis que les sorties familiales sont considérées comme essentielles pour renforcer les liens conjugaux. La soumission consciente est souvent adoptée comme stratégie pour maintenir l'harmonie, accompagnée d'une utilisation de messages affectueux pour préserver la connexion émotionnelle. L'expression de gratitude et l'identification des goûts des maris leur permettent de créer des expériences positives, favorisant ainsi un climat relationnel sain.

Enfin, la tension entre fierté religieuse et rejet de la polygamie se manifeste dans le vécu des coépouses. Bien qu'elles s'accrochent aux normes religieuses, la colère envers leur mari peut également surgir. Ce conflit intérieur entre les obligations religieuses et les frustrations liées à la polygamie est palpable, tout comme la frustration face au non-respect des droits des coépouses. Beaucoup expriment une réticence à partager un mari, surtout lorsque cela est conditionné par des facteurs tels que la pauvreté et les obligations religieuses. Certaines préfèrent la polygamie sans cohabitation avec d'autres épouses pour préserver l'intimité conjugale, tandis que l'insécurité émotionnelle liée à la cohabitation avec une seconde épouse complique davantage leur expérience.

## CONCLUSION

Nous avons consacré les trois premiers chapitres à l'établissement du cadre théorique. La revue de littérature a permis d'explorer en profondeur les dynamiques de l'union matrimoniale, mettant en lumière divers aspects cruciaux qui influencent la vie conjugale. Nous avons souligné que cette vie conjugale est à la fois une quête de stabilité et un élan vers l'épanouissement. En outre, nous avons considéré l'espace conjugal, ou le ménage, comme un environnement relationnel propice au développement des conjoints. Dans ce contexte, l'intimité conjugale, l'empathie, la bonne communication et la fidélité sont présentées comme des piliers essentiels du bonheur conjugal.

Par ailleurs, le processus de maturation de la vie conjugale se présente comme un investissement émotionnel continu, influencé par des facteurs variés tels que l'éducation, les attentes, la culture, l'expérience personnelle et le soutien familial. Les différentes étapes de cette maturation, allant de la lune de miel à la stabilisation, mettent en lumière les défis et les transitions nécessaires pour atteindre un engagement conjugal véritable et irréversible. Nous avons également exploré la vie conjugale dans le contexte de la polygamie. À cet égard, la revue de littérature a révélé les implications psychosociales de la polygamie, en particulier pour les femmes. Dans ce cadre, le rituel appelé le *marcanda* illustre les défis relationnels auxquels sont confrontées les coépouses.

Faisant suite aux prérequis découlant de ces éléments du cadre théorique et de notre question de départ, nous avons dégagé la problématique, défini les objectifs et précisé la méthode qui soutient notre recherche.

Les trois derniers chapitres de notre étude sont dédiés à l'analyse et à l'interprétation des résultats. Les intitulés de ces chapitres ont été élaborés en fonction de nos trois objectifs spécifiques que nous avons fixés. Les paragraphes suivants synthétisent les résultats obtenus pour chacun de ces objectifs.

Au premier objectif consistant à *déterminer les facteurs qui influencent la capacité des femmes musulmanes à maintenir une relation conjugale stable dans une union polygame*, les résultats se résument brièvement comme suit : Tout d'abord, l'étude met en évidence le fait que la capacité des femmes musulmanes à conserver une relation conjugale stable en polygamie repose sur

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

plusieurs facteurs essentiels. En effet, l'acceptation des dogmes islamiques contribue à forger une vision sereine de la polygamie. Par ailleurs, cette pratique est parfois perçue comme un mécanisme de survie ou un acte de solidarité envers la famille. De plus, les épouses concernées voient dans la polygamie des valeurs de tolérance, d'équité et de respect, ce qui témoigne d'une évolution de leur perception. Cependant, les sentiments de jalousie et de désarroi surgissent chez quelques-unes, et ces dernières parviennent à rationaliser ces émotions en s'appuyant sur des principes de l'islam. Enfin, l'utilisation d'outils de communication modernes, tels que les téléphones, joue un rôle crucial en permettant de maintenir le lien avec leurs maris, même lorsqu'ils sont en visite chez d'autres épouses. Au vu de ces résultats, l'objectif a été atteint.

Pour le second objectif consistant à identifier les défis émotionnels auxquels font face les coépouses musulmanes, ainsi que les stratégies de résilience qui y sont associées, la synthèse des résultats sur révèle des défis divers. Lorsqu'un époux est chez une coépouse rivale, les femmes ressentent intensément une carence affective, des ressentiments, de la jalousie et de la frustration, pouvant mener à des émotions profondes de fureur et de colère. Pour faire face à ces défis, elles développent des mécanismes d'adaptation, trouvant du réconfort auprès de leurs enfants et en s'engageant dans des activités manuelles, tandis que le soutien social joue un rôle crucial pour atténuer la détresse émotionnelle.

L'arrivée de secondes épouses engendre également des émotions complexes, telles que le désarroi, la jalousie et l'amertume, souvent amplifiées par un conflit entre les valeurs religieuses et les réalités de leur situation. Malgré ces difficultés, les femmes font preuve d'affirmation de soi et de résilience. Elles cherchent à renforcer l'intimité conjugale et, face à la rivalité, peuvent développer un sentiment de supériorité ou adopter une soumission stratégique comme moyen de survie. À la lumière de ces résultats, nous sommes en mesure d'affirmer que l'objectif a été atteint.

En ce qui concerne le troisième objectif, qui vise à *Analyser les enjeux relationnels des coépouses musulmanes, ainsi que les stratégies de résilience qu'elles mettent en œuvre pour y remédier*, voici la synthèse des résultats obtenus : la dimension relationnelle avec les rivales est beaucoup marquée par la rivalité. Les relations ne sont pas toujours bonnes avec le mari surtout que des doutes quant aux décisions financières suscitent chez certaines un sentiment d'abandon.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Pour devenir la favorite, les coépouses adoptent diverses stratégies, comme maintenir un environnement accueillant et organiser des sorties familiales pour renforcer les liens conjugaux. Néanmoins, la tension entre fierté religieuse et rejet de la polygamie se manifeste, avec des sentiments de colère envers leur mari et des frustrations face à la non-satisfaction de leurs besoins. Par ailleurs, certaines expriment une réticence à partager un mari, tandis que d'autres préfèrent une polygamie sans cohabitation pour préserver l'intimité conjugale. A la vue de ces résultats, nous affirmons que cet objectif a été atteint.

Ainsi, en considérant que les trois objectifs spécifiques ont été atteints, nous affirmons que notre objectif général, qui consiste à *analyser les stratégies psychosociales mises en œuvre par les coépouses musulmanes pour maintenir la stabilité de leur union conjugale*, a également été réalisé. Globalement, les résultats révèlent que les coépouses musulmanes emploient diverses stratégies pour assurer la stabilité de leur union conjugale en polygamie. Elles s'appuient sur l'enseignement de l'islam qui les incite à percevoir la polygamie non seulement comme un acte de solidarité et de protection des vulnérables, mais aussi comme une réalisation de la volonté divine.<sup>12</sup> Leur résilience se manifeste par des approches proactives, telles que leur engagement dans la survie émotionnelle et financière de la famille, ainsi qu'une confiance envers leur mari, même en cas de rivalités et de déséquilibres affectifs. Face aux défis liés à la vie en polygamie, la dévotion religieuse constitue une source essentielle de résilience.

### **Ouverture d'horizon :**

Notre étude est de nature qualitative. Les résultats ci-haut obtenus reposent sur des témoignages et des expériences personnelles plutôt que sur des données statistiques. D'autres chercheurs pourront procéder à une étude mixte, combinant la méthode qualitative et la méthode quantitative pour trianguler les données.

En deuxième lieu, cette étude n'inclut pas le point de vue des époux polygames au sujet des stratégies adoptées par leurs épouses pour affermir leurs relations conjugales. D'autres chercheurs

---

<sup>12</sup> Revoir les notes de bas de page n°1 et n°11.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

pourront mener une étude qui intègre les points de vue des épouses et de leurs époux. De plus, une étude comparative entre les stratégies des épouses en situation de monogamie et celles des épouses en polygamie permettrait d'identifier davantage les stratégies propres pour chaque catégorie.

En troisième et dernier lieu, les stratégies psychosociales employées par les coépouses musulmanes pour maintenir le statu quo conjugal peuvent évoluer avec le temps et, selon les circonstances. L'étude ponctuelle que nous avons réalisée ne permet pas d'appréhender cette dynamique changeante. Nous invitons d'autres chercheurs pour mener une étude longitudinale sur une période prolongée afin d'analyser comment ces stratégies évoluent en réaction à des événements significatifs de la vie conjugale au fil du temps.

### **Recommandations**

Malgré les limites que nous venons d'énumérer, les résultats obtenus nous incitent à formuler nos recommandations.

#### **A l'égard de la COMIBU :**

- Créer une entité dédiée à l'accompagnement des conjoints en général et des polygames en particulier,
- Offrir un accompagnement psychosocial personnalisé aux femmes en statut de coépouses,
- Offrir un accompagnement psychosocial personnalisé aux hommes en union polygamique,

#### **Aux hommes musulmans non encore polygames :**

- Ne pas prendre la religion comme prétexte à la polygamie s'ils ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins émotionnels, financiers et relationnels de plusieurs épouses.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

### **Aux musulmanes futures épouses :**

- User de leur droit de refuser une proposition de mariage polygame si elles estiment que cela ne correspond pas à leurs valeurs ou à leurs besoins ;

### **Aux conjoints en situation de polygamie :**

- Consulter un professionnel en santé mentale ou en médiation familiale pour gérer les défis émotionnels et relationnels liés à la polygamie.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abreu, G. de. (2023, juillet 27). L'échantillonnage boule de neige : Dévoiler les secrets d'un outil de recherche puissant. *Mind the Graph Blog*.
- Adler, R. B. (Ronald B. (1991). *Communication et interactions : La psychologie des relations humaines*. Montréal : Éditions Études vivantes.
- Aït Sabbah, F. (1986). *La femme dans l'inconscient musulman*. Paris : Albin Michel.
- Alain, M. (2007). *Le Couple : Un Jour à la Fois*. Paris : Modus Vivendi.
- Amor, S., & Fadil, M. (2015). *L'Islam. Regards en coin*. Presses de l'Université Laval.
- Antoine, P., Djiré, M., & Nanitelamio, J. (1998). Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce. *Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (éd.), Trois générations de citoyens au Sahel*, 147-180.
- Arthus, G. (1950). *Tous les secrets de l'amour*. Au service de l'amour.
- Ayaan Hirsi Ali, 1969-. (2006). *Insoumise*. Paris : Pocket.
- Ballet de Coquereaumont, M.-F. (2016). *J'arrête d'être mal dans mon couple ! : 21 jours pour sauver l'amour*. Paris : Groupe Eyrolles.
- Bataille, P., Perrenoud, M., & Brändle, K. (2018). *Échantillonner des populations rares*. *Sociologie*, N° 2, vol. 9, Article N° 2, vol. 9.
- Bergeron, R. (2012). *Le couple comme nouveau lieu spirituel*. Montréal : Novalis.
- Boily, P.-Y. (1996). *Enfers et paradis de la vie conjugale*. Montréal : Éditions Internationales Alain Stanké Ltée.
- Bove, R., & Vallengia, C. (2009). Polygyny and women's health in sub-Saharan Africa. *Social Science & Medicine* (1982), 68(1), 21-29.
- Brand, A. (1999). *Couples en péril, réagissez !* Montréal : Éditions de l'Homme.
- Bréchon, P. (1976). *La famille : Idées traditionnelles et idées nouvelles*. Paris : Le Centurion.
- Bruyninckx, M., Cauchie, D., Dardenne, E., & Vande Ghinste, M. (2017). Diversité des modes matrimoniaux : Vécu psychosocial des différents acteurs de systèmes familiaux polygames en

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

milieu urbain au Sénégal. *Alterstice : revue internationale de la recherche interculturelle*, 7(2), 77-89.

Bureau, J. (1997). *L'homme et la femme : Le goût de la différence*. Montréal : Éditions du Méridien.

Buss, D. M. (2005). *Une passion dangereuse : La jalousie*. Paris : Odile Jacob.

Campbell, M. R. (2005). *Comment aimer sans souffrir : Guide des rapports amoureux, réponses aux questions intimes*. Montréal : Édimag.

Carter, S. (1990). *Et côté sexe, comment ça se passe ?* Montréal : Stanké.

Carisey, C. (2022). *Polyamour : Qu'est-ce que c'est ? Quelle différence avec la polygamie ? / Santé*

*Magazine* consulté le 7/8/2024 à l'adresse <https://www.santemagazine.fr>

Chapman, G. (2003). *Les langages de l'amour*. Sion : Editions Farel.

Charvoz, L. (2008). *Empathie, couple et dépression*. Francfort-sur-le-Main : Peter Lang.

Combres, E. (2008). *L'islam*. Paris : La Documentation française : Paris : Gallimard.

Commo, C. (2022). *Le couple parfait n'existe pas*. Paris : Flammarion.

Content, E. (2011). *Ils se marièrent et après ? : Construire, entretenir, soigner son couple*. Paris : Mame-Edifa.

Coste, M. (2022). Féminisme et polygamie chez Ken Bugul, Ousmane Sembène et Véronique Tadjo. *Revue critique de fixxion française contemporaine*, (24).

Crooks, R. (2009). *Nos sexualités*. Québec : Modulo.

Dallaire, Y. (2006). *Qui sont ces couples heureux ? : Surmonter les crises et les conflits du couple : traité de psychologie des couples heureux*. Québec : Option santé.

Dallaire, Y. (2010). *Chroniques conjugales : Pour tous les couples qui s'aiment et qui veulent continuer de s'aimer*. Montréal : Editions Quebecor.

Darghouth Medimegh, A. (1992). *Droits et vécu de la femme en Tunisie*. Lyon : L'Hermès

Demonceaux, S. (2014). S'aimer à l'heure du numérique : La relation conjugale à l'épreuve de l'hyperconnectivité. *Sociologie et sociétés*, 46(1), 125-143.

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : Guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

- Douglas, N. (1995). *Les secrets de l'extase*. Paris : Bruxelles : G. Trédaniel, Savoir pour être.
- Eiguer, A. (2010). *Familles à corps et à cris*. Paris: In Press.
- Ernaux, A. (2011). *Passion simple*. Paris : Gallimard.
- Etchegoyen, A. (2004). *La force de la fidélité*. Paris : Carrière.
- Eudier, F. (1999). *Droit de la famille*. Paris: A. Colin: Dalloz.
- Fahmy, M. (2002). *La condition de la femme dans l'islam*. Paris : Editions Allia.
- Fainzang, S. (1989). *La femme de mon mari étude ethnologique du mariage polygamique en Afrique et en France*. Paris : Harmattan.
- Fainzang, S. (1991). Sexualité et reproduction chez les africaines immigrées soninke et toucouleur vivant en mariage polygamique. *Sciences Sociales et Santé*, 9(4), 89-109.
- Fauré, C. D. (2012). *Le Couple brisé : De la rupture à la reconstruction de soi*. Paris : Albin Michel.
- Forrest, H. (1999). *Aimer un homme sans se laisser dominer*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Fortin, M.-F. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal (Québec) Canada : Chenelière.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Garcia, M.-C. (2018). L'infidélité conjugale : Individualisation de la vie privée et genre. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 29, Article 29.
- Gessain, M. (1960). *Femmes d'Afrique noire*. La Haye : Mouton
- Gilbert, P. (2010). *Les effets délétères de la Polygamie sur les hommes et les enfants dans la société sénégalaise postcoloniale*. University of KwaZulu-Natal : 2010
- Gning, S. (2011). *La polygamie : Ménage unique, pluriel ou complexe*. Paris : Harmattan
- Goldman, G. (2012). *Couples longue durée, mode d'emploi*. Paris : Hachette pratique.
- Gordon, M., & Pétry, F. (2017). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* 3e édition. Laval : Presses de l'Université Laval.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Gouvernement du Canada, M. de la J. (2006). *La polygynie et les obligations du Canada en vertu du droit international en matière de droits de la personne*.

Gray, J. (2003). *Mars et Vénus ensemble pour toujours*. Paris : J'ai lu.

Harvey, A. (1995). *Les pros de la vie à deux : Comment le devenir ? Comment le demeurer ?* Boucherville, Québec : Éditions de Mortagne.

Heiman, J. (1979). *Orgasme*. Montréal : Editions Québécois.

Hertrich, V. (2006). La polygamie : Persistance ou reconstitution ? Le cas d'une population rurale du Mali. *Cahiers québécois de démographie*, 35(2), 39-69.

Joly, Y. (1986). *La thérapie de couple dans une perspective systémique : Approche interactionnelle*. Québec : Bellarmin.

Laplante, F. (1985). *Jeunes couples, aujourd'hui*. Montréal : Editions du Méridien.

Ledoux, A. (2016). *Vivre et vieillir heureux : L'âge de la gratitude*. Sainte-Adèle, Québec : Textes et Contextes.

Leleu, G. (2010). *Le guide des couples heureux : Apprendre à aimer et à vivre à deux*. Paris : Leduc

Lemaire, J. G. (1979). *Le couple*. Paris : Payot.

Léonard, A.-M. (2009). *Ton corps pour aimer : la morale sexuelle expliquée aux jeunes*. Paris : Mame : Edifa.

Lussier, Y., Bélanger, C., & Sabourin, S. (2019). *Les fondements de la psychologie du couple*. Québec : PUQ.

Mace, D. R. (1979). *Comment être heureux en mariage*. Montréal : Québécois.

Mayrand, K., Sabourin, S., Savard, C., & Litalien, D. (2020). STRATÉGIES DE GESTION DE CONFLITS ET QUALITÉ DE LA RELATION CONJUGALE. *Revue québécoise de psychologie*, 41(3), 1-18.

McCormack, M., & Pellerin, C. (2003). *La santé sexuelle de l'homme*. Montréal : Rogers media.

McGraw, P. C. (2005). *Couple : La formule du succès : sept étapes essentielles pour renouer avec votre partenaire*. Paris : Marabout.

Mernissi, F. (1987). *Le harem politique : Le prophète et les femmes*. Paris : Albin. Michel.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Millogo, R., Maté Labité, J., & Greenbaum, C. (2022). *La Polygamie en Afrique de l'Ouest : Ses impacts sur la fécondité, les intentions de fécondité et la planification familiale*. PRB.

Moigno, Y. (1985). *Le malentendu sexuel : Causes et remèdes*. Paris : Editions Garancière.

Mondain, N., Legrand, T., & Delaunay, V. (2004). L'évolution de la polygamie en milieu rural sénégalais : Institution en crise ou en mutation ? *Cahiers québécois de démographie*, 33(2), 273-308.

Mooney, B. (1991). *L'épanouissement total : Le bonheur dans toutes les sphères de votre vie*. Montréal : Québecor.

Moscovici, S., & Buschini, F. (2003). *Les méthodes des sciences humaines*. Presses universitaires de France.

N'Da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris: Harmattan.

Naseer, S., Farooq, S., & Malik, F. (2021). Causes and consequences of polygamy: an understanding of coping strategies by co-wives in polygamous marriage. *ASEAN Journal of Psychiatry*, 22(9).

Ndayiragije, G. (2011). *Image de la femme au Burundi à travers les contes et les épithalames*. Master thesis.

Nègre, C. (2011). *On se quitte ou pas ? : Les aléas de l'amour*. Paris : J. Lyon.

Nguimfack, L. (2014). Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 53(2), 49-66.

Paillé, P. (2006). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

Pala, A. O. (1979). *La femme africaine dans la société précoloniale*. Paris : Unesco.

Pasini, W. (1999). *La force du désir*. Paris : O. Jacob.

Petit, C. (2014). *Les couples interculturels : L'adaptation transculturelle*. Montréal, Québec : Les Éditions Québec-Livres.

Petit, E. (2021). Les émotions au coeur de la transformation sociale : Une lecture à partir de John Dewey. *Lien social et Politiques*, 86, 191-205.

# Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Poudat, F. X., Beaudry, M., Boisvert, J. M., Jarrusse, N., & Trudel, J. (2011). *Sexualité, couple et TCC. Les difficultés conjugales*. Paris : Elsevier Masson.

Proulx, M.-H. (2023). Sauver le couple | *L'actualité*. Consulté le 8/10/2024 à l'adresse

Pruneau, M. (2000). *Plaisirs et défis du lien amoureux*. Montréal : VLB

Quilliam, S. (1997). *Vie sexuelle et épanouissement de la femme : Harmonie, conseils, érotisme*. Paris : Vigot.

Reinhardt, É. (2015). *L'amour et les forêts*. Paris : Gallimard.

René, L. (2010). *Chants de femmes au Mali*. Paris : Karthala.

Robert, J. (2005). *Le sexe en mal d'amour : De la révolution sexuelle à la régression érotique*. Montréal : Editions de l'Homme.

Rougier, S. (2006). *L'amour comme un défi*. Paris : Albin Michel.

Rude-Antoine, E. (1997). La validité et la réception de l'union polygamique par l'ordre juridique français : Une question théorique controversée. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, 71, Article 71.

Salomé, J. (1994). *Aimer et se le dire*. Paris : France loisirs.

Scarf, M. (1991). *Les cycles de la vie conjugale*. Montréal : Québecor.

Sévérin, G., & Debelle, B. (1995). *Un bonheur est si vite arrivé : Seul, en couple, en famille*. Paris : Albin Michel.

Shaiful Bahari, I., Norhayati, M. N., Nik Hazlina, N. H., Mohamad Shahirul Aiman, C. A. A., & Nik Muhammad Arif, N. A. (2021). Psychological impact of polygamous marriage on women and children: A systematic review and meta-analysis. *BMC Pregnancy and Childbirth*, 21(1), 823.

Shem, S. (2005). *Il faut qu'on se parle : (Re)construire un dialogue épanouissant pour le couple*. Paris : Pocket.

Simard, D. (2011). *L'amour à l'épreuve du couple*. Paris : Larousse.

Singly, F. de. (2005). *Les uns avec les autres : Quand l'individualisme crée du lien*. Paris : Hachette littératures.

Solano, C. (2004). *La sexualité*. Paris : Flammarion.

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

Suarès, A. (1912). *Sur la vie*. Paris : Emile-Paul.

Taïa, A. (2008). *Une mélancolie arabe*. Paris. Seuil.

Therrien, Y. (2013). *Tout pour réussir à trouver l'âme sœur : L'amour dans tous ses états !* Longueuil (Québec) : Béliveau

Tordjman, G. (1981). *Le couple : Réalités et problèmes*. Paris : Hachette.

Vaisman, A. (2004). *Les secrets de l'amour qui dure : Le guide de la vie à deux*. Paris : Desclée de Brouwer

Vincent, L. (2010). *L'amour de A à XY*. Paris: Odile Jacob.

Wright, J. (1990). *La survie du couple*. Montréal : Le Jour.

Yacine-Titouh, T. (2015). *Si tu m'aimes, guéris-moi : Études d'ethnologie des affects en Kabylie*. Paris : Les Editions de la MSH.

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Ibibazo mfashakiganiro**

**Ikigabane ca 1 :** Ibituma abagore b'aba islam bashobora kugumana urugo rutekanye kandi abagabo babo bafishe izindi ngo bubakanye n'abandi bagore

1. Ni izihe ngamba (canke amayeri) ukoresha kugira umubano n'umugabo wawe, asanzwe afise abandi bagore, ube uwudasanzwe?
2. Twiganirire ukuntu inyigisho za ki islam zigira ingaruka ku kuntu ubona ubuzima bwawe bw'ubumugore asangiye umugabo n'uwundi mugore?
3. Twiganirire ukuntu abantu bakuri hafi (abavyeyi, abo muvukana, ababanyi, n'abandi) baguteye intege canke baguteguye kugira ngo ushobore kubana n'umugabo afise abandi bagore?
4. a. Wumvise umurewe gute mu marangamutima yawe (mu bigumbagumba vyawe) kuva igihe umugabo wawe yafata ingingo yo kwabira uwundi mugore? (Iki kibazo cerekeye abagore ba mbere mu rugo)  
  
b. Ni gute ubuzima warubayemwo bwoba bwaragutumye kwemera kuja ku mugabo afise uwundi mugore (Iki kibazo cerekeye abagore batari aba mbere mu rugo)
5. a. Nk'umugore wa mbere, wari wiyumviyeko bishoboka ko hoba umugore mwosangira umugabo? Niba ari uko bimeze, ni gute wavyiteguriye? Nimba atari uko, ni gute vyoba vyarakubabaje? (Iki kibazo cerekeye abagore ba mbere mu rugo)  
  
b. Woba waragiriraniye ingorane n'abantu umaze kwemerera kubana n'umugabo afise uwundi mugore? Aruko bimeze, ni izihe ? Ataruko bimeze, ni bande bagushigikiye ? (Iki kibazo cerekeye abagore batari aba mbere mu rugo)

**Iligabane ca 2 :** Gutohoza ibibazo vy'amarangamutima abagore basangiye umugabo bagira hamwe n'uburyo bw'ukwihanganira canke gutorera inyishu ivyo bibazo.

6. Ni ibiki ukora kugira wirengagize ibihe vy'irungu canke vyo kubura ubufasha ndoremutima, cane cane iyo umugore wawe araye ku wundi mugore.
7. Ni bande witura iyo ukeneye impanuro k'ukuntu wokomeza umubano wawe n'umugabo afise uwundi mugore ? Ni ubuhe buryo bakugirako inama ?

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

8. Nk'umwe mu bagore b'umugabo wawe, ni iki ukoro kenshi cofatirwako n'umugabo wawe kugira agutoneshe ?

**Ikigabane ca 3 :** Gusesengura ibibazo bijanye n'imigenderanire abagore basangiye umugabo bagira mu rugo n'ivyo bakora kugira babitorere inyishu

9. Ni gute ugenzura ibishobisho vyawe bishingiye ku guhiganwa canke ku kwigereranya hagati yawe n'umugore mugangiye umugabo ?
10. Ubigenza gute kugira ukwizerana n'ukwubahana hagati yawe n'uwo mwubakanye kugumeho kandi afise uwundi mugor ?
11. Nk'umukenyzi umwe mu bandi umugabo wawe asanzwe afise, ukora iki kugira wumve ko ufise kandi uhabwa agaciro n'uwo mwubakanye ?
12. Wiyumva gute iyo umugabo wawe amaze igihe arikumwe n'uwundi mugore ? Uraheza ukagenzura gute ibigumbagumba bijanye n'ico gihe ?
13. Ubigenza gute kugira ugumana ubwizigirwa imbere y'umugabo wawe kandi uzi ko yama akenerwa n'abandi bagore?

## **Annexe 2 : Guide d'entretien en français**

**Sous thème 1 :** Les facteurs qui influencent la capacité des femmes musulmanes à maintenir une relation conjugale stable dans une union polygame

1. Quelles stratégies mettez-vous en place pour entretenir une relation privilégiée avec votre mari au sein de la polygamie ?
2. Quels enseignements de la morale musulmane auraient-ils influencé votre vision normale de la vie conjugale en tant que coépouse ?
3. Dans quelle mesure votre entourage composé de parents, frères et sœurs, voisins, etc. aurait-il influencé votre décision de devenir coépouse ?
4. a. Comment avez-vous ressenti vos émotions depuis que votre conjoint a décidé de prendre une autre épouse ? (Cette question concerne la première épouse)  
b. Comment votre vie d'avant vous aurait-elle poussée à devenir coépouse ? (Cette question concerne toute autre épouse du mari saut la première)
5. a. En tant que première femme, aviez-vous envisagé la possibilité d'avoir une coépouse ? Si oui, comment vous êtes-vous préparée à ce statut de coépouse ? (Cette question concerne la première épouse)  
b. Avez-vous ressenti des pressions socio-émotionnelles pour répondre à la demande d'un homme déjà marié ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi pas ? (Cette question concerne toute autre épouse du mari saut la première)

**Sous thème 2 :** Identifier les défis émotionnels auxquels font face les coépouses musulmanes, ainsi que les stratégies de résilience qui y sont associées

6. Comment faites-vous face aux moments de solitude ou de manque de soutien émotionnel lorsque votre partenaire est avec une autre épouse ?
7. Quelles sont les personnes tierces auxquelles vous vous adressez pour recevoir des conseils sur la manière d'être la favorite de votre époux polygame ? Quelles stratégies vous révèlent-elles ?

## Les stratégies psychosociales entreprises par les coépouses musulmanes en vue de l'affermissement de leur lien conjugal

---

8. En tant que l'une de ses femmes, que faites-vous régulièrement pour encourager votre mari à maintenir et même favoriser sa relation affective avec vous ?

**Sous thèmes 3 :** Analyser les enjeux relationnels des coépouses musulmanes, ainsi que les stratégies de résilience qu'elles mettent en œuvre pour y remédier

9. Comment gérer vous les sentiments de compétition ou de comparaison entre vous et vos coépouses ?
10. Comment maintenez-vous une relation de confiance et de respect avec votre partenaire lorsqu'il s'agit de partager l'intimité et l'affection entre plusieurs épouses ?
11. Quelles sont vos stratégies pour vous sentir valorisée et appréciée dans un contexte dans lequel votre partenaire a d'autres relations intimes.
12. Comment vous sentez-vous lorsque votre mari passe du temps avec une autre de ses épouses ? Comment gérez-vous ces émotions ?
13. Comment maintenez-vous votre confiance en vous et votre estime de soi dans un contexte de polygamie où l'attention du mari est partagée entre plusieurs femmes ?